



## EDITO : VOTRE BULLETIN D'INFORMATON

Destiné aux membres collectifs et individuels de notre fédération, ce bulletin a été réclamé par ceux qui se battent dans le terrain contre les projets éoliens de notre canton. Il a notamment pour but de prolonger l'esprit des séances de notre comité au cours desquelles les moments sans doute les plus appréciés sont ceux où l'on échange les expériences des uns et des autres.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 1 - Septembre 2017

### Suisse

#### Politique fédérale, les masques sont tombés : mille éoliennes pour la Suisse :

Contrairement aux nombreuses promesses faites par les partisans et les autorités lors de la campagne sur la SE2050 « il n'y aura pas beaucoup d'éoliennes... », c'est bien 1000 éoliennes que la Confédération entend construire à terme dans nos paysages. C'est le moment de se rappeler que le canton de Vaud a pour ambition d'en réaliser jusqu'au tiers comme nous le dénoncions au mois de mars dernier dans un communiqué de presse [CP Plan caché de la DGE 02.03.17 final](#) . C'est beaucoup plus que la planification actuelle qui nous fait déjà dresser les cheveux sur la tête ! <http://paysage-libre-vd.ch/raison-detre/situation-des-projets-eoliens-vaudois/>

#### Paysage Libre Suisse : notre faitière reprend des couleurs :

Après le travail juridique considérable de Fabienne Chapuis, présidente ad interim, la nouvelle équipe mise en place est dirigée par Elias Meier, président et Michel Fior, secrétaire général. Dès le début, elle a concentré son travail sur la communication politique au niveau fédéral. Elle a su prendre une place importante dans la campagne SE 2050 et permis de faire progresser sensiblement la connaissance des problématiques éoliennes auprès des politiques de toute la Suisse. Une coordination des activités entre les niveaux fédéral, cantonal\* et local est en train d'être préparée activement.

*\* pour l'instant, Paysage-Libre Vaud est la seule organisation cantonale*

### Sur le terrain

#### Villars-le Terroir : une victoire d'étape au pas de charge...

Fin 2016, une interpellation est déposée au Conseil communal pour obtenir plus d'informations sur l'avancement du projet éolien de Romande Energie. En janvier 2017, le Conseil Communal a nommé une commission pour étudier le pour et le contre d'un tel projet.



Deux des 5 éoliennes prévues à Bavois

Brèves :

## Séance d'information de Bavois du 26.09.17

Pour rappel : Paysage-Libre Vaud organise une séance publique d'information destinée en particulier à éveiller l'intérêt des habitants de la région de Bavois sur le projet préparé par les promoteurs Vento Ludens et les Services Industriels de Genève (SIG). Venez nombreux pour nous soutenir à 20h à la Grande salle communale !

## Bravo à 24h !

*« C'est 194 observations d'individus, élus ou organisations. Il n'y en a que sept de favorables. Dans son rapport de 86 pages, que 24 heures a pu consulter, le commissaire enquêteur fait le point et tire la sonnette d'alarme sur l'insuffisance de l'étude d'impact effectuée par les experts suisses »*

*« Eole possède décidément cet incroyable talent de brouiller les meilleurs amis. Un jour, il faudrait tout de même comprendre pourquoi »*

*(Erwan Le Bec dans 24h du 28.07.17 à propos des réactions françaises à Bel Coster)*

Le rapport présenté au Conseil suivant démontre clairement la volonté unanime de la commission de stopper ce projet dans son état actuel. Ce rapport est disponible sur le site de la commune [PPT Commission Eolienne V2](#)

Dans la foulée, une motion signée par 25 conseillers (sur 35) et déposée lors du dernier Conseil, donne un délai de 4 mois à la Municipalité pour « *prendre immédiatement toutes les mesures qui s'imposent pour mettre un terme définitif au projet de parc éolien prévu sur le territoire de la Commune et de plus qu'il soit fait interdiction (moratoire) à la Municipalité d'étudier et entrer en matière sur tout projet d'installations d'éoliennes sur le territoire de la commune de Villars-le-Terroir pendant les prochaines années, et ceci en vertu du principe de précaution et tant que l'état de la technique n'aura pas évolué* ».

Nous attendons les prochains Conseils pour connaître la suite.

### Bel Coster : levée de boucliers et irrégularités dans le dossier

Véritable soulèvement populaire en réaction à la mise à l'enquête du projet de ZIE Bel Coster : plus de 600 opposants (dont 170 chez nos voisins français).

On note particulièrement la présence des associations Pro Natura, ASPO Birdlife, Helvetia Nostra, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage du côté suisse et celle du Parc naturel régional du Haut-Jura, Vivre au Pied du Mont d'Or, des autorités locales et du commissaire-enquêteur agissant au nom du préfet du côté français.

Les séances dites "de conciliation" entre opposants et représentants des Municipalités de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement n'ont rien donné. Pourtant de nombreux points ont été soulevés concernant le rapport de mise à l'enquête et ses innombrables lacunes et irrégularités.

Les Municipalités voudront-elles passer en force en balayant les oppositions et passer le dossier aux autorités cantonales et finalement aux tribunaux ? A ce petit jeu, elles se lancent dans une course de longue haleine, très chère et chronophage, de plus sans grandes chances de succès.

### Eoljorat Sud : l'association eoleresponsible dépose sa réplique au Tribunal cantonal

Le 6 juillet 2017 l'association eoleresponsible, par son avocat Me Chiffelle a déposé sa réplique à la cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal du canton de Vaud (CDAP).

Cette réplique répond aux documents déposés par la Ville de Lausanne et le canton de Vaud en janvier 2017, suite au recours d'eoleresponsible de juillet 2016.

La réplique d'eoleresponsible contient de nouveaux éléments en matière d'impact des éoliennes sur la santé, faisant le lien scientifique entre les infrasons et les troubles de santé. Elle intègre également les résultats d'une nouvelle étude de jets de glace, effectuée par l'Office fédéral de l'énergie aux parcs de St-Brais et du Mont-Crosin et bien plus d'éléments. La procédure à la CDAP suit actuellement son cours.



## CALME APPARENT

Sur les projets vaudois, les fronts semblent calmes, ce qui pourrait nous amener à relâcher l'attention. Ce serait une grave erreur : nos adversaires ont certes parfois marqué le pas mais n'oublions pas que la SE 2050 a été acceptée, avec l'appui de quelques grandes ONG à l'esprit critique émoussé. Celles-ci se révoltent aujourd'hui à la lecture d'ordonnances d'application qui confirment hélas nos prévisions pessimistes. Pensons qu'un projet n'est jamais complètement abandonné et qu'il peut renaître de ses cendres sous une forme ou une autre.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 2 - Novembre 2017

### Suisse

#### Bienvenue à Paysage-Libre BEJUNE, une nouvelle fédération intercantonale pour l'Arc jurassien



170 éoliennes sont planifiées sur les crêtes des cantons de Neuchâtel, du Jura et dans le Jura bernois, réparties dans 14 nouveaux parcs. Ces machines s'ajouteraient aux 21 déjà en service et qui sont loin de faire l'unanimité, surtout dans les Franches Montagnes. La fédération régionale Paysage Libre BEJUNE s'est récemment créée pour

appuyer le travail des associations locales dans les oppositions qu'elles mèneront. Au nombre de sept actuellement, ces associations devraient voir leur nombre augmenter, surtout dans le Jura bernois, afin de pouvoir couvrir tous les projets.

Sur la photo : Jean-Daniel Tschan Claude Schönenberg et Michel Fior

<http://pl-bejune.ch/>

#### Les ordonnances d'application de la LE 2050 dépassent la loi. Et alors ?

*« Désormais, un « parc éolien » de seulement 4 machines sera considéré comme étant d'« intérêt national ». Loin du bon sens, cette interprétation juridique de la loi est une trahison grave de son esprit et de la volonté populaire »*

La lecture attentive des ordonnances d'application montre une fois de plus que le Conseil fédéral et surtout ses offices ne se soucient que modérément des décisions populaires. Alors que de multiples promesses avaient été faites quant au déploiement possible des éoliennes en Suisse, on constate qu'au final celles-là sont déjà oubliées. La citation ci-dessous est tirée du [communiqué de presse de notre faitière PLCH](#).



Brèves :

## Bavois : le « CRABE » est né de la séance d'information de septembre

Le Comité de Résistance Active contre Bavois Eole est né peu après cette séance qui a réuni une septantaine de participants de Bavois et des villages environnants. Il a immédiatement commencé sa lutte en publiant une série de questions précises adressées au syndicat et au promoteurs.

## France : des coupures d'électricité en cet hiver ?

Le [Comité Central d'Entreprise d'EDF](#) vient de lancer une alerte générale à propos des risques majeurs de coupures d'électricité durant cet hiver, conséquence du remplacement de sources de fabrication d'électricité pilotables et fiables par des productions intermittentes aléatoires comme les éoliennes (source : FED).

## Sur le terrain

### Villars-le Terroir : la Municipalité aurait-elle signé des engagements non-valides ?...

En octobre 2011, la Municipalité informe le Conseil Communal que la commune s'est engagée avec Alpiq et Romande Energie pour permettre quelques études en vue de l'implantation d'un parc éolien. Comme d'habitude dans ces cas-là, c'est un véritable contrat qui a été signé sous forme de convention. Celle-ci stipule que « *la Commune s'engage à soutenir de son mieux, toutes les démarches nécessaires à la procédure de planification du parc d'éoliennes. La commune s'interdit notamment toute mesure qui pourrait rendre plus difficile ou impossible la planification, le montage, l'exploitation ou l'entretien du parc d'éoliennes, faisant l'objet de la présente convention et à ne faire ni favoriser aucune opposition sur le plan du droit civil ou public* ».

Depuis, Alpiq s'est retiré du projet. La question est de savoir si ce type de convention très courant est valide ou non. Au vu de cette situation, la commission de gestion-finances a déposé, lors d'un récent Conseil, un postulat demandant la validation juridique du contrat signé par la Commune en 2011.

### « Sur Grati » : l'exemple d'une procédure longue et compliquée

Avec ses 6 machines de 207 mètres de hauteur en première ligne de crêtes, le projet « Sur Grati » impacte visuellement une large partie du canton. Ce dossier est très important, car son jugement fera jurisprudence en matière de protection des paysages. PLVD fait partie des recourants. Petit historique provisoire du déroulement :

- Juin 2014 : mise à l'enquête publique du projet
- 5 juillet 2014 : opposition de PLVD
- Décembre 2014 : préavis communal, levant les oppositions.
- Avril 2015 : votes des conseils communaux de Vallorbe, Premier et Vaulion
- Février 2016 : notification des décisions et levée des oppositions par l'Etat
- Avril 2016 : recours commun de PLVD, Helvetia Nostra et la Fondation SL-FP
- Juin 2016 : projet accepté en référendum par 57.5 % des votants
- Novembre 2016 : réponse des autorités au recours
- Mai 2017 : réplique des recourants, visite des lieux par le tribunal cantonal
- Juillet 2017 : duplique des autorités
- Octobre 2017 : déterminations sur duplique des recourants
- Novembre 2017 : première audience du tribunal cantonal

Un dossier dépassant les mille pages où les frais de justice dépassent déjà les 30'000 francs et dont le jugement est attendu pour 2018. De plus, selon la décision et les considérants de la CDAP, la cause devra éventuellement être portée devant le Tribunal fédéral. Ce même TF qui a donné en 2016 raison aux recourants contre le projet du Schwyberg, en constatant notamment l'important impact paysager du projet.

**Des procédures complexes, longues et coûteuses, mais nécessaires si un projet n'a pas pu être bloqué plus tôt. Pour les opposants que nous sommes, les actions politiques réalisées en amont des mises à l'enquête restent la priorité : elles coûtent beaucoup moins cher et présentent les meilleures chances de succès !**



## MENSONGES PUBLICS ?

Dans tout projet industriel, les promoteurs et leurs mandataires ont naturellement tendance à faire en sorte que la mariée soit belle. Le choix des hypothèses les moins favorables est plutôt rare. C'est humain, mais les autorités sont en principe là pour remettre les pendules à l'heure.

Hélas, pour les projets éoliens, on a la conviction que le courant dominant (Mainstream) balaie les scrupules des autorités administratives et politiques.

Ce numéro évoque deux exemples criants de ces manipulations : l'Atlas « politique » des vents de l'OFEN et les mensonges des SI de Lausanne.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



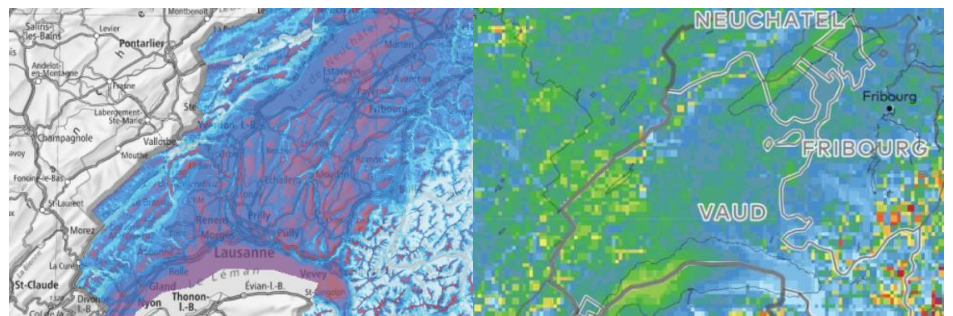
## Bulletin d'information No 3 – Janvier 2018

### Suisse

#### Le calcul très « politique » des vents par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN)

Suisse Eole, le lobby subventionné par l'OFEN, les promoteurs, les entreprises et les collectivités concernées par l'éolien, publie depuis 2016 un [atlas des vents](#) réalisé par [Meteotest](#) à la demande de l'OFEN.

Cet outil remet en cause la carte officielle éditée en 2004, en faisant apparaître des « gisements » de vents largement supérieurs à ce que l'on pensait à l'époque. Sauf que, comme nous avons pu le découvrir en 2017, une bonne partie des informations utilisées par Meteotest ont été fournies par les promoteurs eux-mêmes. La carte des vents officielle (*ci-dessous à g.*) est en fait une manipulation politique inadmissible qui n'a rien de scientifique.



Pour confirmer nos reproches, il suffit de se référer à une étude des vents bien plus sérieuse, le [Global Wind Atlas](#) (*ci-dessus à d.*), réalisée très récemment en collaboration notamment avec la [Banque mondiale](#) et l'[ESMAP](#) par la [Technical University of Denmark \(DTU\)](#), organisations dont on peut guère douter de leur sérieux malgré leur engagement affiché en faveur de l'éolien. C'est très facile à lire : plus il y a du vent, plus les couleurs sont vives.

Le drame de cette histoire, c'est que ce sont les chiffres de l'OFEN qui sont pris en compte par les politiques et les médias et qui guident les réflexions des stratégies énergétiques fédérale et cantonales.

## Brèves :



## Mollendruz : résultats des votes du 18.01.18

Les votes des opposants n'ont pas été si ridicules que ça dans les communes :

- La Praz : 20 non, 11 oui (66%)
- Mont-la-Ville : 25 non, 35 oui (42%)
- Juriens : 10 non, 40 oui (20%)

## Bel Coster : vote le 12 mars 2018

A Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement, ce sont des décisions identiques à celles du Mollendruz qui vont se prendre le 12 mars prochain. En gros, l'approbation du projet et la levée des quelque 600 oppositions. Et comme prévu, les Français qui seront les premiers lésés n'auront pas leur voix au chapitre. L'affaire est loin d'être gagnée mais on peut compter sur l'équipe de SOS Jura Vaud pour se battre jusqu'au bout.

## Etat des projets éoliens vaudois en janvier 2018 :

- 5 projets en procédure (dont 4 au tribunal cantonal),
- 6 projets en préparation plus ou moins active,
- 8 projets arrêtés ou inactifs

**Eoliennes construites : 0**

[\(Voir carte ici\)](#)

## Attention à ne pas confondre OFEN et OFEV

« Il ne faut pas sous-estimer l'importance que revêt un paysage de grande qualité pour la société. Il y va de l'identité, de la détente, de l'esthétique, mais aussi d'un facteur important de localisation, pour le tourisme tout comme pour l'économie du savoir en Suisse. »

Cette citation est de Daniel Arn (section espace rural) dans un bon article de la [revue trimestrielle de l'Office fédéral de l'environnement](#) (OFEV). Après les réserves émises quant au projet Eoljoux, on aura compris que l'OFEV et l'OFEN ne travaillent pas forcément main dans la main...

## Sur le terrain

### Après la victoire du Mollendruz, des leçons à tirer.

Les promoteurs zurichois d'EWZ et d'Yverdon sont fâchés. La décision de La Praz de mettre un terme au projet du Mollendruz semble leur enlever une affaire financièrement très prometteuse qu'ils considéraient comme quasiment pliée. Au point qu'ils n'ont jamais jugé utile d'ouvrir le dialogue avec les communes voisines et les opposants ni même de répondre à leurs questions sur le projet. De plus, la mise à l'enquête, choisie soigneusement en pleine période de vacances en juillet 2015, était visiblement destinée à nous prendre de court. Aujourd'hui, laissant croire que la grande majorité des habitants de la région sont pour le parc, les promoteurs pleurent les 5 millions déjà investis et les années de travail perdus à cause de quelques opposants. Ils affirment hypocritement « être tristes pour la transition énergétique ».

En réalité, même à Mont-la-Ville et à Juriens, les opposants ont constitué une part non négligeable des votes (voir ci-contre). Rappelons-nous aussi qu'en 2015, les trois communes concernées avaient été submergées par une vague de fond d'environ 800 oppositions collectives ou individuelles parmi lesquelles les cinq principales ONG environnementales. N'oublions pas non plus que ce sont des centaines de milliers d'habitants du canton qui seraient été impactés visuellement par des éoliennes du Mollendruz.

Nous savons que plus les habitants sont informés, plus les opposants sont nombreux. Mais pour qu'ils puissent l'être en toute indépendance, il leur faut du temps et des informations objectives que les promoteurs de tout poil évitent soigneusement de leur donner. Dans le cas du Mollendruz, cela n'aura heureusement pas suffi car bien des habitants ont pris sur eux de faire l'effort de la réflexion. Qu'ils soient remerciés pour leur clairvoyance et leur courage.

### Les mensonges des Services industriels lausannois (EolJorat Sud)

Les calculs de notre association [eoleresponsable](#) étaient donc justes. Peu avant Noël, les SI de Lausanne ont reconnu du bout des lèvres que les mesures de vent réalisées à Mauverney au moyen d'anémomètres à coupelles (les seuls qui ne sont jamais contestés) ont quelque peu réduit les ambitions en matière de production électrique. Ce « quelque peu » représente en fait une surestimation de l'ordre de 60% par rapport à la réalité. Pendant toutes ces années, les promoteurs ont utilisé tous les moyens pour masquer cette vérité que nos amis d'Eoleresponsable hurlaient dans le désert.

Pour donner le change, les SIL essaient maintenant de noyer le poisson en faisant état de nouvelles éoliennes encore plus performantes, susceptibles de redresser cet écart abyssal. Quoi qu'il en soit, EolJorat Sud devra se contenter d'une production nettement inférieure à celle qui a été évoquée lors des décisions politiques. Beaulieu bis en perspective ?



## LES EOLIENNES ET LES ELUS

Dans l'affaire La Praz, assez étonnante semble être la facilité avec laquelle des dizaines d'élus ont co-signé une annonce dans 24h. « *Nous soutenons la Municipalité (...) pour la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 votée par le peuple en mai 2017* ». Sans savoir l'influence qu'aura eu cette annonce, on peut parier que la majorité des signataires ne connaissent pas grand-chose du dossier. Ils se sont contentés de suivre docilement les consignes de l'agence de communication. Preuve qu'il y a encore à convaincre !

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 4 – Avril 2018

### Suisse

**Pétition « Sauvez Chasseron – Creux-du-Van » : une opération exceptionnelle qui démarre le 8 mai 2018**



« Sauvez Chasseron – Creux-du-Van » a pour but de réaliser une pétition destinée à créer une pression populaire et politique intercantonale en vue des futures batailles prévues contre l'industrialisation de la région.

La menace d'industrialisation de la région située entre le Chasseron et le Creux-du-Van est imminente : trois parcs d'une quarantaine d'éoliennes géantes sont planifiés par le canton dans ce véritable petit paradis aujourd'hui encore préservé : Grandevent, Grandsonnaz, Provence.

Paysage-Libre Vaud, soutenue pour la première fois par plusieurs ONG majeures et associations partenaires, conduit une campagne de récolte des signatures d'une pétition qui sera déposée auprès des autorités communales et cantonale.

**Chacun peut, dès le 8 mai participer à la pétition [www.chasseroncreuxduvan.ch](http://www.chasseroncreuxduvan.ch)**

### Assemblée générale de Paysage Libre Suisse

Malgré la distance pour certains, nombreux sont les membres de Paysage Libre Suisse à s'être déplacés à Schaffhouse pour l'Assemblée générale. Notre faitière qui tend à la professionnalisation travaille d'arrache-pied de façon remarquable. Sa nouvelle stratégie adoptée en séance poursuit en substance les buts suivants :

## Brèves :



## Bel Coster : résultats des votes du 12.03.18, c'est oui au projet

Cette fois-ci, les promoteurs et municipalités avaient bien préparé leur coup et soigneusement verrouillé la votation. Les majorités en faveur du projet ont été staliniennes :

- Ballaigues : 22 oui, 8 non
- Lignerolle : 20 oui, 2 non
- L'Abergement : 22 oui, 2 non, 1 abstention

On se prépare donc à passer à la phase des recours auprès du Tribunal cantonal.



## Nufenen : le flop !

Inauguré en pleine campagne SE 2050 : le parc éolien du lac de Gries près du Nufenen est un véritable désastre. Une étude sérieuse prouve que ce projet va nécessairement perdre beaucoup d'argent. Le KWh devrait être vendu à 48 centimes pour couvrir les coûts de production, soit dix fois la valeur actuelle de marché.

**Avec un facteur de charge de 9.5%, ce parc éolien est le pire de Suisse.**

1. Etre l'organe de référence représentant la protection du paysage, de la biodiversité et des espaces de délasserement contre l'industrialisation éolienne au niveau national
2. Etre considérée dans l'opinion publique comme une source d'information centrale et de référence concernant l'énergie éolienne et constitue un contrepoids à Suisse Eole. La fédération PLCH contribue à développer une image de marque positive des associations et des personnes engagées dans la protection du paysage et de la biodiversité, en particulier contre l'implantation d'éoliennes industrielles
3. Renforcer les synergies dont profitent tous ses membres
4. Poursuivre ses objectifs à travers des démarches et des actions politiques

## Visite du parc éolien de Verenafohren (Bade-Wurtemberg)



Dans le cadre de l'Assemblée générale PL-CH, les participants ont été conduits à deux pas de la frontière suisse pour visiter un parc éolien de dernière génération.

Du genre de celles qui sont prévues chez nous.

Les éoliennes mesurent exactement 200 m de hauteur. La photo ci-contre est prise à une distance de 750 m. Plus de détails ici : <http://www.verenafohren.de/>



## Sur le terrain

### Bataille de La Praz : courte victoire du corps d'armée éolien

En faisant fi de l'esprit de la démocratie directe et en mobilisant le ban et l'arrière ban des forces pro-éoliennes vaudoises, la municipalité de La Praz a donc réussi son pari. Elle a pu renverser la décision négative prise par son conseil général en janvier dernier contre la participation communale au projet du Mollendruz. Les trois objets proposés ont été acceptés par 6 à 12 voix d'écart après qu'une cinquantaine de nouveaux conseillers eurent été assermentés ! Dont acte.

Mais contrairement aux récents scores largement majoritaires réalisés dans les communes liées au projet du Bel Coster (voir ci-contre), on constate que cette victoire s'est jouée à une faible majorité. Cela démontre une fois de plus que plus les gens sont informés, plus ils sont opposés aux éoliennes. Pour preuve, le nombre des opposants sur place a pratiquement doublé en l'espace de quelques semaines et comme ailleurs, leurs convictions se sont encore renforcées.

Ce qui a fait pencher la balance à La Praz, comme dans d'autres communes pauvres, c'est la perspective de redresser des finances communales actuellement au plus mal en profitant de la manne de CHF 160'000.- promise annuellement (Les autres arguments des éoliens étaient loin derrière).





## LES ANTI-EOLIENS NE SONT DONC QUE DES VIEUX...

Isabelle Chevalley a récemment stigmatisé l'âge « plutôt élevé » des anti-éoliens et affirmé fièrement que de jeunes Suisses se mobilisaient en faveur des éoliennes. Aux pressions sur l'école s'ajoute désormais le soutien aux jeunes éoliens.

Pas de chance pour Suisse éole : [une seule association](#) a été créée à ce jour dans un [canton dont le plan est mort-né](#) et les statistiques montrent qu'au Chasseron et au Creux-du-Van, les signataires de la pétition ont majoritairement entre 30 et 50 ans

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 5 – août 2018

### International

#### La réduction des subventions étouffe l'industrie éolienne allemande



Dans un récent article, la Handelsblatt a montré comment l'industrie éolienne allemande subissait de plein fouet les conséquences de la nouvelle politique liée aux subventions. Cet article dont nous vous recommandons la lecture démontre une fois de plus que les modèles économiques fondés sur des subventions massives ne sont pas viables à long terme. Voir ici : [L'industrie éolienne allemande pourrait implorer Contrepoints](#)

La Suisse a du retard en matière de nouvelles énergies renouvelables nous affirme-t-on en

boucle. Peut-être que pour une fois c'est une bénédiction...

### Suisse

#### Barrière de rösti dans les projets éoliens suisses

Si les promoteurs, les cantons et les communes s'acharnent à vouloir imposer leurs projets éoliens en Suisse romande, il n'en va pas de même de l'autre côté de la Sarine. On a ainsi assisté à l'abandon de trois projets depuis fin mai 2018 en Suisse alémanique.

C'est d'abord la coopérative Elektra Birseck EBM qui a suspendu le projet de parc éolien de Liesberg (Bâle-Campagne). Le promoteur invoque des vents trop faibles et des subventions insuffisantes. Peu après, la commune bernoise de Vechigen a annoncé qu'elle suspend le projet éolien situé à côté de la capitale, notamment en raison de la défection du PLR local, qui considère le projet comme une « aventure financière et écologique aux conséquences imprévisibles ». Rebelote fin juin, où un autre projet de Bâle-Campagne a été mis au placard par son promoteur, en attendant que « de nouvelles conditions-cadres politiques et économiques » lui donnent des chances de succès. Autant dire jamais. Deux enseignements sont à tirer pour la Suisse romande : Premièrement, les promoteurs et les autorités gagneraient à être moins dogmatiques en matière éolienne. Chez nos voisins alémaniques, les projets sont analysés d'une manière

## Brèves :

### Mollendruz : le temps des recours est arrivé



Comme attendu, le canton a approuvé la levée des oppositions contre le projet éolien. Bien préparés, les principaux opposants sont unis pour déposer un recours auprès de la CDAP. PLVD et SOS Jura en feront partie. Les privés ne sont pas encouragés à recourir seuls : ils ont trop peu de chances et c'est trop cher...

### Plus de 10'000 signatures pour « Sauvez Chasseron – Creux-du-Van »



Trois mois exactement après son lancement le 8 mai 2018, la pétition Chasseron – Creux-du-Van a franchi la barre des 10'000 signatures le 8 août. La date de fin de la récolte étant fixée au lundi du Jeûne fédéral, ce chiffre sera largement dépassé.

### Coup de pouce de l'Aigle



Coup de pouce (ou plutôt de serre) inattendu : l'aigle royal qui fait sa réapparition dans la région mobilise des sympathies supplémentaires.

sensiblement plus détachée. Si les conditions ne sont pas suffisamment remplies, ni les promoteurs, ni les autorités politiques n'insistent avec autant d'acharnement que chez nous. Deuxièmement, dans les trois cas cités plus haut, une association dynamique lutte contre les projets depuis des années et voit son travail couronné de succès. De quoi encourager les associations et la population à ne pas se résigner : le jeu en vaut la chandelle, tout particulièrement en Suisse romande.

Liesberg (BL) : <https://www.basellandschaftlichezeitung.ch/basel/baselbiet/geplanter-windpark-ist-nicht-rentabel-aus-fuer-die-ebm-plaene-im-baselbiet-132621432>

Vechigen (BE) : <https://www.bernerzeitung.ch/region/bern/windparkgegner-atmen-auf/story/21017811>

Schleifenberg (BL) : <https://www.bzbasel.ch/basel/baselbiet/windstille-im-baselbiet-ebi-blaest-windpark-projekt-auf-dem-schleifenberg-ob-liestal-ab-132736214>

## Sur le terrain

### EolJorat-Sud : le projet politiquement remis en cause



Il est désormais démontré que la production prévue au Chalet-à-Gobet atteindra vraisemblablement moins de la moitié des 80 GWH annoncés initialement par les Services industriels de Lausanne.

Une conférence de presse organisée par éoleresponsable et la commune de Cugy a eu le 14 juin dernier pour

dénoncer le scandale des calculs de production réalisés par les promoteurs ([voir à ce sujet ce bon article dans 24h](#)).

Elles considèrent que ces éléments nouveaux sont de nature à remettre en cause la décision du Conseil communal de Lausanne d'accepter le PPA de septembre 2015.

Elles appellent à un nouveau débat politique sur le projet.

La suite politique au Conseil communal de Lausanne est attendue avec impatience.

### Bienvenue à l'association « Sauvez Bavois – Le Coudray »



Comme à Bière, ce sont surtout les villages environnants qui se mobilisent contre le projet prévu au plateau du Coudray, au-dessus du restoroute de Bavois. Une association intercommunale est en création à Penthérez sous l'impulsion d'un petit groupe d'habitants de Bavois et des communes environnantes. Parmi ces dernières, c'est surtout le village

de Penthérez qui se mobilise, jusqu'à la municipalité. Les promoteurs qui affichent un sourire de plus en plus jaune ont probablement du souci à se faire.



## STE-CROIX : LES OISEAUX AVANT LES HABITANTS ?

Feu vert du tribunal cantonal qui exige qu'un ou deux radars soient mis en place pour éviter un massacre lors des passages d'oiseaux migrateurs. Mais rien pour les oiseaux nicheurs dont les habitats seront partiellement détruits. Quant aux habitants, c'est pire : rien non plus pour protéger des nuisances les centaines d'entre eux qui vivent à proximité. A commencer par le personnel et les patients de l'hôpital, à 600 m. du parc éolien ! Le recours au TF et l'intervention de PLVD sont donc parfaitement justifiés.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 6 – novembre 2018

### Sur le terrain

#### Ste-Croix : les habitants exposés sans état d'âme aux nuisances sonores



Les éoliennes émettent des sons qui appartiennent au domaine de la basse fréquence et de l'infrason et la signature caractéristique de ces machines peut être enregistrée sur près de [10km de distance](#). Les animaux exposés présentent aux-aussi des symptômes de stress et

l'effet [nocebo](#) ne peut pas être invoqué. ([références animaux sur page 2](#)). L'étude de [l'OFEN publiée en 2013](#) est souvent présentée comme document de référence. Elle montre que les éoliennes industrielles génèrent des nuisances acceptables mais se base sur un échantillonnage restreint de personnes habitant dans un périmètre de 5 km autour des sites examinés. Cette affirmation se verra probablement invalidée par le cas de Sainte-Croix, la majorité des 4800 habitants résidents dans un rayon de moins de 1.5 km ([voir ici page 3](#)). En se référant aux chiffres de l'OFEN, ce seront donc au minimum plus de 700 personnes qui seront impactées par le voisinage de cette nouvelle industrie dans le village.

Détail piquant, l'EMS tout nouvellement construit proposera à ses résidents un cadre d'accueil spécialement adapté aux personnes atteintes d'Alzheimer dans un cadre promettant « la tranquillité en diminuant au maximum les stimuli parasites comme les bruits et autres sources (sic) ». Et ceci à 600 mètres sous les pales de la première machine...



Brèves :

Essairvent : ça bouge...



L'association [Pieduvent](#), présidée par Didier Liard se mobilise activement. Pour faire écho aux séances d'information des promoteurs du projet [Essairvent](#) parmi les lesquels on retrouve la société allemande Ventoludens, un flyer est distribué ces jours aux habitants des communes touchées par le projet. S'il se réalise et même réduit au seul territoire d'Essertines-sur-Rolle suite au retrait de St-Oyens, Essairvent va impacter toute la région de la rive droite de l'Aubonne de Saubraz à Longirod en passant à Gimel et St-Oyens, et même jusqu'à St-George (à propos : qui habite St-George ?)

**Les nouvelles normes de l'OMS rendent l'OPB complètement dépassée**

L'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit du 15.12.1986 (OPB) fixe des limites de 45 dB pendant la journée. L'OMS qui vient de publier des recommandations à ce sujet précise qu'au-delà de ce niveau, le bruit est nocif pour la santé. En Suisse, la plupart des éoliennes sont prévues en zone agricole, où la valeur limite pour les habitants selon l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) est de 60 dB pendant la journée.

Cherchez l'erreur...

## Suisse

**Le gouvernement glaronnais montre l'exemple, d'autres suivent...**

Le Conseil d'État de Glaris propose à son parlement de renoncer aux éoliennes prévues dans la plaine de la Linth, laquelle regroupe la majorité des 40'000 habitants de ce petit canton de Suisse centrale.

Arguments avancés : des éoliennes ne doivent pas être installées dans le périmètre de zones résidentielles car elles se heurtent aux objectifs du plan de développement 2020-2030, par lequel le canton vise à attirer de nouveaux résidents, à renforcer la préservation du paysage et l'utilisation durable des espaces de loisirs et de détente.

C'est le premier exécutif cantonal à déclarer que le recours à l'énergie éolienne produite par des installations géantes peut entraîner des dommages massifs à l'environnement et à l'attrait d'une région.

*Plusieurs projets représentant plus d'une trentaine d'éoliennes ont été abandonnés récemment par les autorités alémaniques : Linth (GL - à confirmer par le GC), Liesberg, Liestal et Schleifenberg (BL), Vechingen (BE), Oberegg (AI) et Schwängimatt (SO).*



## Canton

**La pétition Sauvez Chasseron – Creux-du-Van déposée au Grand Conseil**



Début octobre, les 13'619 signatures ont été déposées par les partenaires de la pétition dans les mains du président du Grand Conseil. Les mêmes ont défendu ladite pétition devant la commission des pétitions du GC le 22 novembre. Bien entendu, des actions de suivi sont prévues :

- Suivi de la procédure cantonale pilotée par le député Yvan Pahud, de Ste-Croix en compagnie de notre président Bertrand Clot
- Suivi du traitement de la pétition auprès des neuf communes intimées qui ont tendance à se défilier
- Lancement d'un postulat par le conseiller national Michaël Buffat dont le but est d'obtenir le classement à l'IFP du site du Chasseron.

Secrétariat : Paysage-Libre Vaud, Chemin de Mandou 5 - CH-1041 Bottens  
[info@plvd.ch](mailto:info@plvd.ch) – [www.plvd.ch](http://www.plvd.ch) - Tél : + 41 (21) 881 37 53



## RECRUTER : UNE CONDITION DE SURVIE DE NOTRE MOUVEMENT

Depuis 2013, les responsables de PLVD consacrent bénévolement beaucoup de temps à maîtriser leurs dossiers et honorer leur engagement dans le terrain. Ils sont encore très actifs et motivés mais afin d'assurer la continuité de notre combat, il devient désormais crucial de renforcer leur nombre. Il en va de même pour les membres individuels qui assurent aujourd'hui par leurs cotisations et leurs dons l'essentiel de nos moyens. **Devenez membres ou donateurs !**

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 7 – février 2019

### Canton

#### Le dossier santé remis à jour et remodelé : consultez-le !

#### Développement éolien vaudois & santé publique

#### LE SOMMAIRE

Recherche fondamentale  
Nouvelles de l'étranger  
Actualités mises à jour  
MISE à JOUR 28.11.2018

  
Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

Christine Lavanchy, notre spécialiste responsable du groupe santé PLVD, a créé et entretient le dossier santé depuis de nombreuses années.

C'est un énorme effort qu'il faut saluer et qui vaut la peine de s'y arrêter afin de jeter un coup d'œil attentif. Car de plus en plus, c'est également sur ces questions que les gens commencent à s'interroger sur l'opportunité des éoliennes.

Récemment remodelé, le dossier santé de PLVD propose désormais un sommaire épuré mettant en avant les principaux axes importants pour tous en général et pour les diverses procédures telles que celle de Sainte-Croix.

### Sur le terrain

#### Essertines-sur-Rolle : l'association Pieduvent progresse et marque de nouveaux points

Le projet éolien EssairVent qui était prévu initialement sur les terrains des communes d'Essertines-sur-Rolle et de St-Oyens a déjà pris du plomb dans l'aile avec le retrait de la deuxième commune citée, en 2016 déjà. Les promoteurs que sont les Allemands de Vento Ludens et les Services Industriels de Genève (SIG) tentent désormais de poursuivre sur la seule commune d'Essertines-sur-Rolle. Mais les



Le projet EssairVent vu depuis l'EMS de Gimel

**Brèves :**

## Près de 7'000 francs déjà récoltés pour Ste-Croix



Paysage-Libre Vaud a décidé de soutenir l'association ASGMC dans son recours au Tribunal fédéral. Elle a donc invité ses membres associatifs ou individuels à mettre la main au porte-monnaie. En quelques semaines, ce sont des milliers de francs de dons qui ont été récoltés et affectés à la cause. Merci à tous pour votre solidarité.

## « Stop Mitage » et les éoliennes



Quel que soit le résultat du vote, le texte de l'initiative précise que « les constructions d'intérêt public peuvent être autorisées ». Les éoliennes en font malheureusement partie...

## Chasseron – Creux-du-Van bientôt au Grand Conseil

Il est à craindre que la commission des pétitions soumette un rapport négatif, mais le dernier mot restera aux députés. Il importe de les informer le mieux possible. Les courriels, les lettres directes ou les lettres de lecteurs sont vivement encouragées. Nous sommes à votre disposition pour vous y aider.

opposants se renforcent et redoublent leurs efforts afin de réaliser le blocage du projet avant la mise à l'enquête apparemment reportée à fin 2019 au plus tôt. Les membres de Pieduvent multiplient les actions d'information et les adhésions se développent de façon réjouissante. D'abord plutôt favorables ou indifférents au projet, il semble bien que les Essertinois et leurs autorités commencent à se poser les bonnes questions. À suivre...

## Villars-le-Terroir : un avis de droit invalide la convention signée entre la municipalité de l'époque et les promoteurs

On sait que le projet de parc éolien de Villars-le-Terroir a été bloqué par le conseil communal en 2018, avant même sa mise à l'enquête. Une brillante démonstration de l'intérêt d'attaquer les projets avant la phase des procédures administratives.

Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'une convention signée par la municipalité il y a plusieurs années a fait l'objet tout récemment d'un avis de droit qui en invalide le texte catégoriquement.

C'est ce type de convention qui a été proposé à maintes reprises par les promoteurs à des exécutifs communaux de toute la Suisse. Pour un plat de lentilles, ces derniers se sont vus pieds et poings liés pour de nombreuses années à des projets éoliens dont on ne leur faisait voir que les bons côtés, essentiellement financiers.



## Suisse

### Le projet d'étude étatique Gouvéole : un flop total

Presque personne n'avait entendu parler du projet « Gouvéole » qui vient de se terminer. C'était un projet de recherche mené par la HEIG-VD d'Yverdon et financé par la Confédération (FNS). Comme son nom l'indique, son but était d'étudier les problèmes liés à la gouvernance éolienne.

En clair, il s'agissait de savoir comment les autorités fédérales, cantonales et communales devaient faire pour convaincre le bon peuple helvétique d'accepter les éoliennes et leurs nombreux bienfaits.

- Après plusieurs années de travail, les conclusions ont été présentées à Yverdon fin novembre. Résultat : néant. Personne ne sait comment faire et les quelques exemples étrangers qui ont été étudiés (France, Québec) ne sont simplement pas applicables en Suisse pour des raisons légales.
- Les responsables du projet refusant de donner directement les résultats de l'étude qui sont semblent-ils réservés au seul monde académique. Il y aura peut-être une publication ultérieure dont il ne faut pas attendre grand-chose mais on suit l'affaire.



Secrétariat : Paysage-Libre Vaud, Chemin de Mandou 5 - CH-1041 Bottens [info@plvd.ch](mailto:info@plvd.ch) – [www.plvd.ch](http://www.plvd.ch) - Tél : + 41 (21) 881 37 53



## LE SCANDALE DE L'ATLAS DES VENTS 2016 !

L'Atlas 2016 a disparu du site de l'OFEN et sa comparaison avec 2019 devient désormais impossible, pourquoi ? Nous avons de bonnes raisons de croire que les valeurs de l'édition 2016 ont été volontairement surévaluées pour faire passer la loi sur l'énergie LE 2050, l'année suivante.

Pendant que Suisse Eole reste pour une fois curieusement muette, les calculs de nos spécialistes montrent que notre canton est particulièrement concerné. La remise en cause du vote fédéral et des votes locaux qui ont suivi est désormais à l'ordre du jour.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 8 – avril 2019

### Canton

Début février, l'OFEN a publié le nouvel [Atlas des vents 2019](#) avec un commentaire précisant discrètement que « Par rapport à l'édition 2016, l'Atlas des vents 2019 affiche des vitesses du vent légèrement inférieures dans la plupart des régions. En revanche, la distribution géographique des ressources éoliennes demeure quasiment inchangée ». L'OFEN ajoute que cette fois-ci, les données utilisées ont été quatre fois plus nombreuses qu'en 2016 et que la précision des informations s'est sensiblement augmentée.

Tant mieux ! Mais en y regardant de plus près, on peut se rendre compte que si ces nouvelles valeurs sont effectivement légèrement inférieures à celles de l'Atlas précédent (quelques km/h de moins) les conséquences qui en résultent sont en revanche considérables. Pour le comprendre, il faut se rappeler que la production d'une éolienne est fonction du cube de la vitesse du vent : la réduction de production n'est donc pas proportionnelle à la réduction de la vitesse\*.

Malheureusement pour nos chers promoteurs et les autorités complices, l'affaire n'est pas passée inaperçue : plusieurs de nos spécialistes ont fait leurs calculs dont il ressort que la production à certains endroits pourrait chuter de 50% si l'on se réfère aux données du nouvel Atlas.

La preuve que l'affaire est très gênante pour le lobby éolien se lit dans une [présentation](#) faite au récent Congrès de Suisse Eole par Philippe Gendret, membre du comité, membre du CA de Energie Naturelle Mollendruz SA et par ailleurs directeur de l'Energie d'Yverdon-les-Bains. Celui-ci déplore les « maladresses » au sein de la famille. Mais de quelle famille s'agit-il donc ?



*\*L'exemple de Ste-Croix est édifiant : Romande Energie a mis à l'enquête un potentiel de 5,9 et 5,6 m/s en moyenne annuelle, la carte de l'OFEN y calcule 3,9 à 5,0 m/s. Résultat des courses : au lieu des 22 millions de KWH annoncés, ce parc ne produirait plus que la moitié selon le nouvel Atlas. On peut dire que les Ste-Crix qui ont voté le projet à une très courte majorité se sont bien fait avoir. Bravo Romande Energie, bravo le canton !*

Brèves :

## Enfin une émission équilibrée de la RTS !



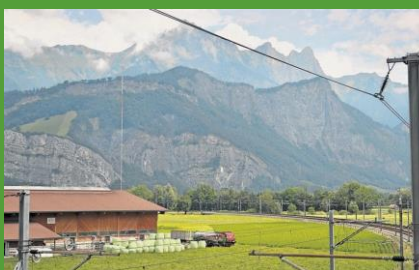
Une première : la RTS vient de diffuser une émission « [Grand Format](#) » qui dans les faits reconnaît l'impasse dans laquelle nous ont plongé les promoteurs éoliens et leurs opportunistes relais politiques. L'amorce d'un tournant ?

## Le projet de Court refusé



Les citoyens de Court, dans le Jura Bernois ont refusé à 222 voix contre 93 (70%) le projet de Montoz-Pré Richard. Brillante victoire pour les opposants que sont Paysage-Libre BEJUNE, Birdlife suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et Helvetia Nostra.

## Victoire dans le Nord Est de la Suisse



Le parc éolien de Rheinau près de Sargans (SG) va être retiré du plan directeur cantonal. La protection des oiseaux aura eu raison des appétits des promoteurs.

## Sur le terrain

### Pétition Sauvez Chasseron – Creux-du-Van : les manœuvres sournoises de la commune de Bullet pour tuer la pétition

La commune de Bullet étant très engagée dans deux des projets de la région et l'un de ses municipaux ayant été poliment éconduit lors de la conférence de presse de lancement à laquelle il s'était cru invité, on pouvait s'attendre à une réaction.

Celle-ci s'est faite sous la forme d'un courriel de la secrétaire municipale de Bullet adressé à toutes les autres communes. Elle y affirmait avoir pris l'avis du Service des Communes et du Logement (SCL) et de la préfecture et en concluait que la pétition ne concernait que le canton ; il n'y avait donc pas lieu d'entrer en matière. Dans la foulée, aucune commission n'a donc été créée dans les communes concernées, à l'exception de celle de Tévenon.

En réalité, des informations auxquelles nous avons eu accès récemment nous montrent que les affirmations de Mme Pétermann étaient incomplètes et par ailleurs visiblement destinées à tuer la pétition dans l'œuf. Il apparaît en effet que le point 2 de la pétition « *renoncer à toute implantation d'éoliennes industrielles* » est clairement de la compétence des communes et notamment de leurs municipalités. Une lettre vient d'être envoyée à M. Etienne Roy, préfet du district Jura-Nord vaudois

## Ailleurs en Suisse

### Les Jurassiens semblent vaccinés contre la fièvre éolienne

Comme dans d'autres cantons romands, le gouvernement du Jura a de grandes ambitions éoliennes. Pour s'en assurer, le journal du Jura a réalisé un sondage sur son site Internet auquel ont participé près de 1500 lecteurs. Résultat des courses : un rejet massif à près de 70%.

Il faut dire que les Jurassiens commencent à être vaccinés. Ils ont pourtant la chance de vivre avec deux parcs en activité à St- Brais et au Peuchapatte dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne font pas l'unanimité. De plus, ils peuvent admirer celui tout proche du Mont-Crosin bernois dont les 17 éoliennes décorent admirablement le paysage du côté Est du canton.

#### QUESTION DE LA SEMAINE

**Faut-il vraiment développer l'énergie éolienne dans la région?**

Vous avez déjà voté. Le résultat actuel est inscrit ci-dessous.



Le Journal du Jura

A Twitter list by [@JournalduJura](#)

### Une nouvelle fédération régionale prend place aux côtés de Paysage-Libre Vaud

[Paysage-Libre Fribourg](#) regroupe désormais les associations locales afin de coordonner la lutte au sein de leurs cantons respectifs. PLVD est fier d'avoir contribué modestement à cette éclosion. Bravo et bienvenue au club !

Secrétariat : Paysage-Libre Vaud, Chemin de Mandou 5 - CH-1041 Bottens [info@plvd.ch](mailto:info@plvd.ch) – [www.plvd.ch](http://www.plvd.ch) - Tél : + 41 (21) 881 37 53





## LA TENTATION DE PASSER EN FORCE

Attention aux illusions : l'échec actuel de la SE 2050 a peu de chances de rendre nos autorités raisonnables. Le risque que le constat fait par la CEATE-N (voir ci-contre) puisse avoir des conséquences graves est bien réel. La tentation, comme en France, de modifier les règles du jeu liées à l'implantation des éoliennes chatouille déjà l'esprit de certains politiques. Le pire serait que, prétextant l'urgence climatique, les autorités fédérales et cantonales recourent désormais à des mesures autoritaires d'urgence, au préjudice de la démocratie. Nous ne sommes heureusement pas les seuls à nous en inquiéter.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 9 – juin 2019

### Confédération

#### A peine mise en place, la stratégie énergétique 2050 va dans le mur et l'échec de la politique éolienne est déjà reconnu

Moins de deux ans après la votation de mai 2017, la [CEATE-N](#) (Commission fédérale du Conseil national en charge de l'énergie) fait part de ses vives inquiétudes quant à l'évolution de la stratégie énergétique 2050.

Dans une [motion déposée récemment](#), elle fait au Conseil fédéral la demande ahurissante de « **garantir l'approvisionnement en électricité à long terme et de clarifier les responsabilités** ». Tiens donc ! Faut-il en déduire que cela n'avait pas encore été fait ?

Trois phrases de cette motion devraient nous réjouir :

- « *Aujourd'hui déjà, il est à craindre que les valeurs indicatives (...) concernant l'énergie éolienne et l'énergie géothermique (...) ne seront pas atteintes.* »
- « *Force est donc de constater qu'il y a une lacune s'agissant de la réalisation des objectifs (...) et de la garantie d'une part de production indigène adéquate en vue d'assurer la sécurité de l'approvisionnement* »
- « *plus aucun consensus n'existe en ce qui concerne la responsabilité globale à l'égard de la sécurité d'approvisionnement en électricité* ».

Mais hélas, la suite ne présage rien de bon :

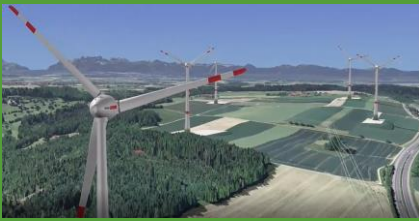
- « *Il convient maintenant de montrer comment le développement souhaité des énergies renouvelables et la garantie de la disponibilité de la production indigène peuvent être assurés, tout en gardant à l'esprit que, du fait de la décarbonisation, la consommation d'électricité pourrait ne pas évoluer comme prévu* ».

En clair, les économies d'électricité annoncées à grand fracas ne sont plus qu'un souvenir et c'est la pagaille. La situation kafkaïenne que nous craignons depuis le début se réalise encore plus tôt que prévu. Sous le coup des émotions et des idéologies, la Confédération a élaboré une stratégie énergétique bâclée et n'a jamais défini ni démontré comment elle comptait la mettre en œuvre.

A force de vouloir combattre à la fois le nucléaire et le fossile, vouloir le beurre et l'argent du beurre, elle s'est mise dans une pétaudière dont elle n'est pas près de sortir.

Brèves :

## Les parcs éoliens en 3D



Paysage Libre Suisse est en train de réaliser avec le concours des associations une série de simulations impressionnantes en 3D des divers parcs éoliens. La première d'entre elles concerne le projet de Bavois.

## Echecs répétés au Nufenen



Avec une production 2018 égale à la moitié des prévisions initiales, le parc éolien de Gries confirme pour la deuxième année la surévaluation crasse de ses capacités de production. Malchance et défauts de jeunesse affirment les exploitants !

## Mollendruz : site Internet réservé aux supporters !



Nouvelle technique de communication des Zurichois : pour accéder au site Internet, il faut d'abord affirmer que l'on est en faveur du projet. Le clic permet évidemment d'accumuler artificiellement des supporters et au passage, de piquer votre adresse IP.

Bravo les communicants d'EWZ!

## Vaud

### Pétition Sauvez Chasseron – Creux-du-Van : échec devant le Grand Conseil

Comme nous l'attendions, le Grand Conseil a décidé de classer la pétition, suivant en cela les propositions de la commission chargée d'étudier cette dernière. Mais le débat a tout de même duré assez longtemps pour permettre aux différentes opinions de se faire connaître. Peine perdue : les arguments tels que : « il faut appliquer la stratégie 2050 remplacer le nucléaire par tous les moyens possibles, même imparfaits » ont balayé les arguments des opposants, qu'ils soient de droite ou de gauche.

Force est de constater une fois de plus qu'on n'est visiblement pas dans le domaine du rationnel et du raisonnable mais dans la politique pure et dure. Cela confirme que la stratégie actuelle de Paysage-Libre Vaud qui mise avant tout sur des actions locales liées directement aux projets éoliens est la bonne. Vouloir tenter émouvoir les députés ou même le peuple vaudois, dont il faut toujours se rappeler que les deux tiers habitent dans la région lémanique ou dans des villes est une illusion.

Concernant une région très peu habitée et où la mobilisation de la population était moindre qu'ailleurs, la pétition avait pour buts de sensibiliser les populations locale et vaudoise à la protection de paysages exceptionnels à préserver. Elle n'a que partiellement été entendue.

Mais la lutte est très loin d'être finie puisque l'ensemble des ONG participantes à la pétition entendent préserver la région et que dernier mot reviendra aux communes concernées, respectivement aux tribunaux.

## Sur le terrain

### EolJoux : le Grand Tétrás et les études ornithologiques contradictoires

On sait que le fameux coq de bruyère est l'une des raisons de la mobilisation exceptionnelle des ONG contre les projets éoliens de la chaîne jurassienne. En gros, il est en voie d'extinction si on ne le protège pas au maximum et la région où sont prévues les éoliennes d'EolJoux en est la réserve majeure de Suisse.



Une large étude réalisée en Espagne pendant cinq années dans le cadre de l'Université de León a démontré les résultats calamiteux d'un grand parc éolien dans un massif forestier peuplé par le fameux grand tétras.

Un expert attiré de l'officialité éolienne a été mandaté pour faire sur place un voyage de quelques jours afin de vérifier le sérieux de cette étude. Sans surprise, ses conclusions sont celles qui étaient attendues : l'étude espagnole ne vaut pas grand-chose. Evidemment, les promoteurs se sont empressés de faire connaître cette information réjouissante qui les sert parfaitement, sachant que l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) s'oppose au projet. Pas de chance, ce travail orienté et superficiel a été facilement démonté par d'autres experts qui eux, sont neutres et pas payés par les promoteurs ou le canton.

Secrétariat : Paysage-Libre Vaud, Chemin de Mandou 5 - CH-1041 Bottens [info@plvd.ch](mailto:info@plvd.ch) – [www.plvd.ch](http://www.plvd.ch) - Tél : + 41 (21) 881 37 53



## LES SOCIALISTES LACHERAIENT-ILS L'ÉOLIEN ?

Lors de la campagne électorale en cours, les socialistes font très fort en publiant un « [plan Marshall](#) » pour le climat prévoyant d'investir environ 12 milliards par an. Celui-ci comprend un document stratégique assorti d'une quarantaine de mesures concrètes. Heureuse surprise, dans l'un comme dans l'autre, plus un mot sur les éoliennes.

Très émus, des amis de PLVD ont très vite demandé une confirmation de ce scoop aux dirigeants du PS. Mais malgré les relances, ceux-ci se sont bien gardés de faire la moindre réponse.

Chacun votera selon ses conclusions.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 10 – septembre 2019

### Suisse

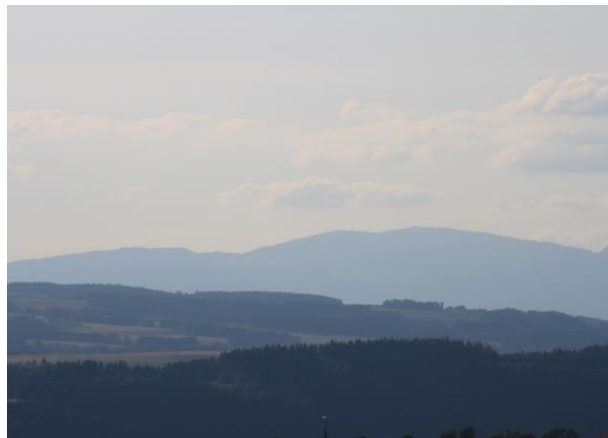
#### Deux consultations fédérales lancées ce printemps

Ce printemps, la Confédération a lancé deux consultations publiques « [Conception énergie éolienne 2019](#) » et « [conception paysage suisse](#) ». La première était réservée à un cercle réduit d'autorités et de groupements d'intérêts et nous l'évoquons ci-dessous sous la rubrique Vaud pour stigmatiser la politique inadmissible du Conseil d'Etat.

La seconde, quoique d'une moindre importance est publique et chacun peut y réagir jusqu'au 15 septembre. Paysage-Libre Suisse qui n'avait pas été consulté ni pour l'une ni pour l'autre des consultations a fait sa propre réponse que nous avons approuvée ([texte en allemand seulement](#))

### Vaud

#### Le Conseil d'Etat confirme qu'il se fout des paysages du Plateau et du Jura et de leurs habitants : une honte !



Ce printemps, la Confédération a lancé une consultation publique pour sa nouvelle « [Conception énergie éolienne 2019](#) ». En juin, le Conseil d'Etat vaudois à majorité rose-verte a produit une [réponse](#) en renouvelant évidemment son allégeance à l'OFEN, mais en émettant également des réserves permettant en gros :

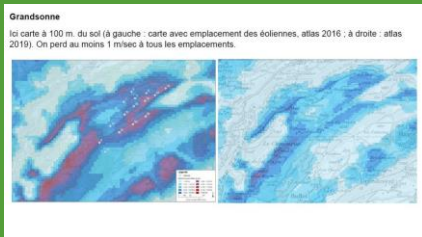
## Brèves :

### Visite du tribunal cantonal au Mollendruz



La CDAP a organisé avec les parties concernées par la procédure une visite du site destiné à recevoir les douze éoliennes du Mollendruz. De nombreux opposants qui avaient également fait le déplacement ont marqué par leur présence silencieuse une réprobation décidée qui présage une lutte de longue haleine. Merci à eux.

### L'Atlas des vents 2019 désormais contesté par les promoteurs



Cité régulièrement dès 2017 pour son inventaire très réjouissant des « gisements de vents » afin d'étayer les arguments des promoteurs (image de gauche), l'Atlas des vents 2019, bien plus complet et réaliste, est aujourd'hui dénoncé par les mêmes promoteurs pour des imprécisions et donc son inutilité dans l'appréciation des projets.

Il est vrai qu'il est nettement moins sexy que son prédécesseur (image de droite). Le Conseil d'Etat vaudois s'est donc empressé de reprendre l'argument dans sa réponse à la consultation sur l'énergie éolienne (voir ci-contre).

- D'autoriser des parcs produisant moins de 20 GWh /an
- De faciliter le développement de parcs dans les zones classées IFP
- De ne pas tenir compte des valeurs du nouvel Atlas des vents dans les procédures
- D'autoriser le canton à ne pas compenser les surfaces d'assolement (SDA)

Ben voyons ! cela montre que le gouvernement vaudois, face à l'avalanche d'oppositions et de recours, est de moins en moins sûr que son ambitieuse planification éolienne puisse se réaliser dans les conditions actuelles. Rappelons-nous les propos tenus naguère par une conseillère d'Etat que l'on pourrait résumer ainsi : « les éoliennes sont nécessaires et nous allons les réaliser. S'il le faut, on changera les règles du jeu ». Nous en avons eu un premier aperçu avec le scandale de La Praz et la décision de passer en force avec le défrichement à la Vallée de Joux.

Les autorités vaudoises sont majoritairement attirées géographiquement et mentalement vers les paysages lacustres et finalement très urbains de la région lémanique\* et pensent qu'il en est de même pour les étrangers (pas une photo du Plateau et du Jura sur les pages d'accueil du [site Internet du canton](#)).

Les autorités de Suisse alémanique, au contraire, sont par nature bien plus amoureuses et respectueuses de leurs patrimoines paysagers campagnards dont elles ont compris la valeur inestimable. Pour ces raisons, elles ont déjà sagement renoncé à plusieurs projets (Appenzell et Glaris notamment).

Il ne reste plus qu'à espérer que lors de la consultation, ces dernières fassent pencher la balance du bon côté.

*\*Cette situation s'explique quasi arithmétiquement par le fait que les deux tiers des Vaudois habitent ou travaillent sur l'Arc lémanique. Il en va de même pour le Conseil d'Etat.*

### Pétition Chasseron – Creux-du-Van

A l'exception de celui de Tévenon, les autres législatifs des communes citées par la pétition : Fiez, Bullet, Grandevent, Fontaines-sur-Grandson, Mauborget, Tévenon, Provence, Bonvillars et Concise ont d'abord dédaigné répondre aux pétitionnaires, prétextant notamment que cette affaire concernait le canton. Raté, c'est illégal ! A notre demande, le préfet leur a envoyé une lettre très claire les priant fermement de faire leur travail comme le précise clairement [la loi sur les communes rév. 2013 art. 34 b/c/d/e](#)

### Sur le terrain

#### Manifestations publiques à Bavois et aux Rasses :

L'association « Vents Contraires à Bavois » a organisé avec succès une présentation publique qui a réuni 80 personnes le 20 juin à la Grande Salle. L'occasion de présenter le film 3D sur le futur parc qui a fait grosse impression. Vous pouvez le visualiser ici <https://www.windparks.ch/> en cliquant sur « Bavois » sur la carte de ce site.

De son côté c'est le 19 septembre 2019 à 20h que l'association « Vol-au-Vent – Chasseron Creux du Van » organise une présentation publique au Grand Hôtel des Rasses. Le tout nouveau film 3D sur les parcs de la région y sera également présenté. Venez nombreux !



## FISSURES ?

Des jugements du tribunal cantonal en faveur de l'éolien sont tombés. Politiques et sommaires, ils privilégient le seul intérêt national énergétique amenant ipso facto les recourants à poursuivre leurs actions au niveau fédéral. Les opposants, tenaces, préparent déjà la suite en cas de rejet par le TF. Pendant ce temps, loin des salles d'audience, l'édifice est en train de se fissurer : l'éolien allemand s'effondre, les campagnes françaises se révoltent, chez nous, même l'OFEN fait passer l'éolien au second plan de ses priorités, des personnalités politiques osent enfin émettre des réserves et Jacqueline de Quattro s'en va.

De bonnes raisons d'espérer.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 11 – décembre 2019

### Suisse

#### A Berne, l'éolien n'est plus une priorité. Vaud n'a encore rien compris

La politique du CF en matière énergétique vient d'être adaptée. Les priorités sont désormais la libéralisation complète du marché de l'électricité, la sécurité d'approvisionnement et le renforcement des incitations à investir dans les renouvelables indigènes.

**La grande hydraulique** est l'épine dorsale de la production électrique. Les contributions d'investissement doivent être doublées. **Le solaire** va voir la concurrence être renforcée. Les rétributions uniques pour les grandes installations passeront par des appels d'offres. Pour les **autres énergies renouvelables** : la rétribution du courant injecté (RPC) disparaît pour les nouvelles éoliennes, la petite hydraulique, le biogaz et la géothermie. Restera une contribution d'investissement aux coûts de planification. Les mesures d'encouragement étant remplacées par des instruments plus efficaces, le financement se fera par la taxe de 2,3 ct/kWh perçue sur le réseau, inchangée.



Pourquoi ces changements ? Les nouveaux scénarios prévoient une durée de vie des centrales nucléaires prolongée de 50 à 60 ans. Le CF ne pense pas que les objectifs actuels soient réalisables dans les délais prévus. Le renforcement de l'hydraulique prendra du temps. Et l'accent doit être mis sur le photovoltaïque, qui semble être sur la bonne voie. Alors, pourquoi l'éolien est-il transféré en "ligue B" ?

Les objectifs de production éolienne apparaissent peu réalistes. A Berne, on a certainement pris en compte les renoncements en cascade de projets éoliens dans toute la Suisse nord-orientale. De plus, surestimée, la productivité moyenne des parcs est revue à la baisse de 30% malgré de meilleures machines. Le potentiel éolien est donc réduit de moitié au moins et sa haute intermittence le rend encombrant.

Pourquoi le canton de Vaud s'obstine-t-il à vouloir rester le porte-drapeau de l'éolien suisse ? Alors que presque plus personne ne le suit dans cette voie. Et que le Conseil fédéral montre une volonté à transférer les aides vers d'autres sources d'électricité ?

## Brèves :

### Mesures de sécurité pour protéger les éoliennes de St-Brais : vision du futur ?



L'avantage du petit parc de St-Brais (JU) est d'être en place depuis 10 ans. Il préfigure souvent ce qui peut se passer lorsque les éoliennes provoquent des nuisances à la longue insupportables. Après 2016, un deuxième « sabotage » a eu lieu ce printemps, la société propriétaire a décidé de [sécuriser le site](#). Gageons que certains parcs à construire pourraient bien connaître le même sort.

### Bel Coster : SOS Jura, PLVD, et les ONG font recours avec l'appui des Français



L'acceptation par le canton du projet Bel Coster et le réjet par la CDAP des recours contre le projet Sur Grati ne découragent pas SOS JURA qui lutte à la fois contre les parcs éoliens de Bel Coster, de Sur Grati et du Mollendruz.

Mieux encore, elle vient d'obtenir contre Bel Coster la confirmation d'une participation active des voisins français de l'association Vivre au pied du Mont d'Or et de la Commune de Jougne qui, avec l'appui des autorités préfectorales, vont défendre le tourisme local en pleine évolution ainsi que leurs sources situées juste sous le parc prévu.

## Vaud

### A bout d'arguments, le canton règle la question climatique avec les éoliennes !

L'Office Fédéral de Environnement est fermement opposé au projet éolien d'EolJoux et l'a fait savoir en faisant recours contre les décisions du canton. Lors de la visite de la CDAP sur les emplacements du parc, le 28 novembre dernier, Cornelis Neet, directeur général de l'environnement a rétorqué à 24H :

« Le Canton n'a pas changé de position vis-à-vis de ce projet (...). Considérer comme le fait l'OFEV que ce projet condamnerait le grand tétras va trop loin. Ce parc, s'il se réalise, fera partie des efforts, qui, mis bout à bout, permettront peut-être d'améliorer la situation du climat, et c'est l'évolution du climat qui condamne, à terme, cet animal dans le Jura. L'espèce dépend de l'entretien de son habitat et de surfaces protégées, domaines pour lesquels nous avons des compétences. »

Au moment où les éoliennes sont en perte de vitesse un peu partout, c'est le moment pour les promoteurs et leurs alliés politiques d'invoquer le dernier argument pour tenter de les sauver : le climat. Alors ça bravo, c'est trouvé !

Pas de chance, le bilan climatique soi-disant positif des éoliennes est aujourd'hui remis en question un peu partout, comme ici <https://www.tdg.ch/savoirs/environnement/important-cout-climatique-eoliennes/story/14259485>

## Sur le terrain

### Parc Jura Vaudois : les opposants aux projets éoliens du Jura se font lire à défaut de se faire entendre

Cet automne, des panneaux routiers du [Parc Jura Vaudois](#) à l'entrée des communes de Mollens, Ballens, Montricher, Berolle et Bière ont été recouverts d'une affiche montrant le logo du parc naturel parsemé d'éoliennes.

Il faut dire que la [zone géographique](#) couverte par les activités du parc comprend les parcs éoliens de Bière, EolJoux, Mollendruz et Sur Grati qui ensemble totalisent près d'une quarantaine d'éoliennes. Comme par hasard, celles-ci n'apparaissent nulle part sur le site Internet et dans la communication de cette organisation dont le premier objectif est la « **préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage** ».

Décidément, comme à Lausanne avec le projet de [parc périurbain](#) en plein milieu des éoliennes du [Chalet-à-Gobet](#), la schizophrénie est au pouvoir.





## BONNES POUR LE CLIMAT ?



Après le canton, Suisse Eole tente désormais de [surfer](#) sur la déferlante climatique pour convaincre le bon peuple de la nécessité des éoliennes.

On a pu voir récemment des militants du climat brandir naïvement des éoliennes comme symboles de leur lutte. Si ces derniers se trompent par ignorance, on ne peut pas en dire autant de Suisse Eole qui elle, trompe sciemment le public suisse (voir ci-contre).

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 12 – février 2020

### Suisse

#### Non, les éoliennes ne sont pas bonnes pour la politique climatique suisse

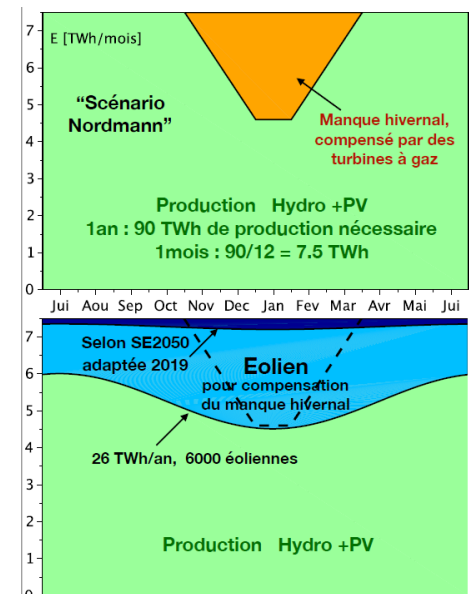
Le remplacement du nucléaire, les voitures électriques et les pompes à chaleur exigeront une production supplémentaire de près de 50 TWh/an\* en 2050. Avec les 40 TWh/an existants, cela fera un total de 90 TWh/an. On sait maintenant que la Confédération mise principalement sur le photovoltaïque et dans le scénario le plus optimiste<sup>1</sup> (50 TWh/an), il faudra 9 TWh/an produits avec des turbines à gaz pour couvrir le déficit hivernal moyen (en orange) de cette production solaire. Ces turbines émettront 4.4 mégatonnes (Mt) de CO<sub>2</sub>.

Les éoliens ont la prétention de faire mieux : compenser ce déficit, se passer des usines à gaz et économiser ainsi les 4.4 Mt de CO<sub>2</sub> qu'elles produiraient.

Le schéma montre le profil de production annuelle nécessaire en 2050. Au creux de l'hiver, il manque un tiers de la production. Sur 5 mois, cela représente 9TWh, mais sur toute l'année, l'éolien devrait produire 26 TWh, ce qui est juste impensable (6000 machines de 3MW ...).

De toute façon, ce dernier chiffre est nettement supérieur au 4.3 TWh/an d'éolien prévu initialement par la Stratégie Énergétique 2050. Et comme on ne parle plus à Berne que de moins de la moitié de ces valeurs cibles (voir brève « Leuthard » ci-dessous), la contribution éolienne à la production hivernale s'annonce tout simplement insignifiante. L'éolien ne peut donc plus prétendre être un élément essentiel de la nouvelle politique climatico-énergétique de la Confédération et conserver son étiquette de priorité nationale.

\*térawattheure : 1 TWh = 1 milliard de KWh



<sup>1</sup> Roger Nordmann, conseiller national - [Le plan solaire et climat](#), édition Favre, 2019.

Brèves :

## Une information au Conseil général relance l'association Pieduvent St-Oyens



Lors de la séance du 11.12.19 le Conseil général a donné la parole au président de l'association [Pieduvent St-Oyens](#) .

Celui-ci a pu exprimer les craintes de ses membres. Le fait, suffisamment rare pour être salué, s'est immédiatement traduit par une bonne dizaine de membres actifs supplémentaires. Cela confirme le slogan : **les opposants éoliens sont des gens qui ont été informés.**

## Doris Leuthard : les objectifs éoliens sont inatteignables !



A la fin d'une interview diffusée lors de « Mise au point » du 26.01.20 (voir ci-dessus dès 6.5'), Doris Leuthard reconnaît implicitement ce que nous affirmons depuis longtemps : les objectifs éoliens fixés au départ à 4.2 TWh ne seront jamais atteints à cause des résistances populaires.

Comme aujourd'hui, elle se contenterait du tiers, il faut donc attendre encore un peu...

## RTS : « Mise au point » et l'arroseur arrosé

C'est un truisme de dire que l'émission « Mise au point » du 26 janvier 2020 a fait réagir : plusieurs centaines de courriels consternés et révoltés sont parvenus à Paysage Libre Suisse et Vaud. Des dizaines d'autres ont été adressés spontanément aux responsables de l'émission qui se sont contentés de répondre par un texte copié-collé d'une banalité affligeante. De leur côté, les deux fédérations ont immédiatement réagi auprès de l'organe de médiation de la RTS. Il n'a pas été trop difficile de contester cette émission tendancieuse, faits et chiffres en mains (voir l'article sur [plvd.ch](#)).

Il faut savoir que l'émission qu'on aurait pu croire directement sortie des cuisines de Mmes Chevalley et de Quattro tant elle était partisane, caricaturale et bâclée a pourtant bien été réalisée par un vrai journaliste. Mais la bonne surprise, ce sont les séquences tournées en Autriche qui montrent longuement les plaines plates, tristes et monotones de Pannonie, hérissées de dizaines d'éoliennes géantes. Dans sa démarche complaisante, le journaliste a probablement voulu montrer ce dont les Suisses risqueraient bien d'être privés.

Nous, on n'aurait pas pu faire mieux pour les dégoûter. Merci M. Enderlin...

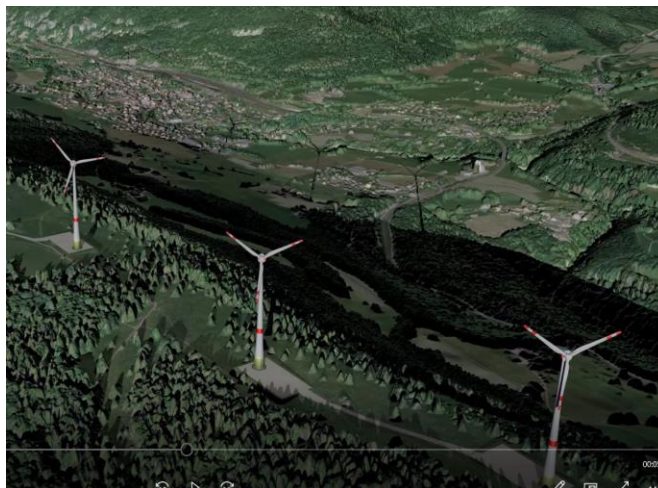
Cliquer [ici](#) ou sur l'image pour visionner le reportage



## SUR LE TERRAIN

### Sortie du film 2D/3D BelGraMo

Le film réalisé par Paysage-Libre Suisse et PLVD a été publié avant les fêtes. C'est aussi le plus long puisqu'il décrit la destruction prévue des paysages jurassiens concernés par les projets Bel Coster, Sur Grati et Mollendruz. Rappelons que ces trois projets sont en pleines procédures judiciaires vaudoises et fédérale.



Extrait du film BelGraMo : ombres portées sur Vallorbe





## NE PAS BAISSER LA GARDE !

La crise majeure que vit le monde aura sans doute créé des dommages considérables et bousculé beaucoup d'habitudes. Elle aura aussi provoqué des remises en question qu'il faudra du temps à digérer.

Les premières nouvelles un peu positives à peine tombées, les états-majors des partis et lobbies préparent déjà la manière dont ils pourront exploiter ces événements dramatiques à leur profit. En matière d'énergie, l'autonomie et l'indépendance reviennent sur le devant de la scène et les promoteurs éoliens essayeront de faire croire que leur technologie importée, coûteuse et dépassée, est une clé de la solution. Nous nous y préparons.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 13 – avril 2020

### Suisse

### Modification de la loi sur l'énergie : Suisse Eole pleurniche pour avoir encore plus de facilités et de subventions pour les éoliennes

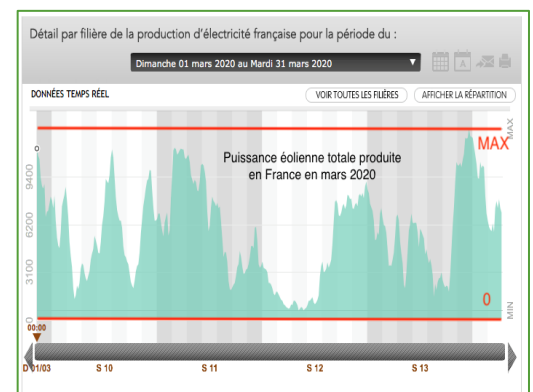
La révision en cours de la loi sur l'énergie confirme l'intention fédérale de reléguer l'éolien à l'arrière-plan en n'y consacrant plus que 7% du budget (voir tableau ci-contre).

Mais Suisse Eole ne s'en contente pas : le lobby exige un [statut « prioritaire »](#) pour les éoliennes en raison de leur importance disant essentielle dans l'approvisionnement hivernal, période où elles produisent le plus et où l'on a besoin de plus d'électricité. Jusque-là c'est vrai, mais quelques réalités démolissent complètement ce raisonnement spéculatif :

- En hiver, les régimes de vents sont généralement les mêmes sur toute l'Europe de l'Ouest. Donc, quand il y a du vent, toutes les éoliennes produisent en même temps.
- Cette surabondance fait parfois baisser les prix du marché jusqu'à les rendre négatifs.
- Rajouter des éoliennes en Suisse ne fait qu'amplifier le problème et coûte cher : le courant éolien est acheté par Swissgrid au tarif de 20 ct/kWh garanti par la RPC, mais il est revendu pour quelques centimes.
- Cette surabondance hivernale n'empêche pas de nombreuses périodes presque sans vent (voir figure).
- Il vaut donc mieux investir dans des soutiens à la grande et moyenne hydraulique qui peut parfois remplir ses bassins quand les prix sont très bas et produire du courant lorsqu'ils sont élevés. Cette stratégie rendrait service aussi à nos voisins.

Tableau 1 : contributions prévues en Mios de CHF / an

Mises aux enchères pour les installations photovoltaïques	65
Contributions d'investissement allouées pour les grandes installations hydroélectriques	55
Contributions d'investissement allouées pour les installations de biomasse	30
Contributions d'investissement allouées pour les petites installations hydroélectriques	30
Contributions d'étude de projet	20
Contributions d'investissement allouées pour les installations éoliennes	15
<b>Total</b>	<b>215</b>



Brèves :

EolJoux : OFEV contre OFEN



Les procédures du projet éolien EolJoux, situé juste au-dessus de la frontière française entre le Brassuz et Bois-d'Amont, sont en phase de recours au Tribunal cantonal.

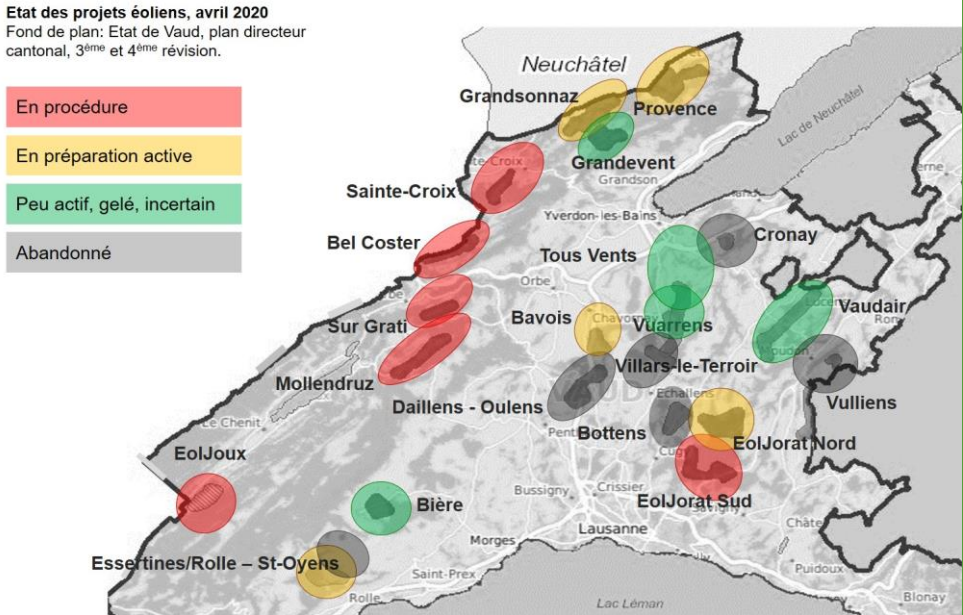
Parmi les recourants, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) défend avec une fermeté réjouissante les raisons de son opposition formelle au projet. Parmi celles-ci, on retiendra surtout la violation de zones protégées au niveau fédéral et cantonal, l'insuffisance des compensations proposées et la pauvreté méthodologique des études ornithologiques réalisées par un expert payé par les promoteurs.

La dévaluation immobilière confirmée à 20-30% !



S'appuyant sur une récente étude très discutable, le directeur de l'OFEN affirme que les éoliennes n'ont aucune influence sur les prix immobiliers. C'est faux bien sûr, mais pas tant que ça : des témoignages officiels de notaires suisses et français nous montrent surtout que dans la majorité des cas (75%), quand il y a des éoliennes construites ou prévues, il n'y a plus de marché immobilier du tout.

Pour le reste, leurs estimations parlent d'un ordre de grandeur de dévaluation de 20- 30 %.



Les projet éoliens vaudois en procédure (en rouge) évoluent tranquillement mais sûrement : EolJoux : voir ci-contre – Mollendruz : attente d'une décision de la CDAP – sur Grati : en pleine procédure au TF – Bel Coster : procédure cantonale en cours – Ste-Croix : procédure en cours au TF – EolJorat-Sud : procédure en cours au TF.

Les projets éoliens vaudois en préparation active (en jaune) évoluent aussi lentement mais puisqu'ils n'ont pas encore été mis à enquête, ce sont ceux sur lesquels nous pouvons encore agir politiquement : plusieurs actions avaient été planifiées dans le terrain pour ce printemps mais ont été reportées en raison des évènements.

Sur le terrain

Sortie du fim 2D/3D Bière et Essertines-sur-Rolle

Le tout dernier film réalisé par Paysage-Libre Suisse et PLVD a été publié fin février. Il décrit ce que pourraient devenir les magnifiques paysages du pied du Jura sur les hauts de Rolle et de Morges.

Rappelons néanmoins que le projet de Bière est pour l'instant suspendu et que celui d'Essertines-sur-Rolle a déjà été amputé des trois éoliennes de la commune de St-Oyens, où l'opposition politique au projet semble se généraliser. Très actives, les deux associations locales [Pieduvent – Bière](#) et [Pieduvent - St-Oyens-Essertines sur Rolle](#) n'y sont pas pour rien.

Reste encore à convaincre les habitants d'Essertines-sur-Rolle...



Photos du film : en haut, projet EssairVent depuis St-Oyens, en bas, projet de Bière depuis Bière



## SEUL PROGRES EOLIEN POSSIBLE : LE GIGANTISME

Il paraît qu'une fois les éoliennes installées, les riverains s'en feraient une raison et s'habitueront. A voir les innombrables plaintes qui fleurissent partout aux abords des parcs éoliens, on peut en douter. D'autant que le scénario est souvent le même : après un temps fréquemment bien inférieur à leur durée de vie théorique, les éoliennes initiales sont remplacées ou complétées par d'autres, plus grandes, plus performantes mais aussi plus nuisibles. Cette course au gigantisme n'est pas près de s'arrêter (voir ci-contre) et il n'y a aucune illusion à se faire dès lors qu'un parc est construit. Il est donc nécessaire de s'y opposer le plus vite possible.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 14 – juin 2020

### International

#### Où s'arrêtera la course à la hauteur ?

Hormis la question insoluble de l'intermittence de leur production, les éoliennes sont confrontées à des problèmes d'efficacité, surtout en version terrestre dans des régions à faible vent comme la Suisse. Pour y remédier, il faut aller chercher les vents de plus en plus haut. Quelques exemples :

- [General Electric Cypress](#) (5 MW – 240 m)
- [Vestas V150-5.6 MW](#) (5.6MW – 241 m)
- [Enercon 160-EP5](#) (4.6 MW - 246 m)
- [Siemens – Gamesa SG 5.8-170](#) (5.8 MW – 250 m)



Siemens - Gamesa 5.8 (250 m)



Parc de Gaildorf (264.5 m)

Photo: Max Bögl Wind AG/photographe: Reinhard Mederer

Nul doute que la progression continuera dans cette direction pour l'éolien terrestre. À [Gaildorf](#), près de Stuttgart, des éoliennes de General Electric ont été montées sur des réservoirs et atteignent 264.5 m. Record battu.

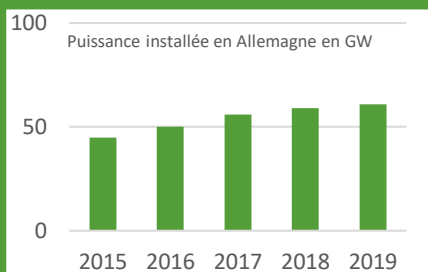
En Suisse, on n'est pas en reste : les éoliennes prévues à Bavois pourraient être des Enercon [E138](#) ou [E141](#) (230 m).

## Brèves :

### Mollendruz : recours rejetés

Les recours ont été rejetés par la justice vaudoise, sans s'embarrasser des demandes d'enquêtes complémentaires déposées par les recourants et sans même organiser une audience publique. Sa façon expéditive de traiter un projet qui va concerner une majorité de Vaudois montre une fois de plus son refus de traiter les choses en profondeur. Le recours au Tribunal fédéral est déjà en préparation avec les ONG.

### Eolien allemand en panne



En Allemagne, une puissance éolienne de 4.0 GW a été ajoutée en 2017, puis 2.4 GW en 2018 et seulement 0.7 GW en 2019. Cette baisse est due à la réduction des subventions. Mais surtout, expérience faite, les allemands ne veulent plus d'éolien, au point que le gouvernement veut [une distance minimale de 1000 m](#) entre machines et habitations, et ne lâche rien en dépit des pressions du lobby éolien. A nous d'en tirer la leçon.

### Les rêves de Suisse Eole : 2000 – 3000 éoliennes !



Les éoliennes suisses produisent 0.2% de la consommation actuelle d'électricité. Suisse Eole clame qu'il sera possible de produire 10%, de ladite consommation en 2050 ou même 15% (moyenne européenne 2019).

Un simple calcul nous montre que, selon leur puissance, on parlerait alors de 2000 à 3000 éoliennes.

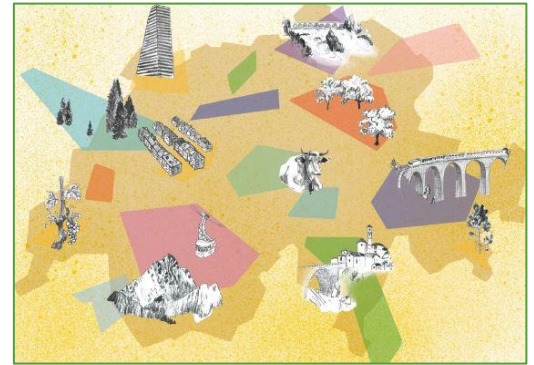
## Suisse

### Révision de la loi sur l'énergie

Une proposition intéressante à propos de l'aide aux études de projet éolien s'est glissée dans le projet qui est en consultation : « **le Conseil fédéral fixe les critères d'aptitude (exigences minimales relatives à la qualité de la mesure du vent, etc.) et se consulte avec le canton d'implantation** ». Notre message répété sur les mesures fantaisistes et les trop hautes productivités annoncées semblerait avoir été entendu à Berne.

### La conception « Paysage suisse » ferait-elle taire les éoliens ?

La Conception « Paysage suisse » vient d'être publiée. Ce [document de l'OFEV](#) présente l'approche de la Confédération pour protéger le paysage suisse et éviter les conflits d'objectifs. Il est à noter que le sujet de l'énergie éolienne n'est pas mentionné une seule fois dans cet instrument de planification du territoire. Mieux encore, aucun des dessins qui illustrent cette nouvelle conception ne contient la moindre éolienne. Bizarre : à l'heure où nous écrivons, on n'a pas encore entendu hurler Suisse Eole et sa clique, mais cela ne saurait tarder...



*Cliquer pour ouvrir le document*

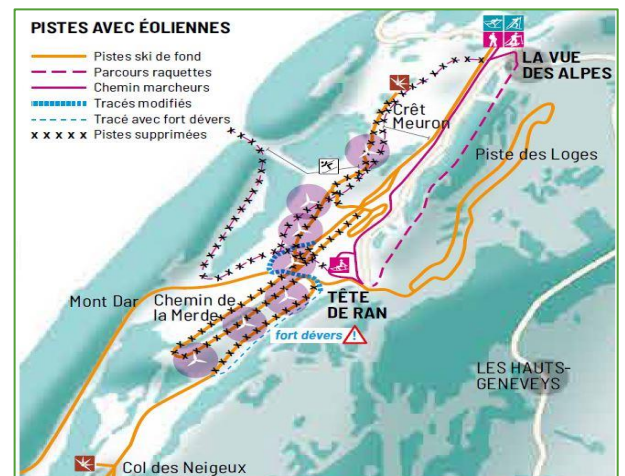
### Ailleurs en Suisse

### Les skieurs neuchâtelois réunissent en deux mois 9'000 signatures pour sauver le centre nordique de la Vue-des-Alpes

Un grand coup de chapeau à nos amis neuchâtelois qui viennent de faire un carton avec leur pétition contre le projet éolien de [Crêt Meuron](#). Pour l'avoir visité récemment, nous pouvons témoigner de l'attrait qu'exerce ce centre sportif sur toute la région et de la sérénité qui y règne.

Par cette pétition, près de 9'000 skieurs de fond, raquetteurs, lugeurs, randonneurs, amoureux des crêtes jurassiennes en été comme en hiver, majoritairement domiciliés dans la région, mais pas uniquement, marquent leur attachement au site de La Vue-des-Alpes / Tête-de-Ran et demandent au promoteur britannique RES de renoncer à son projet éolien. Cerise sur le gâteau et une première à notre connaissance en Suisse : [Tourisme neuchâtelois](#) fait partie des opposants !

L'Office du tourisme du canton de Vaud ferait bien de s'en inspirer pour sauver une partie importante de son fonds de commerce...





## LA MESSE SERA-T-ELLE DITE PAR LE TRIBUNAL FEDERAL ?

Quatre recours vont être jugés par le TF, le premier d'ici la fin de l'année. Dès lors, deux scénarios sont imaginables.

1. L'acceptation de tout ou partie des recours : victoire des opposants ! La politique éolienne vaudoise serait au tapis et aurait de la peine à se relever.
2. Le rejet des recours : victoire du Conseil d'Etat et des promoteurs ! Mais dans le contexte actuel de prise de conscience des populations, le début d'une période de confusions et de troubles, tous les moyens légaux étant bons pour éviter la destruction programmée de nos paysages et de l'environnement. Dans tous les cas, on n'est pas près de voir tourner des éoliennes dans notre canton.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



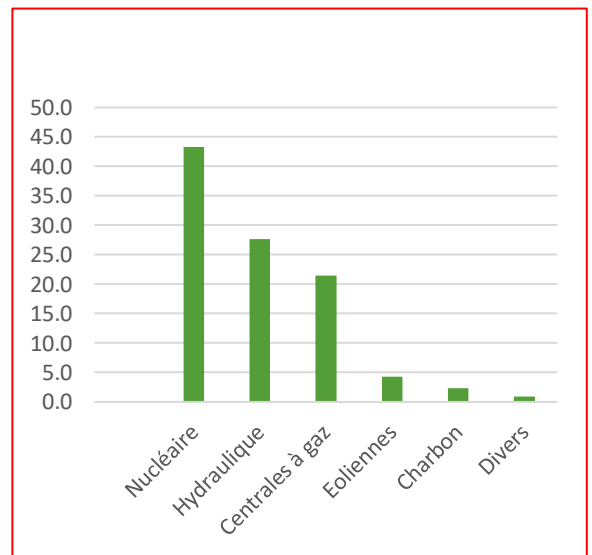
## Bulletin d'information No 15 – août 2020

### Suisse

#### La SES et les réalités du marché

La Fondation Suisse de l'Énergie ([SES](#)) a notamment pour mission de déplorer les trop lents progrès de notre transition énergétique (passage à l'éolien et au solaire) et de sermonner ses différents acteurs, ce qu'elle fait régulièrement avec application.

Dans un récent communiqué [repris par 24 Heures](#), elle observait que « le mix énergétique moyen de l'électricité produite en Suisse en 2019 se composait de 56,4% d'énergie hydraulique et de 35,2% d'énergie nucléaire ». Mais elle constatait aussi que le courant vendu par les grands acteurs énergétiques suisses est encore, pour deux tiers, issu du nucléaire et des énergies fossiles (voir schéma) regrettant par là-même que les émissions de CO2 par kWh vendu n'aient guère diminué.



Mais les réalités du terrain montrent que ce n'est pas si simple : les grands fournisseurs d'électricité doivent optimiser leurs affaires dans l'intérêt de leurs actionnaires (collectivités publiques pour l'essentiel). C'est ainsi qu'ils exportent la moitié de notre l'électricité hydraulique (totalement verte) à bon prix puisqu'ils peuvent en piloter la production. Parallèlement, ils importent de l'électricité provenant du nucléaire, du gaz ou du charbon à prix cassés en raison des diverses surproductions européennes récurrentes. Résultat des courses, de jolis bénéfices. On ne peut leur en vouloir car ils font leur boulot.

Mais l'on cherche vainement la cohérence chez les partisans de la transition énergétique actuelle qui sont de grands naïfs ou se moquent carrément de nous. Les Suisses payeurs de subventions vertes font de gentils moutons faciles à tondre, pendant que les Axpo, Alpiq, BKW et Repower font de gros bénéfices avec du fossile et du nucléaire étranger échangé contre notre bonne vieille hydraulique !

### Brèves :

#### Le plan climat vaudois discret sur les éoliennes



Le Conseil d'Etat a présenté le 24 juin 2020 son « [Plan Climat](#) ». Teinté d'un certain pragmatisme qui semble s'étendre à la question des éoliennes. Un bref passage précise que le plan initial n'est pas changé : obtenir une production de 600 GWh d'énergie éolienne en 2050. On peut même ajouter la prudence à ce pragmatisme puisque l'on ne discerne pas la moindre éolienne dans l'image de couverture du « Plan Climat ». Si après la Confédération, le canton de Vaud lui-même oublie les éoliennes, c'est qu'il n'y croit plus beaucoup...

#### L'aigle royal du Chasseron, les éoliennes, les ornithologues et le Groupe E



Le Musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds a publié fin juin un [communiqué](#) sur la naissance d'un aiglon royal. Après 15 journées d'étude réparties entre 2018 et 2019, un groupe d'ornithologues mandaté à cet effet, peut affirmer que le nouveau-né et ses parents n'auront rien à craindre des dizaines d'éoliennes prévues dans la région. Quand on sait que c'est le Groupe E (promoteur éolien public NE-FR) qui a financé ce « groupe de suivi », on a toutes raisons d'être pleinement rassuré.

#### Le Conseil communal de Froideville torpille le projet EolJorat – Nord

Comme à La [Praz en 2018](#) ou à [Villars-le-Terroir en 2017](#), la révolte contre les éoliennes ne vient pas que des associations d'opposants structurées ou de la faïtière vaudoise Paysage-Libre Vaud qui mènent des campagnes d'information depuis plusieurs années contre les projets du Gros-de-Vaud. A Froideville, ce sont des membres du Conseil communal qui ont préparé et fait accepter, à une large majorité, une motion qui impose notamment un moratoire de 10 ans sur sa participation au projet EolJorat Nord.



*Les éoliennes d'EolJorat-Sud vues depuis Froideville – cliquer sur l'image pour voir la vidéo*

La commune étant bien obligée de se retirer du projet des quatre éoliennes prévues, les trois qui restent auront certainement de la peine à atteindre ensemble la production annuelle de 20 GWh exigée par la Confédération\*. Le projet [EolJorat-Nord](#) est donc fortement compromis car au moins deux autres communes ne semblent pas enthousiasmées par le projet mal ficelé d'Alpiq et des ingénieurs KohleNusbaumer.

De plus, les autorités de Froideville seront contraintes de s'opposer à la construction des éoliennes des projets environnants qui pourraient avoir un impact sur les habitants du village. Cela concerne évidemment [EolJorat-Sud](#) (Lausanne) qui est actuellement en procédure au Tribunal fédéral. En effet, même en cas de rejet des recours par ce dernier, la construction de chacune de ses huit éoliennes (dont au moins quatre d'entre elles sont visibles de Froideville) devrait être mises à l'enquête et permettre donc des oppositions.

En regardant la photo ci-dessus extraite du film de visualisation des projets EolJorat Nord et EolJorat Sud, et sachant que de nombreux nouveaux habitants ont loué ou acheté des appartements tout neufs qui bénéficieront d'une vue exceptionnelle sur les éoliennes lausannoises, on n'a même pas besoin de se demander pourquoi une telle décision a été prise par le Conseil communal !

*\* La production minimale d'un parc éolien exigée pour faire partie des projets dits « d'intérêt national » éligibles pour l'aide fédérale a été fixée arbitrairement par le Conseil fédéral à 20 GWh. On ne sait pas quels critères autres que celui de mettre le plus de parcs possibles sous le régime des subventions.*



## LE POLITIQUE PEUT REPRENDRE LA MAIN SUR LE JURIDIQUE

Le TF prépare une décision très attendue sur les recours formés contre le parc éolien de Ste-Croix. Si c'est non, le parc pourrait se construire immédiatement. Au même moment, une initiative communale demande un moratoire éolien d'au moins 5 ans. Aucun doute qu'elle va réunir beaucoup plus que le nombre de voix nécessaires. Ce faisant, les opposants replacent la question des éoliennes sur le plan politique. Il est vrai que nos conseillères d'Etat en charge du dossier ont affirmé que les éoliennes ne se feraient jamais contre l'avis des populations concernées. De quoi prendre exemple...

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

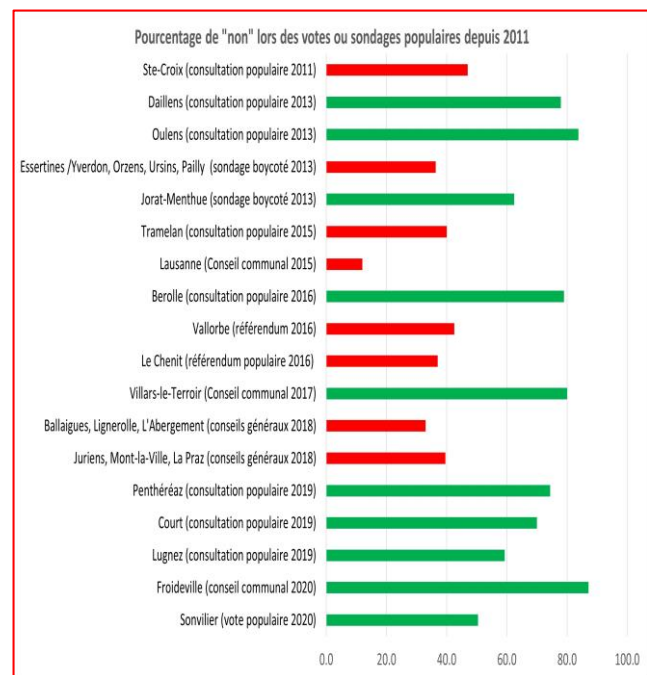


## Bulletin d'information No 16 - octobre 2020

### Suisse

#### Les volontés des citoyens ne sont pas forcément celles de Suisse Eole

En proclamant en boucle que l'éolien bénéficie d'un large soutien populaire, Suisse Eole affirme, sans le prouver que [16 projets sur 18](#) ont été plébiscités par la population entre 2012 et 2018. Mais il y a aussi les sondages et les décisions parlementaires communales qui reflètent les volontés politiques, sans parler des décisions des cantons. Nous avons fait nos propres calculs et constaté que depuis 2011, la tendance est de moins en moins favorable aux éoliennes. Le tableau ci-dessous regroupe les communes s'étant prononcées d'une façon ou d'une autre depuis 2011, concernées par au moins un projet éolien (en vert : plus de 50% de non)



En Suisse alémanique, les rejets et abandons de parcs éoliens se multiplient. Depuis 2018, ce ne sont pas moins de sept parcs qui n'ont pas passé la rampe :

- Lumnezia, Surselva (GR),
- LinthWind à Glaris (GL),
- Rheinau près de Sargans (SG),
- Honegg, Oberegg (AI),
- Liesberg (BL),
- Schleifenberg (BL),
- Vechigen (BE)

Brèves :

## A Sonvilier, une victoire méritée acquise de haute lutte



Dimanche 27.09.20 : la commune de Sonvilier dans le Jura bernois a refusé en votation populaire le projet des « Quatre Bornes » situé entre le canton de Neuchâtel et le Jura bernois. Bravo à l'association Sauvez l'Echelette et à Paysage Libre BEJUNE qui n'ont pas ménagé leurs efforts face à Greenwatt SA (Groupe E). Les moyens qui ont été mis en œuvre par les promoteurs pour gagner cette votation ont été impressionnants : en vain !

## Philippe Tauxe †

Philippe Tauxe, est décédé accidentellement le 09.09.20 près de Troistorrens. Invité pendant plusieurs années aux séances du comité PLVD, il a contribué concrètement à la mise en place de PLVD. Pilote professionnel, il connaissait les crêtes du Jura comme personne et s'est vite engagé dans la lutte contre l'industrie éolienne. Il a réalisé un énorme travail de recherche dans les divers domaines qui concernent notre cause avec une disponibilité et un gentillesse rares.

## La France rallume des centrales à charbon



Plusieurs centrales à charbon ont repris du service depuis septembre. Explications d'EDF : 22 réacteurs nucléaires sont en maintenance sur 56, mais aussi un manque de vent sur l'Europe qui a provoqué l'arrêt des éoliennes. Seule parade : réactiver les centrales à charbon, une énergie très polluante en CO2, mais disponible et rapide à remettre en route.

## Vaud

### EloJorat-Nord : séances d'informations publiques en octobre

Malgré la récente décision du conseil communal de Froideville, les opposants au parc du Jorat rassemblés autour de l'association QUE DU VENT continuent leur lutte sans baisser les bras. Deux séances publiques d'informations ont eu lieu les 7 et 8 octobre à Corcelles-le-Jorat et Peney-le-Jorat. L'occasion de traiter principalement trois questions :

- Impacts sur le paysage
- Efficacité énergétique des éoliennes
- Effets sur les valeurs immobilières

Ces séances ont permis notamment de diffuser sur grand écran [le film 2D/3D](#) réalisé en 2019 montrant les atteintes au paysage que provoqueraient les deux projets joratois.

### Chasseron – Creux-du-Van : le projet de Grandsonnaz bientôt mis à l'enquête



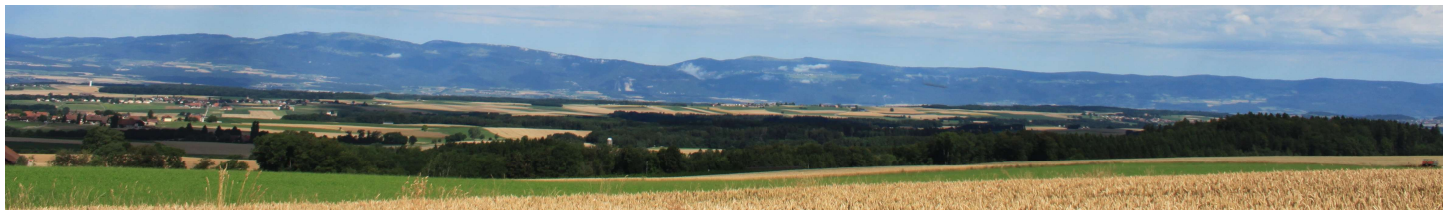
Le premier des trois parcs prévus dans les forêts et pâturages idylliques situés entre Chasseron et Creux-du-Van devrait être mis à l'enquête par les Services Industriels de Genève (SIG) avant la fin de l'année. Il prévoit la construction de 15 éoliennes de 150 m. de hauteur et implique les communes de Bullet – Fiez – Fontaines-sur-Grandson – Grandson et Mauborget. Pour faire passer la pilule, les promoteurs ont lancé une nouvelle opération de séduction : visites sur place avec explications largement relayées dans les médias régionaux <https://www.laregion.ch/les-eoliennes-de-la-grandsonnaz-en-operation-seduction/>.

Nul doute que les promoteurs ne projettent pas aux curieux le film réalisé en 2019 pour visualiser les trois parcs de la région qui avec leur quarantaine d'éoliennes s'ajouteront à celles, voisines, du Jura neuchâtelois : parcs de la Montagne de Buttes et du Mont de Boveresse .

En tout état de cause, les oppositions sont déjà prêtes.

Pour visualiser ces parcs : une carte <https://swissparks.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=918b09be2a634348a4014aa6890d6d03> et un site <https://www.windparks.ch/>





## RÉVEIL DES MÉDIAS ?

Nous avons des raisons de nous réjouir de l'esprit critique qui semble s'installer progressivement dans certains médias romands. A la RTS bien sûr, mais pas que. Depuis plusieurs années, par exemple, 24h démontre son souci d'équilibre et le Journal de Ste-Croix publie une caricature assez cocasse à propos du projet éolien local.

On est pourtant loin du compte. La majorité des médias romands tiennent encore un discours conforme à la doxa officielle. De leur côté, les médias allemands affichent des positions beaucoup plus nuancées et n'hésitent pas à publier des articles parfois très critiques sur la politique éolienne fédérale. Il y a donc encore du pain sur la planche.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 17 - décembre 2020

### Suisse

#### Avec « Temps Présent » du 3 décembre, la RTS commence enfin à creuser la question éolienne et fait preuve de courage

Lors de sa diffusion le jeudi 3 décembre 2020, « Temps Présent » a fait fort en traitant la question des éoliennes avec un titre qui était déjà prometteur : [Eoliennes et si on nous vendait du vent ?](#)

Une fois n'est pas coutume, nous pouvons être contents du service public. La journaliste Françoise Weilhammer a réalisé un reportage incisif mais équilibré qui pose de bonnes questions sur les aspects économiques de l'éolien. Outre l'excellent professionnalisme de son auteure, cette réussite est le résultat du travail que nous menons depuis des années pour informer les médias. Avec ce reportage, nous constatons que les belles promesses des promoteurs et les arguments discutables de Suisse Eole commencent à se fissurer. Nous constatons également que nos visualisations de projets éoliens sont reconnues pour leur sérieux et leur force de frappe. Là aussi, c'est un énorme travail qui porte ses fruits.

Cerise sur le gâteau, dans les jours qui ont suivi et malgré les reproches que lui ont fait le lobby éolien, la RTS a persisté et signé en publiant un résumé de 3 minutes dans l'émission Ma Planète (Play RTS) : [5 choses à savoir sur les éoliennes en Suisse.](#)



### Vaud

#### Ste-Croix : premier succès de l'initiative populaire communale

Avec près de 800 signatures, l'initiative lancée à Ste-Croix pour exiger un moratoire de 5 ans (prolongeable 3 ans) sur le projet éolien de Romande Energie a abouti. Rappelons que si elle est acceptée par la population de Ste-Croix, cette initiative n'aura pas force de loi et ne pourra pas annuler la décision du Tribunal fédéral. Elle sera en revanche un signal politique fort, notamment pour les autorités cantonales qui affirment constamment leur souci de l'acceptation des projets éoliens par la population.

Comme cette initiative va faire son chemin et qu'elle peut inspirer d'autres groupes d'opposants, rappelons-en sommairement les règles ci-après ([Loi 175.11 sur les communes](#)) :

## Brèves :

### Les trois casquettes de Lionel Perret :



Pour qui ne le saurait pas encore, le jeune et sympathique Lionel Perret est directeur de Suisse Eole. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il est d'abord membre de la direction du bureau d'ingénieurs Planair SA. Cela signifie que son rôle chez notre principal adversaire fait l'objet d'un mandat de Suisse Eole, elle-même mandatée à coup de millions par l'OFEN.

Mais ce que l'on sait encore moins, c'est que le même personnage est également responsable politique et médias chez son concurrent de fait qu'est Swissolar. Vous avez dit conflit d'intérêts ?

### Des éoliennes au bout du lac ?



Dans sa nouvelle stratégie énergétique, Genève annonce que près de 3 milliards de francs, investis conjointement par les SIG et le privé, seront à disposition pour développer les renouvelables, en particulier dans la géothermie terrestre et lacustre. L'éolien fait également partie de cette nouvelle stratégie énergétique. Reste à savoir où se trouveront les éoliennes : les recherches se concentrent pour l'instant sur trois endroits tenus encore confidentiels. Mais quelques facetieux font déjà des propositions alléchantes en suggérant d'exploiter utilement les vents particulièrement soutenus de la célèbre rade...

Quoi qu'il en soit, bienvenue aux futurs opposants genevois.

1. Soumission à la municipalité par au moins 5 citoyens.
2. Contrôle par la municipalité de la légalité des termes de l'initiative.
3. Récolte des signatures de 15% de la liste électorale de la commune.
4. Dépôt des signatures auprès de la municipalité qui en contrôle la validité.
5. Soumission de l'initiative au conseil communal.
6. Décisions du conseil communal :
  - i. L'initiative est acceptée, l'affaire s'arrête ici.
  - ii. L'initiative est refusée, elle retourne à la Municipalité qui la soumet au peuple.

### Ste-Croix : le journal local ose l'apostasie éolienne...

Visiblement pas insensible à la question des éoliennes, le Journal de Ste-Croix a osé publier cette excellente caricature de Raoul au début de la récolte des signatures.

On ne sait pas si c'est vraiment une première mais cela ne manque pas de courage par les temps qui courent...



### Sur Grati : le mât de mesure qui interroge

Un mât de mesure à coupelles d'une centaine de mètres vient d'être installé par les promoteurs dans les pâturages de « Sur Grati ». Les mesures que Meteotest va faire ont officiellement pour but de déterminer quelles éoliennes seraient les plus adaptées sur ce site.

En 2014, sûrs de leur coup et pour gagner du temps, les promoteurs avaient eu l'idée de réaliser une mise à l'enquête simultanée du PPA et des éoliennes. Malheureusement pour eux, les opposants s'étant avérés plus coriaces que prévu, les Enercon E-115 initialement mises à l'enquête ont eu le temps de disparaître du catalogue ! Autant dire qu'en ce qui les concerne, les demandes de la mise à l'enquête sont périmées et qu'il faudra renouveler l'opération.

Soit, mais pourquoi refaire des mesures de vents que la CDAP a dû juger parfaitement correctes puisqu'elle a débouté les recourants obligeant ces derniers à porter l'affaire au Tribunal fédéral ? Il faut dire qu'à ce jour, les mesures anémométriques qui n'ont été effectuées qu'à l'extrémité du parc, depuis le pylône télécom de Swisscom (70m) étaient approximatives et non conformes aux standards internationaux. Elles ont été complétées avec des radars « SODAR », lesquels font sourire les scientifiques en raison de leur imprécision notoire.

Il faut rappeler de surcroît que les opposants ont toujours contesté lesdites mesures. Au moment où la cause est devant le TF, il est piquant de voir que l'on se préoccupe enfin de mesurer les vents correctement. Les promoteurs auraient-ils des doutes sur les chiffres qu'ils ont eux-mêmes produits ?



Système de mesure de vent SODAR



## ENCORE UN ARGUMENT DES ÉOLIENS QUI PART EN FUMÉE

À bout d'arguments, l'OFEN et ses valets martèlent depuis des mois, que la production éolienne est deux fois plus importante en hiver qu'en été. Par conséquent, les machines géantes auraient toute leur place dans le mix énergétique pour compléter le solaire, en Suisse comme ailleurs. Il faut donc la favoriser par des voies légales et financières. Certes, la production est plus importante en hiver, mais jamais dans les proportions affirmées par le lobby éolien. De plus, quand il n'y a pas de vent (ce qui vient de se produire plusieurs fois en janvier) le recours aux importations serait nécessaire et immédiat.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

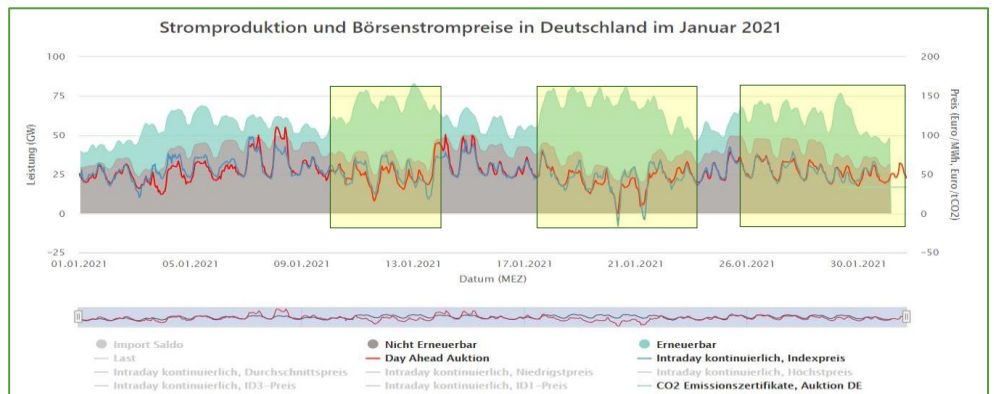


## Bulletin d'information No 18 – février 2021

### International

#### Le mythe de la complémentarité nécessaire de l'éolien anéanti par les faits

Ces chiffres de janvier 2021 en provenance d'Allemagne sont éclairants : dans les périodes de grande production de renouvelable, surtout éolien (en jaune ici), les prix du marché (ligne bleue) descendent jusqu'à être négatifs autour du 21.01.21. Cela signifie que les subventions ont servi à produire une électricité que l'Allemagne a dû payer pour l'écouler.



Source : Fraunhofer Energy Charts 2021

Cette absurdité est due à la cohérence du régime des vents terrestres européens. Comme presque toutes les éoliennes produisent en même temps : plus la production est grande, plus l'offre dépasse la demande et plus les prix baissent. On peut donc multiplier leur nombre à l'infini, cela ne change rien : quand il n'y a pas de vent, l'électricité vaut cher mais les éoliennes n'en produisent pas. Et quand elles en produisent beaucoup, l'électricité ne vaut presque plus rien. Pendant ce temps (tableau ci-dessous), les subventions vont jusqu'à représenter 87.9% de la rétribution globale des producteurs suisses en 2019 : **huit fois les prix du marché !**

Année	Production MWh	Rétribution en milliers de CHF			Part de subv. (Fonds %)
		Total	Marché	Fonds	
2010	12'949	2'407	864	1'543	64.1
2018	84'215	16'443	4'496	11'947	72.7
2019	117'138	21'625	2'608	19'017	87.9

Source : H. Weidmann selon rapports annuels RPC - Pronovo

Brèves :

## Un beau coup de gueule sur la RSR1



Marie-Claude Chappuis est une mezzo-soprano fribourgeoise de classe internationale, dotée bien sûr d'une voix exceptionnelle, mais aussi d'une sensibilité et d'un courage qui forcent le respect. Avant d'accepter l'invitation de l'émission « Le Grand Soir » du 05.01.21 », elle avait demandé qu'on passe d'abord la chanson de Michel Bühler sur les éoliennes, puis qu'on la laisse lire un [texte](#) qu'elle avait rédigé pour l'occasion. Chapeau !

## Parc éolien d'Echauffour (F) bloqué par la préfecture



En France, un parc vient d'être arrêté par décision préfectorale en raison des nuisances sonores qu'il provoquait sur les habitants. Une première.

Reportage FR3 en cliquant sur l'image.

## En parlant du projet éolien d'EolJorat-Sud à la TV :



Jean-Yves Pidoux, municipal, dir. SIL

« Oui bien sûr, le modèle initial était peut-être un petit peu euphorique, lié à peut-être certaines mesures pas complètement contrôlées » !

## Suisse

### L'argumentaire pour un paysage libre est enfin accessible à tous

Grâce au mécénat de Philippe Roch et avec son concours actif, une quarantaine de fiches thématiques sont éditées et publiées par Paysage Libre Suisse avec la collaboration de Paysage-Libre Vaud.

Rédigées dans un style direct et factuel, elles constituent un argumentaire très complet à l'usage de ceux qui veulent expliquer à un tiers quelles sont les raisons de lutter contre la politique éolienne suisse. Destinées à être mises à jour régulièrement, voire complétées, elles sont déjà disponibles en français sur un site Internet dédié : <https://www.eoliensuisse.ch/>. La version allemande suivra dans les prochaines semaines et le lancement officiel sera marqué par une conférence de presse.



## Vaud

### Bel Coster : les Français se mobilisent admirablement

L'affaire Bel Coster est encore devant la CDAP du Tribunal cantonal et l'on peut dire que ça ferraille fort du côté des opposants (SOS Jura et ONG).



Les éoliennes de Bel Coster depuis Jougne

Côté français, l'association Vivre au Pied du Mont d'Or se bat activement contre le projet mais contrairement à la Suisse, elle bénéficie d'un solide appui des autorités locales et régionales. Elle a pour but de lutter contre les nuisances directes et indirectes du parc éolien qui surplombe le village de Jougne afin de préserver la qualité de vie et la sécurité sanitaire des habitants, ainsi que défendre les atouts touristiques "Quatre saisons" de cette magnifique région bien connue et fréquentée des skieurs, fondeurs, randonneurs et promeneurs de Suisse romande. On peut recommander à chacun d'aller faire un tour sur leur site <https://www.vivreaupieddumontdor.fr>

### Les éoliennes vaudoises: mais où en sommes-nous ?

De nombreux projets vaudois comptent plus de 10 ans à leur laborieux compteur, plus de 20 ans pour le projet "ancêtre" de Sainte-Croix. C'est une guerre d'usure que se livrent

## LES ÉOLIENNES, ÇA SERT À QUOI ?

Avec-vous remarqué le glissement argumentatif ? Au départ et jusqu'à l'acceptation de la stratégie énergétique en mai 2017, les éoliennes ça servait à remplacer le nucléaire. 25 térawattheures par an de nucléaire doivent être remplacés par une quantité équivalente de nouveaux renouvelables, dont 4 térawattheures d'éolien.

Alors que le nucléaire fonctionne encore joyeusement et que l'on est très loin du compte pour les 25 térawattheures par an de nouveaux renouvelables, les éoliens, sans doute inspirés par la récente préoccupation climatique du grand public, ont changé leur argument de vente : maintenant, les éoliennes servent à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. La belle affaire !

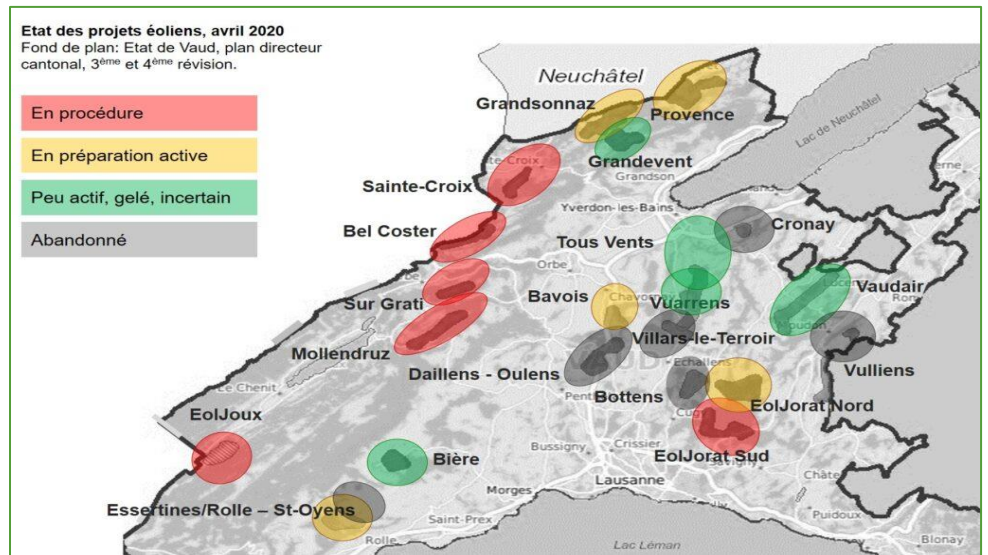


Mais on ne peut physiquement pas utiliser deux fois un même kilowattheure éolien : soit il sert à substituer du nucléaire et ne contribue alors en rien à une réduction de émissions de CO<sub>2</sub>, soit il sert à remplacer du fossile (gaz, charbon), à l'étranger, mais il faut alors garder notre nucléaire. On ne peut pas faire les deux. Alors, quel camp choisis-tu, camarade éolien ?

Jürg Schweizer, conseiller technique

opposants et promoteurs, une guerre froide souvent, faite de procédures sans fin, de combats irréconciliables. Elle met aux prises les idéologues étatiques d'un "tournant énergétique" opportuniste et les gens aimant simplement leur coin de pays, pas d'accord qu'il soit détruit pour l'auréole de quelques politiciens et politiciennes néo-convertis à une écologie mal comprise.

Cette impression de langueur, de torpeur, de désert des Tartares, encore accentuée par un "effet Covid" peu propice aux actions et rencontres, ne doit pas nous endormir : c'est maintenant que ça se passe et l'année qui débute pourrait bien être décisive.



Deux fronts bien distincts se cristallisent dans le canton :

**Les 6 projets qui sont en procédure :** ce sont **EolJorat Sud, EolJoux, Sur Grati, Mollendruz, Bel Coster et Sainte-Croix**. Ils sont devant les tribunaux, en attente de jugement. Le Tribunal fédéral doit établir une nouvelle jurisprudence, notamment sur la question de "l'intérêt national" contenu dans la nouvelle loi sur l'énergie (LEne) et de sa portée concrète. Suivra-t-il la Cour cantonale ou fera-t-il une lecture plus critique, une pesée des intérêts plus nuancée ? Nous verrons. Dans tous les cas, il faut faire le maximum dans ces procédures pour affiner, étayer, documenter nos arguments au cours des échanges d'écritures, avec l'aide de nos avocats et des autres organisations recourantes. Et bien sûr financer les frais de procédure !

L'issue de ces jugements sera absolument déterminante, pour les projets vaudois, mais aussi pour toute la Suisse.

**Les 5 projets qui avancent mais qui ne sont pas encore en procédure :** les promoteurs travaillent, des dossiers se préparent, des activités d'information ont lieu. Ces projets sont: **EolJorat Nord, Grandsonnaz, Provence, Bavois, Essertines-sur-Rolle**. Des informations circulent sur des mises à l'enquête plus ou moins imminentes, parfois retardées par des Municipalités devenues hésitantes. **Pour ces projets, l'action locale et politique des associations est capitale**. En effet, un vote négatif d'un législatif communal signifie la fin d'un projet. A Froideville, le législatif a décidé par motion d'un moratoire de 10 ans sur le projet EolJorat Nord sur le territoire de la commune, avant même la mise à l'enquête.

**Les autres projets :** ils sont officiellement abandonnés, sont en stand-by ou alors sont peu avancés et sans activité réelle pour le moment. À part les projets de Daillens-Oulens et de Cronay, qui ne figurent plus au plan directeur cantonal, les autres peuvent potentiellement être réactivés par les promoteurs.



## PREPARER LES COUPS DURS

La victoire attendue contre le projet d'EolJoux a des explications plutôt rassurantes (cf. ci-contre) mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt.

Plusieurs **projets vaudois** attendent des décisions du Tribunal fédéral. Malgré des dossiers très bien préparés des opposants et de leurs avocats, il faut admettre que l'incertitude est de mise. En clair, il ne faut pas exclure que certains recours au TF soient rejetés. Pour autant, il y a peu de chances que les pelleuses entrent en action immédiatement car dans la plupart des cas, des mises à l'enquête complémentaires devraient être encore réalisées. Il faut donc se préparer à encaisser de telles décisions et à continuer le combat avec confiance.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



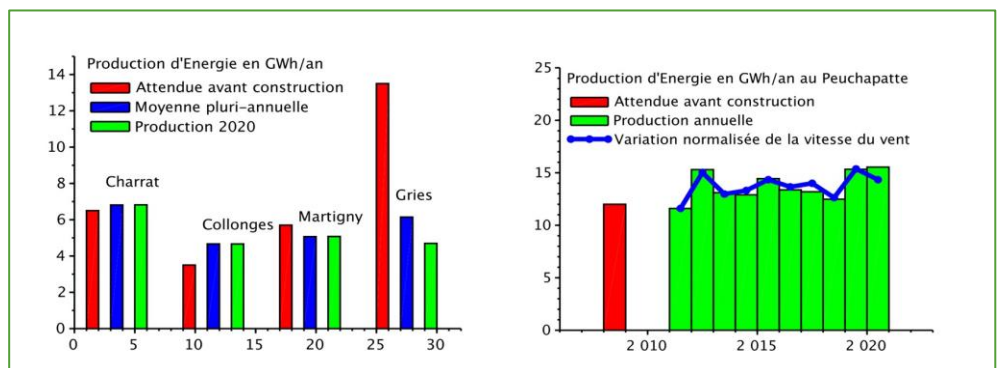
## Bulletin d'information No 19 – avril 2021

### Suisse

#### Suisse Eole et production éolienne 2020

Comme d'habitude, [SuisseEole se vante](#) de la production éolienne de l'exercice écoulé. Pour 2020 elle est qualifiée d' « excellente », puisqu'elle dépasse de 14% les estimations de départ ; en tête : Collonges (+32%), et Peuchapatte (+29%).

SuisseEole ne nous dit pas qu'en queue de peloton Gries-II (Nufenen) affiche une performance de -65%. Les voisines de Collonges, Charrat et Martigny (+5% et -12%) sont plus cohérentes, comme le montre la figure de gauche ci-dessous. Pour Collonges, l'explication est simple: l'estimation de départ a été faite dans une topographie compliquée avec des mesures de vent hasardeuses (des mesures SODAR et un anémomètre à 27m(!) auxquelles s'ajoute une mesure isolée au moyen d'un mât de 84m pendant quelques mois). Le 32% indique simplement une médiocre mesure de vent. On note aussi que l'année 2020 ne s'écarte en rien de la moyenne.



Dans le Jura, le vent varie plus fortement d'une année à l'autre. Une station de mesure de MétéoSuisse située au Chasseral montre une bonne corrélation avec la production au Peuchapatte proche. Au Mont-Crosin, avec quatre ans de production, l'erreur sur le vent est de seulement -5%.

Les années 2019 et 2020 étaient simplement mieux ventées que la moyenne. L'estimation initiale de production d'énergie est inférieure de 12% à la moyenne mesurée sur 10 ans. Sachant que la variation de production est proportionnelle à 1.5 fois la variation de la vitesse moyenne de vent, cette dernière a donc été sous-évaluée de 8%, une valeur sans surprise.

**Il ne s'est donc rien produit de particulier en 2020 pour l'éolien suisse.**

## Brèves :

### L'affaire des conventions secrètes fait un tollé à Fribourg

Les Fribourgeois sont confrontés à leur tour à un plan directeur éolien délirant. Bien préparés et avec un minutage parfait, juste avant les élections communales, les opposants ont su mettre le doigt où ça fait mal. La réalité des conventions secrètes établies quasi-systématiquement entre les promoteurs éoliens et les communes a fait l'objet d'un article du Matin Dimanche. Résultats : de nombreux édiles pro-éoliens se sont fait sortir par les électeurs, comme ici à Vuisterens où les anti-éoliens de l'Entente citoyenne ont coiffé l'équipe en place. Un grand bravo !

### A propos du parc éolien de Gries (Nufenen) a la RTS :



Stéphane Marty, directeur des FML (2020)

« Oui c'est juste, au cours des trois dernières années, depuis que le parc éolien fonctionne, nous sommes en dessous des prévisions\* en matière de production, [...] Cela s'explique par la force des vents moins importante que ce qui a été mesuré ».

\* En réalité : moins 55% en moyenne

### Effets néfastes des infrasons sur les tissus humains démontrés



ARTE a réalisé une émission sur la controverse éolienne en Allemagne, des scientifiques de l'université de Mayence (D) ont fait part de leur découverte des effets néfastes que les infrasons avaient sur des tissus humains testés en laboratoire. A-t-on toujours les yeux et les oreilles bouchés du côté du Château ?

## Vaud

### Jugement de la CDAP dans l'affaire EolJoux : une première victoire de la biodiversité et du paysage au niveau cantonal

La Cour de droit administratif et pénal du canton de Vaud (CDAP) a admis les recours des opposants. Les ONG et Paysage Libre Vaud ont gagné de haute lutte contre les promoteurs du projet « EolJoux ». C'est une première. Le projet de sept éoliennes aurait porté directement atteinte à un site d'importance nationale pour le paysage et la faune.



Photomontage SOS Vent d'Amont

L'Inventaire fédéral de la protection du paysage (IFP) l'a emporté pour protéger les vastes pâturages boisés situés à l'ouest du col du Marchairuz. Les espaces typiques des Grands Plats de Vent et de Bise devraient rester paisibles et préservés, au cœur des massifs forestiers et du site IFP protégé de la Vallée de Joux et Haut-Jura vaudois. De plus, une bonne partie de cette zone est située dans la zone de protection du District franc fédéral où la chasse est interdite. La protection du grand tétras est l'une des priorités, d'où la nécessité d'y limiter les atteintes et les dérangements au maximum. Des concentrations exceptionnelles de chauves-souris y sont également observées chaque été.

Contrairement à ce que prétendent les perdants avec une mauvaise foi évidente, cet arrêt franchit un nouveau pas en allant bien au-delà des problèmes de procédure. Il argumente de façon détaillée sur le fond de la question des impacts du parc éolien prévu sur la biodiversité et le paysage. La CDAP a relevé que dans la pesée des intérêts, les arguments évoqués par les parties recourantes (protection du paysage et biodiversité) ne peuvent être minimisés ou écartés.

Souhaitons que ces raisonnements puissent être repris dans les autres jugements à venir, tant au niveau cantonal que fédéral.

### La chasse aux conventions secrètes se poursuit dans le canton

Il n'y a pas que Fribourg. Depuis des années les associations vaudoises tentent d'obtenir les textes des conventions passées, entre les promoteurs et leurs communes cibles. Et ce, le plus

souvent sans que les législatifs soient au courant et, a fortiori, aient eu l'occasion de se prononcer. Ces conventions, qui contiennent souvent des clauses de pénalités, sont dans les gènes des promoteurs éoliens et font partie intégrante de l'arsenal marketing qu'ils utilisent depuis toujours un peu partout dans le monde. Mais leur révélation a déjà fait capoter ou mis en difficulté plusieurs projets éoliens.

Rien que dans le canton de Vaud on peut notamment parler de Villars-le-Terroir, Bavois et aujourd'hui Ste-Croix où une convention signée par la commune avec Romande Energie fait débat, grâce à un certain Michel Bühler... D'autres sont en train d'être révélées à l'heure où nous écrivons ces lignes grâce notamment à la loi sur la transparence.

Cela promet du spectacle !

1. La Commune s'engage à promouvoir en général les Installations sur son territoire et à soutenir de son mieux toutes les démarches entreprises par la Société et ses mandataires nécessaires à leur planification, réalisation, exploitation et démontage.

## Une interpellation très encombrante...



Le parc depuis Bière, image du film 2D/3D

En **2014**, une interpellation au niveau communal a été déposée dans le village de Berolle. Le résultat a été sans appel : 78% de non au projet de parc industriel. Certes, la commune de Berolle n'a juridiquement que peu de poids étant donné que les sept éoliennes seraient implantées sur territoire de la commune de Bière. Néanmoins, cela a donné un signal fort au promoteur que l'on serait là pour lui mettre des bâtons dans les roues.

## L'origine du nom

Le nom de Pieduvent vient du fait que l'on nomme la région « Pied du Jura ». Nous avons joué sur le fait que le vent lui, s'arrêterait au pied du mât...



« Lorsque l'on discute avec les anciens, ils nous répondent tous la même chose : d'antan, il y avait beaucoup plus de vent ».

Patrick Badan, président de Pieduvent

## Vie des associations

### PieduVent Bière

L'Association PieduVent a été créée le 30 octobre 2014 après l'annonce du projet de création d'un Parc Industriel de 7 éoliennes dans la plaine de Bière par la SEFA (Société des Forces motrices de l'Aubonne). Les premières réactions se firent rapidement entendre dans le village voisin de Berolle. Village qui, si le parc industriel voit le jour, aura en permanence dans son champ de vision ces sept affreuses machines.



Le parc depuis Berolle, image du film 2D/3D

Quelques personnes se sont rassemblées et après plusieurs séances une association fut créée avec le nom de « PieduVent ».

Elle a pour objectif, la lutte contre les éoliennes et la sauvegarde des intérêts de ses membres. Dans l'enchaînement, un site internet a vu le jour : [www.pieduvent.ch](http://www.pieduvent.ch). Plus tard les gens qui luttent contre le Parc industriel de St-Oyens – Essertines ont créé une deuxième section de [Pieduvent](http://Pieduvent).

Le parc industriel serait principalement visible pour les villages de Bière – Berolle – Ballens – Mollens – Montricher mais également plus loin : Saubraz – Gimel – St-Oyens – Essertines-sur-Rolle.

Malgré tout, le parc concerne un petit bassin de population qui en dehors de lui n'intéresse que très peu de monde. Aussi, notre combat est difficile et ne mobilise pas les foules.

Le promoteur, petite société locale qui a une bonne image auprès de la population, nous promet de ne pas dépasser une hauteur de mâts 100 mètres. Mais, la faiblesse des vents, nous fait craindre qu'il finisse par voir plus haut.

Aujourd'hui notre association, forte de plus de 70 membres travaille d'arrache-pied afin de communiquer et informer la population sur le sujet éolien. Nous sommes principalement confrontés à une sorte d'omerta. Les gens évitent le sujet, principalement dans la commune de Bière. [Un film 2D/3D](#) sur les parcs industriels de Bière et St-Oyens - Essertines a été réalisé. Il est visible sur notre site ainsi que sur celui de PLVD. L'éolien est devenu un sujet qui divise, donc on l'évite.

Nous sommes là pour rappeler à tous la réalité et les dangers de ce type d'énergie. Que le vent souffle, et même qu'il souffle fort !

Mais surtout qu'il emporte avec lui ce projet ainsi que tous les autres.





## LES GRAINS DE SABLE

Les méthodes de communication des éoliens se révèlent encore pire que ce que nous pouvions craindre. Largement financés par l'OFEN, ceux-ci parviennent non seulement à influencer les médias et les politiques mais également des juges, censés avoir une totale indépendance d'esprit (voir ci-contre). Seulement voilà, même les moyens engagés en grand n'empêchent pas les grains de sable de se glisser dans la belle mécanique éolienne. A Fribourg, le scandale des conventions secrètes a dégoûté une partie significative des élus et de la population. Cette dernière en a profité lors des dernières élections communales pour changer certaines majorités et finalement forcé le promoteur cantonal à reculer.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 20 – juin 2021

### Suisse

#### Le jugement de Ste-Croix est fondé sur un mensonge récurrent.

Dans son récent jugement, le TF affirme :

**« les installations éoliennes peuvent produire de l'électricité de manière flexible et en fonction des besoins du marché ».**

L'éolien revêtirait ainsi un intérêt national devant lequel devraient s'effacer la conservation de la nature et la protection du paysage, garantis pourtant par la Constitution.

Cette affirmation est consternante : en effet, tous les spécialistes de la production d'électricité reconnaissent que les éoliennes ne produisent de l'électricité que lorsque le vent souffle et pratiquement sans possibilité de stockage. Ces machines sont ainsi dénuées de toute flexibilité. A ce sujet, Paysage Libre Suisse a publié un excellent [communiqué](#) ainsi qu'un [document très complet](#) qui démonte point par point les considérants incriminés du TF.

Reconnaissons que les mercenaires de Suisse Eole ont ici réussi un véritable exploit : celui de tromper les juges de Mon-Repos à force de répéter dans les médias complaisants des affirmations qu'ils sont par ailleurs incapables de prouver. L'affaire est grave car d'autres jugements sont attendus de la part du TF : **« errare humanum est, perseverare diabolicum ».**



#### Le scandale des conventions secrètes a fait plier le Groupe E - Greenwatt

Les pressions subies ces derniers temps semblent avoir rendu l'actuel unique promoteur des projets éoliens fribourgeois plus raisonnable. Après en avoir pris plein la figure avec le [scandale des conventions secrètes](#) et la levée de boucliers qui s'en est suivi, le [Groupe E – Greenwatt fait](#)

[mine de jeter l'éponge](#) : il ne sera plus proactif dans l'implantation des projets dans le canton et laissera désormais l'initiative aux communes. Certes, la bataille n'est pas terminée : nul doute que les manœuvres visant à influencer l'opinion reprendront plus discrètement. Mais l'affaire prend belle tournure.

Cette décision qui a sonné comme un coup de tonnerre ne peut que nous réjouir. Elle montre une fois de plus que la question éolienne, prise assez tôt et avec une volonté intrinsèque de transparence, favorise les prises de conscience et le débat démocratique.



## Brèves :

### LE SOUCI DE RECUPERATION DE BEATRICE METRAUX



Dans l'émission Forum qui a fait suite au jugement du TF sur Ste-Croix, notre conseillère d'Etat verte a mis l'argument climatique et les besoins de la jeunesse en avant.

Sachant que les éoliennes ont été "vendues" au bon peuple pour remplacer le nucléaire et qu'elle sait parfaitement l'inutilité de celles-ci pour lutter contre le CO2. Nous avons là un très bel exemple de récupération politique des éoliennes puisqu'on recycle un argument qui ne fait plus recette contre celui du réchauffement climatique !

### LE BETON DES SOCLES RESTERA DANS LA TERRE. EN VOICI LA PREUVE !



Cette photo prise à Mt-Crosin (BE) montre que lors du fameux « Repowering » des éoliennes de 2016, les socles des anciennes machines restent dans le sol. L'ancienne éolienne dont on voit encore le rotor par terre (à gauche) et le mât encore debout est remplacée par une nouvelle, plus grande, dont l'embase vient d'être coulée.

Concrètement, cela confirme qu'il faut traiter les projets éoliens avant qu'ils soient mis à l'enquête. Après, c'est souvent trop tard : trop d'argent a été déjà investi, une bonne partie des études ont été réalisées, les positions des uns et des autres sont déjà figées.

Il ne reste actuellement en Suisse que les cantons de Vaud et Neuchâtel pour vouloir faire le forçage de l'implantation d'éoliennes industrielles. On en connaît les conséquences : la destruction massive de nos paysages et de leur riche biodiversité, sans tenir compte des effets désastreux sur les humains et les animaux.

## Vaud

### Graves menaces sur les sols et des sources du Jura : les destructions invisibles

Les sols de l'ensemble du Jura reposent sur un calcaire « karstique ». Cela signifie que sols et sous-sols sont constitués de milliers de failles et cavités plus ou moins grandes dont on ne connaît à ce jour qu'une infime quantité. Bien sûr, cela fait le bonheur des spéléologues mais également leurs angoisses dès que la météo fait des siennes. Les images ci-contre montrent deux trous qui se sont creusés spontanément à la suite des pluies du mois de mai. Devinez où ? Aux Grands Plats, près du Brassus, à l'emplacement exact prévu pour les éoliennes de la Vallée de Joux. Le 2<sup>ème</sup> trou de 8 m de profondeur débouche sur une salle d'une quinzaine de m<sup>3</sup> qui s'ouvre sur des galeries non encore explorées.

Quant aux activités de l'homme, c'est encore pire. L'ISSKA (Institut Suisse de Spéléologie et de Karstologie) met en garde depuis longtemps les autorités et promoteurs désireux de planter des éoliennes industrielles sur ces types de sols. Il a publié à cet effet des [brochures très bien faites](#) dont les conclusions sont très claires : « *perturbation de l'écoulement des eaux souterraines, destruction de cavités dignes d'intérêt, altération de la faune et/ou de cristallisations présentes sous terre. (...) Il est recommandé aux promoteurs de sites éoliens de prendre en considération l'aspect « karst » dès le début de leur projet* ».

Evidemment les études sur les sous-sols ont été généralement négligées aussi bien en Suisse qu'en France. Et les résultats ne se sont pas fait attendre. Le Comité Départemental de Spéléologie du Jura vient de publier un [document](#) qui décrit notamment les conséquences de l'implantation d'éoliennes à Baume-les-Dames et à Chamole (Doubs). Extrait :

*« Malgré les avertissements (...), les travaux des embases ont trépané deux cavités qui ont été remplies d'une quantité anormalement élevée de béton sans aviser les autorités et les spéléologues. Ce point était pourtant contractuel.*

*Des pieux d'ancrages sous le massif de fondation, de 20 à 30 m de profondeur, 0,80 m de diamètre (...) ont perforé les vides karstiques et du béton a été injecté à refus. L'intervention des spéléologues a limité le désastre sur le karst. Mais le mal était fait.*

*Depuis, la grotte du Crotot, l'une des plus belles du département, subit une pollution de boue laiteuse issue de ce comblement qui affecte sa rivière souterraine. Les conséquences irréversibles de cet évènement sur les eaux sont encore à l'étude. (...) Des faits similaires se sont produits lors de l'installation des éoliennes de Chamole. Trépanation de cavité et injection de béton à refus, avec pour conséquence le tarissement d'une des sources du couvent des Clarisses à Poligny, survenu étonnamment à ce moment-là... ».*

**A EolJoux, comme dans les autres projets vaudois, il n'y a pas d'étude géologique...**



Trou No 1 formé aux Grands Plats, mai 2021



Trou No 2 formé aux Grands Plats, mai 2021  
Ø 1m, profondeur 8 m, sur une chambre de ~8m2

## Au Creux-du-Van, le retour de l'aigle royal embarrasse les promoteurs



Artémis, l'aiglon né en 2020

Les aigles royaux ont été exterminés à la fin du 18ème siècle. Depuis 2 ans, un couple d'aigles royaux s'est établi sur les hauteurs du Val-de-Travers. En 2020, ils ont donné naissance à un aiglon : Artémis. Surpris par cette nouvelle qui devrait réjouir les amoureux de la nature, les promoteurs se veulent rassurants mais ne rassurent personne : « les aigles ne vont pas voler près des éoliennes et resteront à distance ». Voir l'article [RJB](#).

Et comme pour illustrer l'avenir de l'aigle, un Gypaète barbu vient d'être happé par une éolienne dans la Drôme. Voir l'article du [Matin](#).

## En 2018, une pétition a récolté 13'600 signatures

En 2018, en partenariat avec PLVD, PLCH et plusieurs ONG, Vol au Vent lance la pétition « Sauvez Chasseron-Creux-du-Van ». En 4 mois, 13'600 signatures sont récoltées et le dossier est déposé au Grand Conseil en octobre. Sept mois plus tard, ce dernier la rejette sèchement.

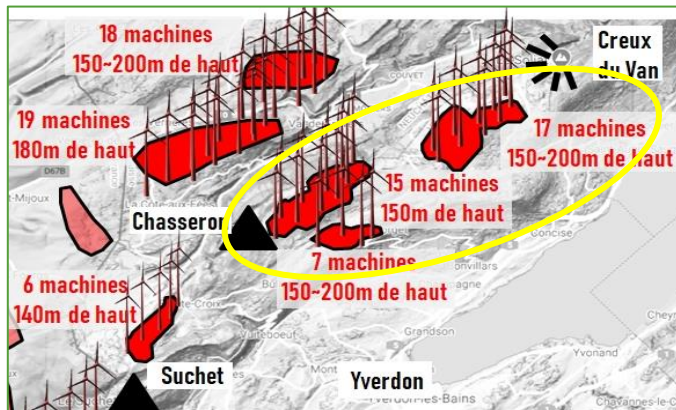


Pierre Cusin, président de Vol au Vent - Chasseron Creux-du-Van.

## Vie des associations

### Vol au Vent – Chasseron Creux-du-Van

Notre association a été fondée le 4 septembre 2014 à Villars-Burquin, à la suite de la réception d'un tous-ménages de PLVD informant la population de trois gros projets éoliens dans la région. Une dizaine de personnes se sont réunies et l'association fut créée. Forte actuellement d'une cinquantaine de membres, elle a pour but de lutter contre la réalisation de trois grands parcs industriels éoliens entre le Chasseron et le Creux du Van :



De droite à gauche dans le cercle jaune : Provence, Grandevent, Grandsonnaz

#### Provence :

- 17 machines de plus de 150m. à proximité immédiate du Creux du Van.
- Partenariat entre Romande Energie & EWZ (Zürich).
- Dossier dans les mains du Canton pour préavis depuis mars 2017.
- Commune de Provence

#### Grandevent :

- 7 machines de plus de 150m. en 1ère ligne de crête entre Mauborget et Bullet.
- ENNOVA/SIG (Genève).
- Dossier en préparation.
- Communes de Grandevent et Bullet.

#### Grandsonnaz :

- 15 machines de 150m. sur le flanc Est de l'emblématique Chasseron.
- ENNOVA/SIG (Genève).
- Mise à l'enquête imminente.
- Communes de Bullet, Mauborget, Fiez et Fontaines-sur-Grandson.



Vue sur les parcs de Grandsonnaz et Provence depuis le Chasseron

En amont des mises à l'enquêtes de Grandsonnaz et Provence, nous entreprenons plusieurs démarches d'envoi de tous-ménages et multiplions les présentations publiques et privées dans les communes porteuses, afin de sensibiliser la population locale. En 2019, un [film 2D/3D](#) a été réalisé et prochainement, notre site internet [www.volauvent.ch/](http://www.volauvent.ch/) sera mis à jour.

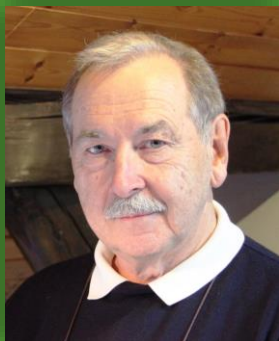


## CHANGER DE STRATEGIE ?

Après l'échec au TF à Ste-Croix, l'émotion de certains militants est vive. Un des premiers réflexes est de penser que l'on s'est trompé de stratégie. Faudrait-il donc y remédier dans l'urgence, en faisant n'importe quoi, jusqu'à sortir du cadre statutaire ?

La stratégie 2022 de PLVD a été élaborée par l'ensemble du comité. A juste titre, la première menace identifiée était : « *l'acceptation finale d'un projet éolien risquant de faire domino en faveur des autres projets* ». Si cette stratégie n'a pas été payante à Ste-Croix pour le plus ancien projet vaudois, elle l'a déjà été à maintes reprises, y compris devant la CDAP pour EolJoux. Chaque projet est donc différent et doit être combattu, surtout sur le plan politique, par les associations locales qui sont responsables de leur propre stratégie. Mais elles peuvent compter sur PLVD pour les aider.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 21 – septembre 2021

### Vaud

#### A Ste-Croix les opposants ne baissent pas les bras

##### Manifestation au Col des Etroits et aux Gittaz



Dimanche 18 juillet, en pleines vacances, près d'une centaine de manifestants ont participé à un rassemblement au Col des Etroits qui domine Ste-Croix. La plupart d'entre eux se sont ensuite déplacés pour un piquenique vers la région des Gittaz où les éoliennes de Romande Energie devraient être construites.

##### Le coup de gueule de Michel Bühler

Prenant la parole à cette occasion, le chanteur et écrivain Michel Bühler a rappelé que la décision du Tribunal fédéral était fondée sur contrevérité flagrante. Dans son jugement, le TF prétend en effet que **“les installations éoliennes peuvent produire de l'électricité de manière flexible et en fonction des besoins du marché”**. Cette erreur est grave car il n'y a pas besoin d'être juge fédéral pour comprendre que lorsqu'il n'y a pas de vent ou qu'il est insuffisant les éoliennes ne produisent pas ou pas assez, quels que soient les besoins du marché. De plus, elle ouvre la porte à une suite de jugements comparables en créant une jurisprudence totalement inique.

Cet argument qui vient directement de Suisse Eole a beau être infondé et jamais démontré, il en demeure qu'à force de le laisser se répéter, il commence à entrer dans l'inconscient comme une vérité.



## Brèves :

### BEL COSTER : MANIFESTATION DES FRANÇAIS A VALLORBE



Avec l'appui de SOS Jura, les Français de l'association Vivre au Pied du Mont-d'Or ont procédé à une distribution de tracts début juillet à la douane de Vallorbe. Toute la région touristique est menacée par ce projet dont les éoliennes surplomberaient la commune de Jougue.

### COURS DES MATIERES PREMIERES : LE PRIX DES EOLIENNES S'ENVOLE



Cours mondial de l'acier 18.08.21 (cliquer)

Les matières premières sont en hausse depuis de nombreux mois. Le prix de l'acier a presque doublé (voir schéma et lien associé). Les conséquences sont graves pour les éoliens, fabricants ou promoteurs. L'équilibre, déjà fragile, de leurs business plans est remis en question. Ecouter cette émission de la RTS à la minute 8'35''

### LE TEMPS SE PREND LES DOIGTS DANS LES PALES



Première illustration de l'article du 10.08.21

Le Temps a encore le courage de publier des caricatures. L'image ci-dessus était donc destinée à illustrer un article de l'Abbé François-Xavier Amherdt intitulé « Pour une spiritualité intégrale : dix appels ». Les réactions ne se sont pas fait attendre et l'image a disparu deux jours après.

## Le scandale des conventions secrètes touche désormais le canton

En Suisse, des conventions secrètes qui lient autorités communales et promoteurs éoliens existent depuis que des projets sont en préparation. Elles font systématiquement partie des démarches de promotion des projets éoliens. Leurs révélations ont déjà fait capoté certains projets dans notre canton. Mais pour l'instant, c'est surtout à Fribourg qu'elles ont bousculé les plans des autorités cantonales concernées.

### Le journal 24 Heures montre le chemin

Un article de 24 Heures qui vient d'être publié fait enfin une bonne synthèse d'une problématique dont nos médias d'étaient désintéressés jusqu'alors. En cliquant sur les liens ci-dessous vous trouverez :

- L'éditorial d'Erwan Lebec : <https://www.24heures.ch/les-eoliennes-ne-sont-pas-des-projets-comme-les-autres-526560837940>
- L'article publié dans sa version électronique : <https://www.24heures.ch/ce-que-contient-des-conventions-secretes-des-parcs-eoliens-523965076269>



### La RTS et d'autres médias reprennent l'information

- Par ailleurs dans son journal de 12h30, la RTS radio a fait un sujet sur la question : <https://www.rts.ch/play/radio/le-12h30/audio/accords-secrets-signes-entre-des-societes-de-projets-eoliens-et-des-communes-vaudoises?id=12416433>
- Le nouveau site Watson.ch : <https://www.watson.ch/fr/suisse/vaud/548519088-vaud-accords-secrets-entre-societes-et-communes-sur-des-projets-eoliens>

### Les sondages réalisés sont favorables à la transparence :

L'édition électronique de 24 Heures comme celle de [watson.ch](https://www.watson.ch) ont complété leurs articles par des sondages dont les résultats, clairs et encourageants, sont contre le principe des conventions secrètes :

- Dans 24 Heures : 60%
- Dans watson.ch c'est 81%

### Il faut continuer à taper sur le clou pour obtenir et publier ces conventions secrètes vaudoises !

Dans la région Chasseron – Creux-du-Van, le projet Grandsonnaz devrait incessamment être mis à l'enquête. Les cinq communes liées au, ont refusé de remettre les conventions secrètes à deux membres de l'association Vol-au-Vent – Chasseron Creux-du-Van. Ces décisions inadmissibles feront l'objet d'un recours au Tribunal Cantonal.

Toutes les associations concernées peuvent s'inspirer de cette belle combativité !

### Sondage 24 Heures



### Sondage watson.ch

#### Est-ce que votre commune doit être transparente?

Cela dépend. Des accords peuvent être passés pour faire avancer les dossiers importants. Ce qui compte c'est d'en être informé à la fin. 6%

Le secret mine la démocratie. Des accords peuvent être passés, mais ils doivent être rendus publics. 81%

On doit faire confiance à nos politiciens. Ils peuvent passer des accords. Après tout, nous les avons élus pour défendre nos intérêts. 12%

## EHL à 850 m.



Le campus de l'École Hôtelière de Lausanne (EHL) est à moins d'un kilomètre de l'éolienne de Mauvernay. Gageons que ses étudiants sauront en apprécier les nuisances sonores, produites de jour comme de nuit de manière 100% locale et renouvelable.

## Chalet des Enfants à 500 m.



Connu de toutes les familles de la région, le Chalet des Enfants est un lieu de restauration privilégiée pour les promeneurs. Ils y trouvent une tranquillité totale à quelques minutes de Lausanne

## Froideville à 700 m.



Les premières maisons de Froideville sont à 700 mètres de l'éolienne des Saugealles. Celle-ci est exactement au sud de la commune dont le Conseil communal vient récemment de contraindre la municipalité à s'opposer à sa construction.

## Vie des associations

### EOLERESPONSABLE

L'association [Eole Responsable](#) lutte contre la zone industrielle EolJorat Sud, dont les éoliennes vont affecter le parc naturel périurbain le plus apprécié des Lausannois, le Jorat, et les milliers d'habitants qui vivent aux alentours.



*EolJorat Sud depuis Vers-Chez-Les-Blanc*

Déterminé à ne pas répéter l'expérience désastreuse du Peuchapatte (un hameau des Franches-Montagnes) et ses trois éoliennes, un groupe de citoyens a fondé Eole Responsable en 2011 afin d'empêcher la construction de la zone industrielle éolienne du Jorat : EolJorat Sud. Les 8 éoliennes d'EolJorat Sud sont éparpillées dans le Jorat et dominent Epalinges, Froideville, Le Chalet-à-Gobet, Vers-chez-les-Blanc, Montpreveyres, Cugy et quelques quartiers forains de Savigny, villages où résident la plupart de nos membres. Le recours d'Eole Responsable contre le PPA EolJorat Sud est actuellement pendant auprès du Tribunal Fédéral, ainsi que celui de la commune de Cugy qui a également fait recours.

Porté à bout de bras par les services industriels de la ville de Lausanne et de son entreprise SI-REN, EolJorat Sud n'échappe pas aux clichés usuels de l'éolien: étude énergétique gardée secrète lors de la mise à l'enquête (2013) sous prétexte de secret des affaires (finalement publiée sur pression de notre avocat), vitesse du vent largement surestimée, et discours culpabilisateur classique mêlant la sauvegarde du climat (alors que la production Suisse d'électricité n'émet pas de CO2) et quelques envolées lyriques sur la beauté symbolique des aérogénérateurs implantés aux portes de la ville.

Le conseil communal a levé nos oppositions en 2015 sur la base d'une promesse de production de 80 GWh par an. Alors que notre opposition de 2013 prédisait une production de 47.5 GWh, les mesures anémométriques analysées par la suite par un bureau d'ingénieur indépendant (DNV-GL, mandaté par la ville) ont confirmé un potentiel de 50 GWh (dans la configuration initiale du parc), et de 55 à 58 GWh avec d'autres éoliennes adaptées aux vents faibles (sic) de la région.

A noter que DNV-GL a également observé dans le Jorat un fort cisaillement du vent allant au-delà du seuil de tolérance usuel des éoliennes, synonyme de bruit aérodynamique accru, et d'un risque d'usure prématurée. De plus, l'armée a souligné qu'elle pouvait demander l'arrêt des éoliennes si elles perturbaient les radars de l'aéroport militaire de Payerne, y compris par l'effet combiné de futures éoliennes situées ailleurs dans le canton. L'avi-faune ne sera donc pas la seule à risquer d'y laisser des plumes : les investisseurs auront eux aussi tout intérêt à faire très attention.

Dans une fameuse émission de [Temps Présent en décembre 2019](#), la RTS a notamment utilisé des images du film de simulation réalisé sur EolJorat pour marquer son scepticisme quant à la pertinence de l'industrie éolienne dans notre pays.

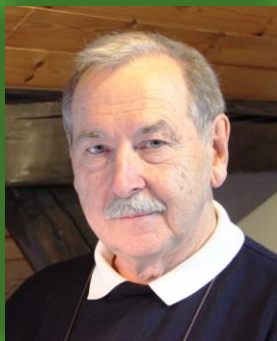
Pour visionner ce film, cliquez ici : <https://youtu.be/xyhE-OutO-Y>



## OFFENSIVE MAJEURE CONTRE LA DEMOCRATIE

Les menaces de pénurie énergétique sont désormais agitées par l'officialité fédérale et le monde politique. Décodées, ces affirmations angoissées sont un aveu majeur : la Stratégie énergétique 2050 votée en 2017 est officiellement au plus mal. Bien sûr, les responsables désignés ne sont pas ceux qui étaient censés conduire cette politique au succès. Ce sont les irresponsables de tout bord qui ont coulé l'accord-cadre, la loi sur le CO2 et les égoïstes qui ont freiné le développement des renouvelables. En bref, les citoyens de ce pays qui n'ont rien compris. Parmi les mesures proposées, il faut absolument relancer les renouvelables et, beaucoup plus grave, changer les règles du jeu pour y parvenir. On a affaire à une offensive majeure contre la démocratie. Il faut la combattre (voir ci-contre).

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 22 – novembre 2021

### Suisse

#### Sommaruga : il faut donc persister et accélérer le passage aux renouvelables, en mettant au besoin les communes complètement hors-jeu !

S'il arrive souvent aux éoliennes de manquer d'air, ce n'est pas le cas de Simonetta Sommaruga. Dans un article de la NZZ am Sonntag du 9 octobre, repris peu après par le [Temps](#), elle relaye sans sourcilier une proposition de son département (DETEC) qui affirme vouloir encore accélérer le développement des renouvelables en bouleversant les institutions.



S. Sommaruga, cheffe du DETEC

Pour ce faire, il faut : « *regrouper toutes les approbations nécessaires afin qu'une seule procédure de recours puisse avoir lieu, jusqu'au Tribunal fédéral, si besoin, pour les projets importants. La sélection des infrastructures estimées prioritaires serait réalisée par la Confédération, en concertation avec les parties concernées. Pour celles-ci, les constructeurs n'auraient ainsi besoin d'obtenir qu'une seule 'autorisation concentrée' délivrée par les autorités cantonales* ».

L'échec de la SE 2050 est donc officiellement reconnu puisqu'on prépare déjà le bon peuple à manquer d'électricité. Peu importe, on continue puisque c'est finalement de sa faute si les projets de la SE 2050 n'ont pas pu se développer comme il était prévu. L'offensive en cours pour accélérer les renouvelables et en particulier l'éolien s'inscrit dans cette logique punitive. Ne nous y trompons pas, cette offensive n'est pas le seul fait du très fédéral DETEC. Un peu partout dans les cantons se lèvent des élus pour lancer interpellations, motions et autres initiatives parlementaires. Celles-ci ont toutes le même but : changer les règles de la démocratie pour privilégier le développement des énergies renouvelables. Au mépris des autres tâches de la Confédération et des cantons relatives à la protection de l'environnement et du bien-être des habitants.

Si ces intentions devaient se concrétiser par des projets de modifications législatives, ce serait une atteinte majeure au bon fonctionnement de la démocratie helvétique. Mais gageons que nous ne serions pas les seuls à nous y opposer.

#### Les suisses veulent davantage d'espaces sauvages

Un [sondage mené par Pro Natura](#) auprès de 1200 particuliers et 1100 professionnels a mis en lumière la très grande valeur accordée à la diversité des espèces et au « caractère originel » des espaces. Sur la carte ci-dessous, publiée sur le site de Pro Natura, on est frappé par la proximité entre [les zones à conserver](#) et celles qui sont prévues pour les parcs éoliens.

## Brèves :

### APRES LA VICTOIRE DE BAVOIS, M-O BUFFAT DANS LES TRACES DE SOMMARUGA ET DE QUATTRO...



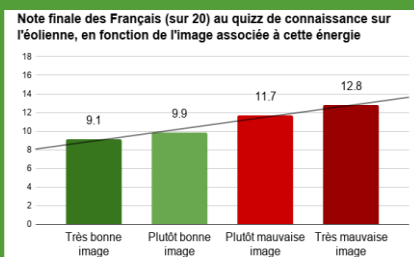
Photo Keystone

Le conseil communal de Bavois a donc décidé d'entrer en matière sur un projet de [moratoire](#) de 10 ans. Visiblement contrarié, le président du PLR-Vaud emboîte les pas de notre conseillère fédérale et de notre ancienne conseillère d'Etat : les éoliennes c'est bien. Mais il va même plus loin puisqu'il incite les zadistes et autres militants du climat à manifester pour les éoliennes ! En voilà donc un de plus qui n'a rien compris à la problématique éolienne puisqu'il pense encore, avec beaucoup trop d'autres hélas, que ces moulins à vent peuvent exercer une influence bénéfique sur le climat. Voir [ici](#) la fiche de [Paysage Libre Suisse](#)).

### PLUS ON EN SAIT, MOINS ON LES AIME...

Une enquête IFOP réalisée en 2021 auprès d'un échantillon représentatif de la population française confirme ce que nous affirmons depuis des années et que même Suisse Eole reconnaît en interne.

Le schéma ci-dessous montre les résultats fondés sur un quizz de 18 questions. Il montre que l'opinion des Français sur cette énergie est inversement proportionnelle à la connaissance qu'ils en ont.



Niveau de connaissance croissant de g. à d. pour l'enquête, cliquez sur l'image

L'enquête souligne ainsi que l'adhésion des Français aux éoliennes, relevée dans des enquêtes précédentes, n'est pas fondée sur des faits mais sur des croyances erronées.

Pas étonnant que les choix qui se posent aux décideurs amènent à des pesées d'intérêts totalement absurdes. Un bel exemple est le parc EolJorat Sud qui est prévu en plein milieu du futur [parc naturel périurbain du Jorat](#). Cherchez l'erreur !



En bleu : zones à protéger pour ouvrir la carte cliquez sur l'image

## Vaud

### Le chantier de Ste-Croix a commencé avec la délicatesse d'une panzer division !

Romande Energie a commencé les travaux de défrichage de la zone industrielle éolienne (ZIE) de Ste-Croix. Avec la délicatesse d'une « panzer division », la cheffe de projet Florence Schmidt et son état-major ont soigné leur communication. Ils ont en effet pris soin d'informer une population éberluée à peine quelques heures avant l'assaut des pelleteuses, des tronçonneuses et des camions. Cette stratégie de communication bien connue s'appelle l'effet de choc : on tape et on fonce pour ne pas laisser à l'adversaire le temps de s'organiser.

### L'émotion est grande

pour les amoureux de la nature qui sont sous le choc. Elle est aussi grande dans les autres régions menacées par la construction d'un parc éolien dans les paysages paradisiaques du Jura vaudois : Sur Grati, Mollendruz, Bel Coster, Vallée de Joux. Cette fois-ci, on commence à voir grandeur nature les dégâts provoqués par la construction de ces éoliennes aussi inutiles que coûteuses.



Mont-des-Cerfs 15.10.21 - photo Juan Lobo

Les réactions ne se sont pas fait attendre, les incroyables eux-mêmes rejoignent les opposants de la première heure et se mobilisent. De son côté, Michel Bühler et son équipe ne lâchent rien : il est allé sur le chantier pour en interpellier les responsables. **Voir le petit film très impressionnant de son intervention en cliquant sur l'image ci-contre.**

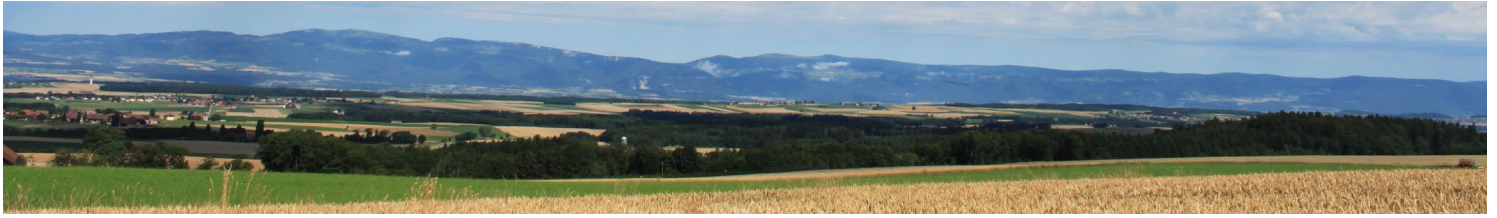


Intervention de M. Bühler 15.10.21

Pour plus d'informations :

- Association locale membre de PLVD : [ASGMS](#)
- Collectif citoyen [Ste-Croix sans hélice](#)





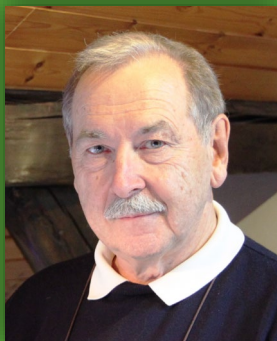
## MERCI, ET RESPECT...

Temps difficiles pour les paysages vaudois. Il est vrai que plusieurs décisions politiques et juridiques favorisent l'implantation de parcs éoliens et ce, malgré des batailles acharnées.

Nous voudrions saluer avec reconnaissance et respect ceux qui luttent pour notre cause, souvent depuis des années, discrètement ou pas, en groupes ou en solitaires. Certes, leurs personnalités, leurs sensibilités politiques et leurs comportements sont divers, mais ils ont tous la conviction que nos paysages sont un patrimoine gravement menacé, d'une valeur incalculable. C'est grâce à eux que les 160 machines prévues par le canton dès 2012 ne sont pas déjà construites et que le sentiment de leur inutilité se répand progressivement dans les esprits.

Les revers actuels ne sont pas une raison d'abandonner. Il reste de nombreuses occasions de marquer des points pour limiter au maximum l'industrialisation du Jura et du Plateau vaudois, voire d'inverser la tendance.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 23 – janvier 2022 Suisse

### Nombre de ménages alimentés par l'éolien : la grande tromperie !

Chaque fois qu'un projet de parc est présenté au public et aux médias, un argument impressionnant revient systématiquement : le nombre de ménages alimentés. C'est de nature à convaincre les foules crédules et ébahies.

Un exemple parmi d'autres : sur la page d'accueil du parc de [Grandsonnaz](#), le promoteur annonce fièrement que le parc produira au moins 85 millions de kWh/an ce qui représente l'**équivalent** de 24'000 ménages. Bravo! sauf que... ces ménages-là n'existent pas dans la réalité.

Les valeurs servant à faire ces calculs trompeurs sont des valeurs purement théoriques (3'500 kWh par année, chiffre 2014), celles d'un ménage-modèle (2 personnes, chauffage non-électrique, où sont exclus : radiateur d'appoint, aquarium, PC gamer, humidificateur, etc.), tel que préconisé par Suisse Energie (bureau de propagande de l'OFEN) dans sa [brochure sur la consommation électrique d'un ménage](#).

Dans la réalité, comme le dit elle-même Suisse Energie, les ménages suisses consomment en moyenne 5'000 kWh par année. Et cela va fortement augmenter du fait de la tendance à l'électrification croissante, due notamment aux véhicules électriques. Mais refaisons le calcul avec les chiffres actuels : il ne reste que l'**équivalent** de 17'000 ménages alimentés par Grandsonnaz.

Si l'on considère les autres consommations électriques telles que l'industrie, l'éclairage, et les transports, la consommation directe et indirecte due à un ménage sur l'ensemble de la consommation suisse augmente à plus de 15'000 kWh par année ! Refaisons donc encore le calcul : il ne reste plus que l'**équivalent** de moins de 5'700 ménages alimentés par Grandsonnaz.

Encore une question : pourquoi parle-t-on toujours d'**équivalent**, terme dont les promoteurs se passeraient volontiers ? Parce qu'un parc ne peut produire que lorsqu'il y a suffisamment de vent. Et que lorsque qu'il en y a trop ou pas assez, il ne produit rien. On doit alors faire appel à une autre électricité immédiatement disponible, le plus souvent importée. Sans cette dernière, il n'y a alors simplement **plus du tout** de ménages alimentés par Grandsonnaz. En clair, un parc éolien ne peut jamais affirmer alimenter des milliers de ménages mais seulement leur **équivalent** car son électricité, quand il y en a, est distribuée par le réseau Swiss-grid.

Les promoteurs de Grandsonnaz ne sont pas les seuls. À une exception près (EolJoux) tous les autres ont systématiquement exagéré leurs chiffres et en ont faussé délibérément l'interprétation. C'est grave parce que les tribunaux reprennent souvent ces chiffres tels quels.



## Brèves :

### « NOUS SOMMES LE FUTUR » ET LES ÉOLIENNES : C'EST NON !

Aimerais-tu qu'il y ait plus d'éoliennes en Suisse?

Oui, absolument. C'est le seul moyen de sauver la planète. 2177

Oui, mais pas autour de chez moi. 255

Non. 6351

wirsindzukunft.ch est une campagne de communication vertueuse soutenue par Suisse Energie qui comme on le sait est un des instruments de propagande de l'Office fédéral du même nom. Elle publie évidemment un bel [article sur les éoliennes](#) avec à la clé un sondage en ligne qui pose la question ci-dessus. L'état du dit sondage, capté le 27.01.22 à 09h. ne doit ravir l'OFEN. Vous pouvez vérifier !

### AIGLE ROYAL TUÉ AU MT-CROSIN



Photo BirdLife

Un aigle royal adulte a percuté une pale d'éolienne. Il a été retrouvé déchiqueté par un promeneur au pied de la machine. Tous les grands rapaces sont particulièrement vulnérables aux parcs éoliens. Pour BirdLife Suisse, la multiplication de projets sur les crêtes du Jura fait peser une grave menace sur cette espèce, qui après des dizaines d'années d'absence, a amorcé depuis peu son retour dans le Jura. Paysage Libre Suisse exige un moratoire de 10 ans.

### LE RIDICULE NE TUE PAS...

Dans les procédures jugées par le TF pour le Grenchenberg et Sur Grati, la question de l'impact visuel des éoliennes est passée largement en arrière-plan dans la pesée des intérêts. Par contre, les affirmations fantaisistes quant à la soi-disant souplesse de production s'affinent à un point qui frise le ridicule. Car il y a désormais souplesse « **parce qu'on peut arrêter les éoliennes quand on le veut !** ».

## Vaud

### « Sur Grati » accepté par le TF, l'inutile sacrifice continue....

Helvetia Nostra, Paysage-Libre Vaud et SOS Jura ont accueilli avec déception et tristesse la décision du Tribunal Fédéral de rejeter leur recours contre le PPA du parc éolien « Sur Grati », au-dessus de Vallorbe. Dans ses considérants, on constate que le TF admet décidément que le développement des parcs éoliens l'emporte sur toute autre intérêt, fût-il également national.



Photomontage extrait du film de Paysage Libre Suisse

Bien que les permis de construire concernant les six turbines d'une hauteur de 210 mètres n'aient pas encore été délivrés par les communes, la validation du site d'implantation constitue une grave insulte à la majorité des habitants de ce pays qui tiennent à la protection de la biodiversité et du paysage ([voir BI No 22 – enquête Pro Natura](#)).

Pas étonnant que les choix qui se posent aux décideurs amènent à des pesées d'intérêts totalement absurdes. De toute évidence, il y a du souci à se faire pour les crêtes du Jura suisse qui sont en train d'être sacrifiées à une chimère énergétique à la mode.

### Interpellation Yvan Pahud au Grand Conseil sur les conséquences des démantèlements

En décembre, le député Yvan Pahud (Ste-Croix) vient de déposer une [interpellation](#) auprès du Grand Conseil sur les questions liées aux conséquences des futurs démantèlement des éoliennes. Nous savons en effet que les coûts de démantèlement des éoliennes sont bien au-delà des sommes misérables que les promoteurs prétendent provisionner. Cela met clairement en danger les propriétaires de terrains. Voir à ce sujet les fiches No 10 et 28 <https://www.eoliensuisse.ch/>



### Michel Bühler persiste et signe

Il arpente avec tristesse et colère les pâturages du Mont-des-Cerfs et des Gittaz promis à la construction du parc de Ste-Croix. Mais notre ami Michel Bühler ne s'en tient pas là. Il a écrit de nombreux lettres et courriels à diverses personnalités politiques suisses pour leur faire remarquer les incohérences des considérants du TF (voir ci-contre).

Mieux encore, il vient de commettre un livre\* tranchant et très documenté qui se lit d'un trait. Il y relate l'histoire du parc et dénonce les méthodes de ce qu'il appelle volontiers la république bananière dont il est citoyen.

Pour comprendre les tenants et aboutissants de la lutte des Ste-Crix pour préserver leur qualité de vie et la nature qui les entoure, nous vous en recommandons chaudement la lecture.

\*Les Maîtres du vent - aux éditions Bernard Campiche [www.campiche.ch](http://www.campiche.ch)



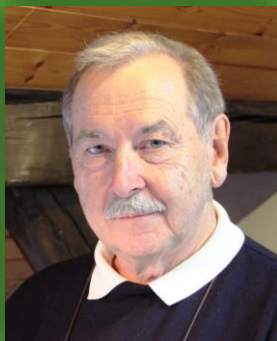


## TENTATIVE DE COUP DE FORCE CENTRALISATEUR !

Les derniers votes sur l'éolien (page 2) n'ont pas de quoi ravir Mme Sommaruga qui panique. Pour passer en force, elle vient de présenter ses propositions de modification de la législation fédérale en vue de simplifier et d'accélérer les procédures d'autorisation des gros projets de renouvelables. Pourquoi pas ? Mais l'étude des documents soumis à consultation ne fait que renforcer nos craintes : il s'agit moins d'accélérer les procédures que de museler les opposants. Et cela, en piétinant sans état d'âme les droits constitutionnels des cantons et des communes.

Voilà une preuve supplémentaire de l'échec total de la stratégie énergétique 2050 et de l'impéritie de ceux qui sont censés assurer l'avenir énergétique de notre pays. Pendant ce temps, la publication des chiffres de la production éolienne 2021 montre une fois de plus les résultats lamentables de projets jugés symboliques de l'avenir éolien : au Nufenen et maintenant au Gothard !

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 24 – février 2022

### Suisse

### Les statistiques de production 2021 démontrent l'inutilité de l'éolien en Suisse !

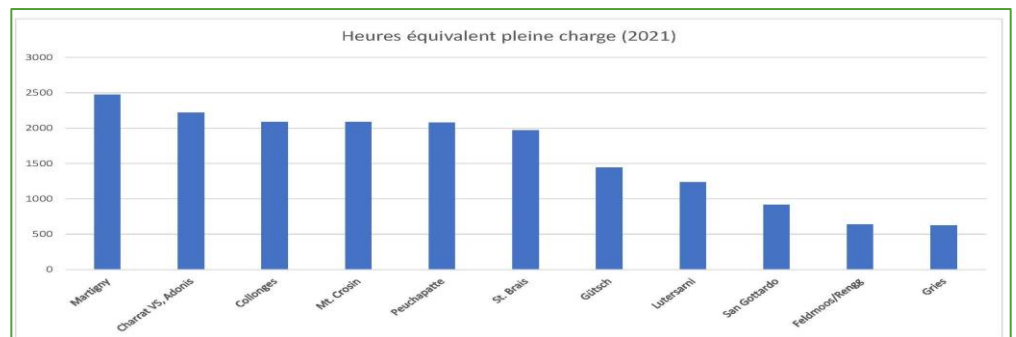
En 2021, le facteur de charge moyen du parc éolien du col du Nufenen, s'est traîné à 7.1%. l'électricité n'a été produite que pendant 622 heures sur un total de 8760 heures par an. Quant au parc éolien du Gothard, récemment inauguré et salué comme un énorme progrès par le lobby éolien, il a royalement atteint les 10.5%



Parc éolien du Gothard : encore un flop ! – (photo Le Temps)

de facteur de charge. Ensemble, les deux parcs éoliens ont produit 16.5 GWh, soit un minable 0.03% de la consommation d'électricité suisse.

Les trois grands parcs éoliens du Jura (Peuchapatte, Mont Crosin, St-Brais) ont tout de même atteint un rendement de 22,8%. Mais eux aussi ne fournissent que de l'électricité aléatoire et ont coûté aux consommateurs d'électricité quelque 20 millions de francs, rien qu'en 2021.



Production éolienne suisse 2021

Les seules éoliennes qui ont fourni des chiffres de production vraiment satisfaisants en Suisse sont les trois turbines du coude du Rhône près de Martigny. Avec un facteur de charge de 25,7%, elles ont fourni à elles seules presque autant que les neuf turbines du Gothard et du col du Nufenen. Pas étonnant : ce sont les seules qui sont dans des conditions d'exploitation proche des bords de mer avec du vent toute la journée. Par contre, ce que tout le monde ignore, c'est qu'il ne s'agit pas d'un seul parc composé de trois machines mais bien de trois parcs distincts qui devaient en compter au moins trois fois plus. Ces parcs n'ont pas été développés au-delà d'une machine chacun en raison des oppositions de la population. Quand on vous dit que la Suisse est trop petite pour l'éolien !

## POUR EN FINIR AVEC L'EXEMPLE AUTRICHIEN : UN « FAKE » DE SUISSE ÉOLE...

Largement repris par des médias peu scrupuleux, Suisse Éole cite l'exemple autrichien en boucle pour déplorer le retard honteux de l'éolien suisse. L'argument ne résiste à une comparaison concrète des deux pays. Sur un territoire double du nôtre, l'Autriche abrite une même population. Son éolien est concentré à son extrémité orientale dans des plaines peu habitées où il produit 6.4 TWh/an avec 1160 machines, soit 90% de la production éolienne du pays. Malgré une puissance moyenne par machine peu élevée de 2.4 MW, le facteur de charge s'élève à 26%, largement au-dessus de la moyenne suisse actuelle.



Éoliennes en Basse Autriche

Par contre, si l'on compare avec la Haute-Autriche dont la géographie est proche de la nôtre, les choses prennent une tout autre tournure.



Haute Autriche - capitale Linz

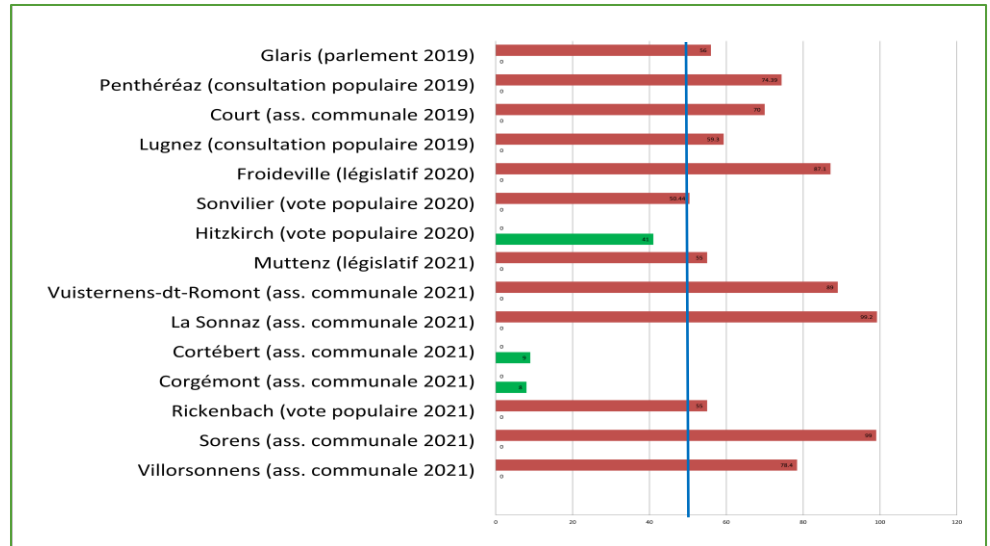
Seules une trentaine d'éoliennes y sont installées (2020). Le gouvernement du Land a publié un "[Guide 2021 pour la promotion de l'énergie éolienne en Haute-Autriche](#)". On constate avec envie que les contraintes y sont plus sévères que chez nous : La distance minimale entre machines et habitations est de 1000m pour les éoliennes de puissance supérieures à 0.5 MW. La prise en compte du paysage local et distant est nettement affirmée. Les grandes zones forestières sont préservées. Les subventions sont moitié moins généreuses que chez nous : 8ct/kWh pendant 13 ans.

## Votes et consultations populaires : les refus se multiplient !

Rien qu'au cours des 3 dernières années, 12 parcs éoliens sur 15 ont été rejetés par la population ou ses élus lors de votations. Comme on le sait, les Fribourgeois ont fait très fort et de leur côté, les Jurassiens qui les ont acceptées à Cortébert et Corgémont sont trop loin des éoliennes pour les voir, ceci expliquant cela.

Notons tout de même que ces bons résultats sont dus en partie au fait que les opposants ont su tirer les enseignements des expériences parfois douloureuses faites dans les années précédentes par leurs homologues des cantons de Vaud et Neuchâtel.

Mais aujourd'hui, la population suisse ne veut pas d'éoliennes, n'en déplaise à Mme Sommaruga qui, à tort, persiste à claironner le contraire et veut passer en force !



Votations en Suisse depuis 2019 – en rouge : majorité aux opposants

## Vaud

### Victoires dans l'affaire des conventions secrètes

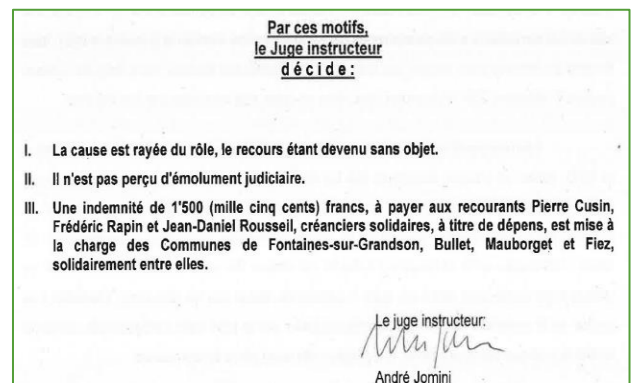
À Fribourg, avec les [films de simulation](#) réalisés par PLCH, l'affaire des conventions secrètes a été le déclencheur des oppositions acharnées qui ont débouché sur les résultats réjouissants que l'on sait. Dans notre canton, de nombreuses démarches ont été lancées afin de contraindre les communes à publier les conventions passées avec les promoteurs, chaque fois en invoquant la loi du 24 septembre 2002 sur l'information.

Les résultats sont prometteurs :

- Plusieurs conventions avaient déjà été révélées dans les années précédentes, par exemple à Bavois, Villars-le-Terroir et Ste-Croix.
- en 2021, ce sont celles du projet de Grandsonnaz, signées par Fontaines-sur-Grandson, Bullet, Mauborget et Fiez qui ont été publiées sous la contrainte, mais en traînant les pieds et trop tard.

Le Tribunal cantonal a donc condamné lesdites communes à payer aux recourants une bonne partie des frais d'avocat.

- Tout récemment, c'est la commune de Provence qui, face au même type de recours, n'a pas attendu le jugement du tribunal pour céder et publier la convention signée avec le promoteur du parc éolien du même nom.
- Aujourd'hui, c'est à Essertines-sur-Rolle que la même démarche est lancée et l'on peut supposer que les autorités communales auront alors la même sagesse que leur collègues du pied du Jura. À qui le tour ?

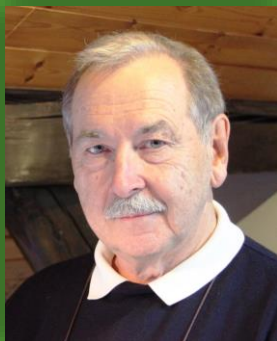




## ...PERSEVERARE DIABOLICUM !

Vaud est bientôt le dernier canton à croire dans le développement de l'éolien industriel. Au moment où la Suisse alémanique fait surtout semblant de suivre sagement la politique fédérale, nos autorités multiplient les démarches pour décourager et discréditer les opposants (voir ci-contre). Et les médias qui ont pratiquement perdu ce qui leur restait d'esprit critique suivent benoîtement sans chercher à comprendre. Un exemple récent est la magnification par la RTS de Nant-de-Drance en Valais. Cet ouvrage remarquable à 2 milliards est présenté comme la solution à l'intermittence de l'éolien. Il peut en effet produire pendant une vingtaine d'heures l'équivalent d'une centrale telle que Leibstadt (900 MW). Ensuite de quoi, il faut à nouveau remonter l'eau pendant une durée équivalente. Ne reste plus qu'à prier pour que le prix de l'électricité consommée pour ce faire soit bien inférieure à celle qui a été vendue en turbinant. Vous avez dit hasardeux ?

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 25 – avril 2022

### Vaud

#### La table ronde éolienne carrée-bossue\* de Mme Métraux!

Dans le cadre de la « [Plateforme éolienne vaudoise](#) », les huit « Cinq-à-sept » organisés dès 2015 par Mme de Quattro avaient pour vertueuse ambition d'établir un vrai dialogue entre les différents acteurs concernés par l'éolien vaudois. Ils réunissaient au début des dizaines de participants et on avait même donné aux opposants l'occasion de s'exprimer. Toutefois, en ayant le sentiment d'avoir au mieux été écoutés mais jamais entendus, ces derniers s'étaient progressivement détachés de la démarche. En 2018, l'affaire avait fini en queue de poisson, pratiquement faute de combattants.



L'an dernier, Mme Métraux a repris l'idée mais dans le cadre bien plus intime d'une « Table ronde éolienne » au château de Prangins. Celle-ci visait encore une fois à « ouvrir une fenêtre de dialogue » entre les parties prenantes. Probablement pour tenter de débloquer la situation avant la fin de son mandat au Conseil d'Etat mais également sous la pression du [Grand Conseil](#). Sans trop d'illusion, PLVD a accepté l'invitation qui lui était faite sachant qu'au pire, des informations intéressantes allaient être apportées et qu'au mieux, il serait possible d'infléchir quelque peu la politique éolienne vaudoise. Malheureusement, il a été très vite évident que le dialogue n'allait pas porter sur la politique éolienne vaudoise mais uniquement sur la manière très organisée d'implanter celle-ci dans le canton.

Le [plan d'action du canton](#) est désormais connu dans ses grandes lignes. Il est très structuré et traite de nombreux aspects. Mais à aucun moment la fenêtre ne s'est ouverte pour les opposants. Ceux-ci se sont trouvés placés devant une série de faits accomplis et réduits au rôle d'alibi et de faire-valoir. A la deuxième séance, qui ne réunissait plus qu'une dizaine d'invités encadrés par une forte délégation de l'état-major de la DGE (Direction générale de l'environnement), Paysage-Libre Vaud a quitté en claquant la porte cette table ni ronde ni plate mais carrée-bossue\*!

\*expression vaudoise tirée du lexique de l'excellent site <http://topio.ch/dico.php#C>

#### EolJorat Sud : autour de Lausanne, la deuxième bataille sera décisive

Le Tribunal fédéral persiste, signe et s'engue dans ses erreurs. Les considérants de son arrêt du 1er mars montrent qu'il continue à prétendre contre toute logique que l'éolien est une énergie souple. Ils révèlent également une propension à survoler distraitement les arguments des opposants ainsi qu'un agacement à peine voilé à traiter des problèmes techniques auxquels il ne comprend visiblement pas grand-chose. Ses conclusions qui suivent les directives politiques à la mode sont affligeantes :

## Après l'Allemagne et la France, l'éolien terrestre se bloque au Royaume-Uni



Kwasi Kwarteng, ministre de l'énergie GB

On sait que les autorités suisses cherchent par tous les moyens à passer au-dessus des multiples oppositions à sa politique éolienne. Pendant ce temps, les grands pays européens constatent que s'entêter à poursuivre le développement de l'éolien terrestre devient une tâche quasi-insurmontable. En **Allemagne** et en **France** les difficultés s'accumulent déjà depuis des années. Mais c'est au **Royaume Uni** que l'aveu du ministre de l'énergie est des plus clairs : « le fractionnement hydraulique (*ndlr* : gaz de schiste) et l'éolien terrestre n'auront pas un rôle central dans la nouvelle stratégie en raison "la forte opposition locale" rencontrée par ces technologies ». La nouvelle politique est désormais centrée sur l'éolien Offshore.

## Nouvelle cyberattaque russe touchant les éoliennes allemandes



Après l'attaque lancée au début de la guerre en Ukraine sur le réseau de satellites américains KA-SAT, 6000 éoliennes de la firme **Enercon** ont été hors contrôle pendant une période indéterminée. Une nouvelle attaque russe vient d'avoir lieu fin mars sur son concurrent **Nordex** dont les systèmes informatiques ont été paralysés dans de nombreuses entités et localisations. Sachant que toutes les éoliennes sont contrôlées à distance : voilà de quoi inspirer confiance, non ?



« En définitive, il apparaît que la validation du PPA par le Tribunal cantonal procède d'une pesée complète et correcte des intérêts en présence. Si le projet litigieux s'inscrit certes dans un milieu naturel sensible, celui-ci tient dûment compte des aspects environnementaux qu'il s'agisse du bruit, du paysage ou encore de la nature et de la faune. Le projet doit en conséquence être validé compte tenu de l'intérêt important, national, qu'il revêt en lien avec les objectifs de production d'énergie renouvelable de la Confédération et du canton de Vaud. »

Mais l'affaire n'est pas terminée puisque chacune des éoliennes doit maintenant être mise à l'enquête séparément. Oui, celles qui étaient prévues au début de l'affaire n'existent plus. Elles seront remplacées par des modèles plus puissants, probablement plus grands et rien n'indique que ceux-ci entreront si facilement dans le cadre fixé par le PPA. C'est donc le dernier moment pour que les communes et les citoyens concernés par ce parc se réveillent et ils sont beaucoup plus nombreux car les choses ont bien changé depuis une décennie. Appuyée par PLVD, l'association locale Eoleresponsible fourbit ses armes et prépare une vaste campagne d'information.



Éolienne des Saugealles vers Froideville

## Sur Grati : une autre bataille se prépare autour de Vallorbe

Pour des raisons comparables à EolJorat-Sud, la région de Vallorbe se prépare à une nouvelle lutte contre les éoliennes de **« Sur Grati »**. Celles-ci avaient bien été mises à l'enquête avec le PPA mais le sujet n'avait pas été traité par le Tribunal cantonal ni, par conséquent, par le Tribunal fédéral.

Il y a gros à parier que de nouvelles oppositions seront possibles dès lors que les éoliennes **E-115**

initialement prévues n'existent plus au catalogue Enercon. Le cas échéant, les habitants de la région ne se feront pas prier pour agir et Paysage-Libre Vaud sera évidemment de la partie aux côtés de l'association locale **SOS Jura** qui vient de réaliser une campagne d'information tout public très percutante.



Avec la bienveillante autorisation de Barricade

## Réponse à l'interpellation Pahud et irresponsabilité du canton...



Le député Yvan Pahud a déposé une interpellation pour connaître la position du Conseil d'Etat quant aux problèmes de démantèlement des éoliennes. Extraits : « *Face au nombre important d'éoliennes planifiées dans le canton, il s'agit d'anticiper (...) leur fin de durée de vie et leur démantèlement. Dans un contexte énergétique très instable : libéralisation complète de l'électricité, prix du marché de l'électricité effondrés et problèmes de rentabilité, insécurité juridique des régimes de subventionnement à l'exemple du photovoltaïque, il existe un risque qu'un détenteur d'installation éolienne fasse défaut et laisse à l'abandon ses installations. De nombreux exemples de ce type existent à l'étranger. Dans ce contexte, les rachats de parcs éoliens par de grands groupes internationaux ne sont pas une vue de l'esprit : récemment, le projet de parc éolien de Crêt-Meuron (NE) est tombé en mains coréennes, de quoi former les plus vives inquiétudes.* »

**La réponse** faite par le Conseil d'Etat est lénifiante mais révélatrice d'une attitude de Ponce Pilate.

En gros : pas de dispositions légales pour exiger des promoteurs des garanties bancaires. Reconnaissance qu'en cas de faillite de l'exploitant, c'est bien le propriétaire du terrain qui devient responsable d'assainir le site. Et s'il n'est pas solvable, c'est la commune qui passera à la caisse. Le cas s'est déjà produit naguère dans une autre affaire pour la **décharge de Sottens**.

Nul doute que la plupart des communes concernées propriétaires de terrains éoliens ignorent totalement ce risque majeur pour les générations futures.

## L'invité : Michel Fior, secrétaire général Paysage Libre Suisse

### Les éoliennes : une dépendance accrue au gaz russe

#### Vraiment une nécessité ?

Les éoliennes sont présentées dans nos médias comme une nécessité pour résoudre nos problèmes énergétiques. Elles auraient ainsi, entre autres vertus, celle de préserver le climat. Qu'en est-il vraiment ?

#### Remplacer nos centrales nucléaires

La promesse centrale de la stratégie énergétique 2050 votée en 2017 consiste à remplacer les 25 TWh/an de nucléaire par des énergies renouvelables. L'éolien est un des instruments prévus pour y arriver, avec un objectif de production fixé à 4.3 TWh/an. Or, le nucléaire produit une électricité déjà décarbonée. Dans une étude de 2017, l'Institut Paul Scherrer place le nucléaire parmi les agents énergétiques qui dégagent le moins de CO<sub>2</sub>, à égalité avec l'éolien. Substituer de l'éolien à du nucléaire revient à remplacer une énergie décarbonée par une autre énergie décarbonée. On peut évidemment être pour ou contre le nucléaire mais là n'est pas la question. L'éolien est une affaire "hors climat".

#### Les éoliennes ne font rien pour le climat, bien au contraire

Les éoliennes n'ont pas pour objectif de préserver le climat dans la transition énergétique suisse, et elles lui sont néfastes. Leur faible rendement d'environ 20% de la puissance installée en Suisse en moyenne ces cinq dernières années et leur caractère intermittent rendent nécessaire une solution de stockage massif (coûteux et techniquement irréaliste), ou le recours au... gaz naturel. Flexible, contrairement à l'éolien, le gaz peut être activé à tout moment pour répondre aux besoins du marché quand le vent et le soleil sont aux abonnés absents. L'Allemagne, qui s'est fixé pour but de sortir du nucléaire et charbon, recourt notamment aux centrales à gaz pour compenser les nombreuses périodes insuffisamment ventées. Au passage, elle a accru sa dépendance à la Russie, comme la guerre en Ukraine l'a clairement rappelé. Autre problème : le gaz naturel est un gros émetteur de CO<sub>2</sub>, ce qui explique en partie pourquoi ce pays ne parvient pas à atteindre ses objectifs climatiques.

En Suisse, la stratégie énergétique 2050 prévoit la construction de centrales à gaz. Le débat actuel autour du *blackout* ne fait que mettre le doigt sur une réalité vieille de 10 ans, soigneusement enfouie sous le tapis par nos autorités dans le contexte de la votation de 2017. Le message du Conseil fédéral de 2013 estimait qu'une première centrale pourrait s'avérer nécessaire en 2020. On y est ! Ces centrales auraient pour but d'assurer la stabilité du réseau mise à mal par l'intermittence des nouvelles énergies renouvelables et leur absence de flexibilité pour répondre à la demande. Parce qu'il n'est pas flexible, pas plus en hiver qu'en été, l'éolien implique le recours à des solutions néfastes pour le climat car elles seront fossiles. Non seulement l'éolien ne préserve pas le climat, mais, en tant que substitut au nucléaire, il finit par aggraver le problème.

#### Reconnaître enfin qu'on fait fausse route en imitant l'Allemagne ?

Élaborée dans le sillage de l'accident de Fukushima, la stratégie énergétique 2050 n'est pas une stratégie de protection du climat. Dix ans après l'élaboration de cette stratégie, dans le contexte de la crise climatique actuelle et de la guerre en Ukraine, les médias seraient bien inspirés de se demander si celle-ci est toujours pertinente. Plutôt que de réciter *ad nauseam* le mantra des éoliennes nécessaires pour nous épargner le *blackout* et sauver la planète, le public désire savoir ce qu'apportent réellement ces machines tant idéalisées à la double nécessité de la sécurité de l'approvisionnement et de la protection du climat. La réponse ne laisse pas de place au doute.



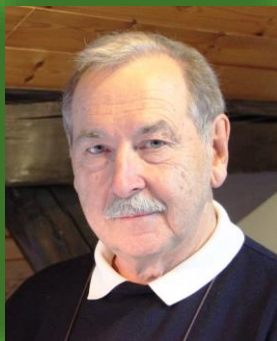


## PROJET DE LOI FÉDÉRALE SUR L'ÉNERGIE : DE SAINES RÉACTIONS !

Fin 2021, nous avons alerté nos lecteurs sur les prétentions centralisatrices et anticonstitutionnelles du projet de Mme Sommaruga ([BI No 22](#)) visant à accélérer de manière drastique les procédures liées aux installations d'énergies renouvelables de grandes dimensions. Le but étant de toute évidence de neutraliser les trop nombreux opposants, « égoïstes et irresponsables ».

Heureusement, de précieux relais se sont activés parmi nos lecteurs et ont transmis leurs inquiétudes à d'autres milieux. C'est ainsi qu'aujourd'hui, plusieurs réactions opposées au projet de loi se sont manifestées. Parmi elles, l'une des plus remarquables est sans doute celle de la [Ligue Vaudoise](#) sous la plume de son président Félicien Monnier. D'autres vont dans le même sens : celle de [Paysage-Libre Suisse](#), et celle du [Centre Patronal](#) notamment.

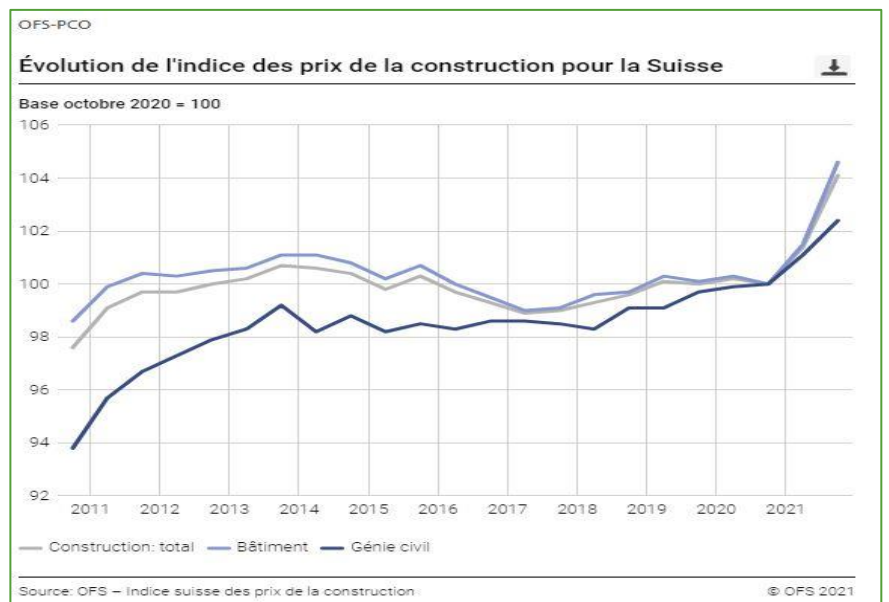
Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 26 – juin 2022

### Suisse

#### Les projets de parcs éoliens vont-ils résister à la hausse des coûts ?



Si l'on se réfère aux prix du marché, les conséquences de la situation internationale ajoutées à celles de la pandémie exercent une pression exceptionnelle sur l'ensemble des prix industriels de la construction et des composants. En raison des difficultés d'approvisionnement en composants éoliens en provenance de la Chine où la plupart d'entre eux sont fabriqués, certains de ces derniers ont tout simplement doublé de prix en l'espace d'une année. Il faut donc s'attendre raisonnablement à une augmentation sensible des coûts de construction des parcs éoliens suisses.

### Vaud

#### Parc éolien de Grandsonnaz : la tactique « La Praz » en train de se reproduire

Les autorités des communes concernées par le parc éolien traversent les procédures de traitement des centaines d'oppositions déposées avec la même créativité démocratique que celle que l'on a connue avec [l'affaire « La Praz »](#). Certainement très bien cornaquées par leur avocat, elles multiplient les astuces pour empêcher les opposants de se faire entendre : abandon de l'idée de débat contradictoire, obligations fallacieuses de se récuser, non-invitations aux commissions, délais de réflexion misérablement réduits pour les commissions, vote simultané des quatre communes concernées et même népotisme... Bravo la démocratie quand il y a de l'argent à gagner !

#### Parcs naturels vaudois et éoliennes ou l'art de cacher la m. au chat



## AG de PLVD le 13 juin 2022 Fabien Bouglé à Bussigny !



C'est un lanceur d'alerte français qui a pratiquement quitté son métier pour lutter contre les éoliennes. Il est notamment vice-président de la **Fédération Environnement Durable**, la plus grande organisation anti-éolienne d'outre-Jura. Il est surtout l'auteur remarqué de plusieurs livres dont le plus célèbre est sans doute « Éoliennes, la face noire de la transition écologique ». Il sera à Bussigny le 13 juin prochain à 20h30 à l'occasion de l'AG de PLVD qui sera pour une fois ouverte au public. Qu'on se le dise.

## L'aigle royal à Ste-Croix !



Du Creux-du-Van à Ste-Croix, il n'y a qu'un battement d'aile. Dans un **récent article**, 24 Heures relève que les ornithologues confirment que le rapace reprend progressivement pied dans la région et qu'il a été vu près des Cluds, à quelques kilomètres du Mont-des-Cerfs où chantier du parc éolien de la Romande Energie bat son plein.

Le comique de la situation est tout relatif et ne fait que revigorer les opposants. Dans la lancée, une pétition a été déposée il y a quelques semaines par les amoureux de la nature au Conseil communal de Ste-Croix et une nouvelle marche de protestation a été organisée aux alentours du chantier.

La lutte continue et n'est pas près de s'arrêter.

Suivi du chantier de Ste-Croix : [cliquez ici](#)

Les parcs naturels sont probablement une très bonne chose pour la nature, la biodiversité et les loisirs de notre canton. Et il semble que leur développement soit prometteur. Mais en dehors de celui du **Pays-d'Enhaut** qui semble ne pas faire trop de vagues, les deux autres parcs vaudois sont beaucoup plus problématiques pour les vrais amoureux des paysages.

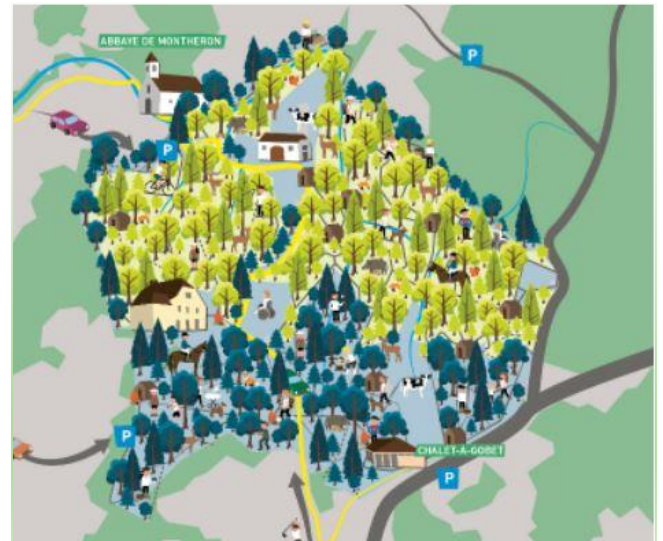
En effet, la visite des sites Internet du **Parc naturel du Jura** et du **Parc périurbain du Jorat** interroge ceux qui savent que près d'une cinquantaine d'éoliennes industrielles sont prévues dans les périmètres ou à proximité immédiate de ces parcs. Six parcs sont planifiés, que ce soit dans les forêts du Jorat près du Chalet-à-Gobet, sur les crêtes du Jura près du Brassus, au Mollendruz et autour de Vaulion ou encore au pied du Jura, à Bière ou Essertines-sur-Rolle.

Mais dans la riche documentation produite de part et d'autre, on ne trouve pas le moindre mot, pas une seule image sur ces éoliennes qui vont polluer les paysages censés être protégés par ces parcs naturels!

Le canton, qui proclame son souci de veiller sur la protection des sites naturels remarquables est pourtant parfaitement clair sur son site Internet.



Parc Jura vaudois  
(cliquez pour ouvrir la carte interactive)



Carte du Parc périurbain du Jorat : où sont les éoliennes ?

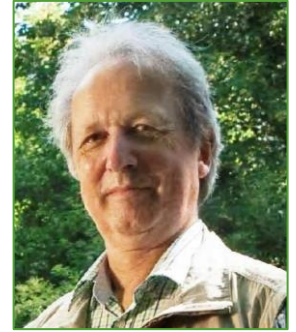
### **« les parcs naturels sont un élément clé de la politique cantonale sur les espaces protégés et labellisés ».**

Il faut savoir que c'est actuellement dans le même département que l'on s'active d'un côté à protéger les paysages et de l'autre à industrialiser les cimes et les forêts du canton à coups de parcs éoliens. Mais hélas, ce n'est pas la première fois que la main gauche de l'Etat ignore ce que fait sa main droite. Et qui plus est : au sein de la même direction générale de l'environnement (DGE) dont l'hypocrisie poutinienne confine au sublime.

Avouons que nous avons encore un faible espoir que l'écologiste Vassilis Venizelos, prochain Conseiller d'Etat en charge du département, soit dans une position qui lui permette plus de cohérence que Mme Béatrice Métraux à qui il succèdera le 1<sup>er</sup> juillet.

## L'invité : Jean-Marc Chapallaz, ingénieur EPFL

L'USAM défend le lobby des éoliennes au détriment de la démocratie et des PME alors qu'il y a mieux à faire et moins cher



Suite à la publication récente dans la NZZ de la position de l'USAM qui a pour but de favoriser en particulier la colonisation de nos plus beaux paysages et nature préservée par des éoliennes importées en réduisant les droits démocratiques, on peut se demander quels sont les intérêts que l'USAM défend vraiment.

Rappelons tout d'abord que les éoliennes dites « suisses » sont importées depuis l'Allemagne et le Danemark, valeur financière de l'ordre de 80% de l'investissement total pour la réalisation d'un parc éolien.

On peut se demander où est l'intérêt des PME dans ce contexte, les fournitures venant majoritairement de l'étranger et les travaux de génie-civil et infrastructures annexes étant confiées à de grandes entreprises. De ce fait, l'association Suisse Éole, subventionnée pour défendre cette technologie qui n'a rien de Suisse et n'apporte pas ou peu d'innovation ou créations d'emplois, est de facto une association de promotion des intérêts de multinationales étrangères. Cherchez où est l'intérêt économique pour le pays, son environnement, ses habitants et son économie nationale à subventionner un tel lobby.

### La question du coût des éoliennes et de leur production électrique.

Si au moins l'électricité produite par le vent était bon marché et non subventionnée, les citoyens pourraient encore comprendre. Mais cette technologie est si chère qu'elle ne peut pas vivre sans subventions tout en produisant de l'électricité sans valeur commerciale et souvent lorsque l'on n'en a pas besoin, car dépendante des caprices de la météo.

Avec les conditions de vent helvétiques, le prix de revient de l'électricité éolienne se situe aux environs de 20cts/kWh, voire plus selon les sites (jusqu'à 40cts/kWh au Nufenen, par exemple). Cette électricité est produite dans des régions éloignées des centres de forte consommation, si bien qu'elle nécessite des lignes à haute tension pour être amenée où elle serait utile, ce qui a un coût à ajouter au prix de revient.

### Solaire et éolien, entre technologie adaptée et technologie démesurée

En Suisse, le solaire photovoltaïque est présenté comme solution suffisante pour couvrir les besoins futurs. Alors pourquoi y ajouter des éoliennes dont le prix de revient final est au moins deux fois celui du solaire ? Surtout que le solaire est une technologie décentralisée qui donne du travail aux PME et non à un nombre limité de multinationales ou autres grandes entreprises de génie-civil.

### Le solaire deux fois moins cher que l'éolien en Suisse.

Le solaire photovoltaïque est produit à proximité des consommateurs sur le réseau basse tension, il n'entraîne pas de coûts de transport en haute tension et de manière limitée en moyenne tension, car consommé majoritairement sur place. Si on veut comparer le coût de l'électricité éolienne au photovoltaïque, il faut le faire au niveau du réseau basse tension. Au prix de revient déjà très élevé de l'électricité éolienne, s'ajoutera le prix du transport sur les réseaux de haute et de moyenne tension, En conséquence, l'électricité éolienne produite loin de chez vous au prix de 20cts/kWh doit être augmentée au moins du prix de transport HT (env. 1.5 cts/kWh) plus moyenne tension (env. 2.5cts/kWh) plus réseau basse tension jusqu'au consommateur final. **Ce qui nous donne un prix éolien en basse tension de l'ordre de 24-28 cts/kWh, soit deux fois plus que le prix de revient du solaire produit localement (actuellement 14 cts/kWh et moins).**

**Nous pouvons donc nous questionner sur les motivations de l'USAM à promouvoir l'électricité éolienne qui n'apporte rien de positif ni à l'environnement, ni même aux PME et favorise des multinationales étrangères au détriment d'emplois suisses. En oubliant que le solaire est non seulement suffisant, mais qu'il est un moteur pour l'économie locale et les PME et ceci pour un prix de revient deux fois plus faible que l'éolien importé.**

Vous comprenez quelque chose à la position de l'USAM, antidémocratique et anti-PME ?



## ANARCHIE ÉNERGÉTIQUE !

La politique énergétique de la Suisse est dans une totale anarchie parce que personne n'en maîtrise vraiment la réelle complexité. De surcroît, les multiples éléments qui la composent évoluent constamment : situation internationale, disponibilité des sources fossiles et du nucléaire français, effets de la météo sur l'hydraulique et le transport fluvial, impuissance avérée des renouvelables intermittents et j'en passe. Aucun des objectifs de la SE 2050 n'est atteint, les prix explosent et tout le monde s'affole. À qui la faute ? Autorités, hauts-fonctionnaires, politiques de tous bords, industriels de l'énergie et doctes professeurs se renvoient la balle dans une cacophonie pitoyable largement médiatisée, tout en s'efforçant de tirer leurs épingles du jeu. Mais il est vain de chercher les coupables : les responsabilités ont été diluées dès lors que l'on a retiré aux grandes sociétés d'électricité semi-publiques leur monopole et en corollaire leur responsabilité d'approvisionner le pays (voir la rubrique « l'invité »). En attendant, certains croient encore résoudre le problème à coups d'éoliennes.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 27 – août 2022

### Vaud

#### Le nouveau projet pour EolJoux : une habile manœuvre pour influencer le TF ?

La procédure contre le [parc éolien EolJoux](#) est aujourd'hui devant le Tribunal fédéral qui doit dire s'il suit ou non les conclusions du Tribunal cantonal vaudois. Comme on le sait, en mars 2021, la [CDAP](#) de ce dernier avait accepté les recours formés contre le projet par les ONG et Paysage-Libre Vaud, mais également et surtout par l'OFEV (Office fédéral de l'environnement).

Débutés mais tenaces, les promoteurs locaux avaient alors fait recours au TF, lequel ne s'est pas encore prononcé à l'heure où l'on écrit ces lignes. Probablement peu optimistes et sans même attendre le jugement et ses considérants, ceux-ci parlent d'un nouveau projet apparemment plus modeste (quatre éoliennes au lieu de sept) qui tiendrait compte des remarques faites par les divers opposants. Pour le justifier officiellement, ils déclarent sans rire :

*« Dans le contexte actuel où l'approvisionnement en électricité n'est plus garanti durant la saison hivernale, où la Suisse n'est plus en mesure de maîtriser les prix d'approvisionnement en énergie et où la Suisse est très en retard pour atteindre ses objectifs de transition en vue de respecter ses engagements pour lutter contre le réchauffement climatique, les Municipalités (...) réaffirment leur ferme volonté de réaliser au plus vite un parc éolien à la Vallée de Joux ».*



Photomontage libre Dan Holdsworth

Le cas échéant, la procédure devrait redémarrer à zéro. Mais bien que de nombreux éléments puissent être repris de l'actuel projet, ce sont des années qu'il faudrait rajouter à celles qui se sont déjà écoulées. Une autre hypothèse plus tactique nous vient immédiatement à l'esprit : en présentant une esquisse de projet plus modeste, donner aux juges du TF l'idée que les promoteurs seraient déjà prêts à « sacrifier » trois éoliennes pour faire suite aux demandes de l'OFEV. Il pourrait ainsi, comme à la Montage de Granges (SO) faire quand même passer le projet écorné de quelques éoliennes. À suivre...

#### Bel Coster : la CDAP fatiguée, rejette les oppositions. Recours au TF lancé !

Dans son jugement du 28 juin 2022 la CDAP du Tribunal cantonal vaudois a rejeté sommairement les recours formés par une série d'organisations de défense de l'environnement et de la diversité ainsi que par de nombreux citoyens.

## BRÈVES

### Un nouveau président pour Paysage-Libre Vaud



Jean-Bernard Jeanneret

Lors de sa séance du 4 juillet 2022, notre comité a désigné à l'unanimité Jean-Bernard Jeanneret, physicien et Dr. Sc, comme nouveau président de Paysage-Libre Vaud.

Depuis quelques années, celui-ci est aussi responsable scientifique de notre association. A ce titre, il est déjà très actif dans le soutien aux associations membres.



Bertrand Clot

Il succède à Bertrand Clot qui a assuré cette fonction avec compétence et diplomatie depuis la création de Paysage-Libre Vaud en juillet 2013. Ancien président du Grand Conseil, ce dernier qui reste membre du comité, fonctionnera comme conseiller politique de notre fédération.

Elle a notamment rejeté toutes les demandes de mesures d'instruction complémentaires : visite sur sol français inutile grâce aux photomontages des promoteurs ! études indépendantes réclamées, *les experts mandatés par la Cour ayant toutes raisons d'être impartiaux parce qu'ils ont le devoir de l'être* (sic !), etc. De plus, le [mépris des intérêts français](#) est largement confirmé. Fait relativement nouveau, tout en relevant de nombreuses lacunes dans le dossier, elle aussi s'est délestée de plusieurs questions importantes en remettant leur examen à plus tard, lors de la mise à l'enquête des machines. C'est ainsi que l'examen des conséquences du parc pour la bécasse des bois, le milan royal, l'aigle royal, le grand-duc et les oiseaux migrateurs devrait bel et bien se faire, mais pas au niveau du PPA. Comme la CDAP aimerait bien pouvoir traiter d'autres affaires que ces fichues éoliennes !



Le parc éolien Bel Coster vu du Suchet (PLCH)

Bref, les organisations suivantes ont décidé de poursuivre la lutte au Tribunal fédéral : Pro Natura Vaud, Pro Natura Suisse, BirdLife, Helvetia Nostra, Commune de Jougne, Vivre au pied du Mont d'Or, Paysage-Libre Vaud, SOS Jura.

### EolJorat Sud : les nouveaux opposants sont l'arme au pied !

Le PPA du projet EolJorat Sud a été [accepté](#) par le Tribunal fédéral le 1<sup>er</sup> mars 2022. Comme souvent ailleurs, la suite de la procédure est la mise à l'enquête de chacune des éoliennes qui devrait se faire dans les prochaines semaines. Mais il y a du nouveau depuis la mise à l'enquête du PPA : la productivité du parc se confirme être largement inférieure à ce qui était avancé par les Services Industriels de Lausanne et surtout, plusieurs quartiers d'habitations dont un résidentiel ont été construits dans des zones très proches des éoliennes géantes, notamment à Vers-Chez-Les-Blanc. Pour éclairer les habitants concernés, une séance d'information a eu lieu fin juin à Froideville. Elle a réuni près de 150 personnes abasourdis par les perspectives de nuisances que présenterait le parc.

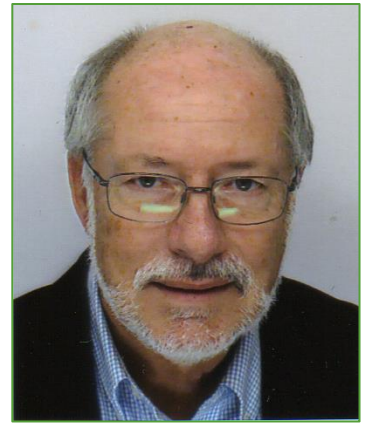
Nul doute que la bataille imminente sera chaude !



Trois nouveaux quartiers à Vers-Chez-Les-Blanc

## L'invité\* : Jean-François Dupont, ingénieur, Dr. sc. tech. EPFL

### La forte hausse du prix de l'électricité résulte du mécanisme de formation du prix en bourse qui réagit à la hausse dès qu'il y a déficit d'offre et excédent de demande, d'autant plus que le produit est non stockable. Pourquoi ce déficit de production ?



Le déficit est européen et on peut voir deux causes principales : l'ouverture du marché de l'électricité et l'antinucléarisme dominant. Cette dimension européenne du déficit de production fait que la perspective d'importer le courant qui nous manque par de meilleurs accords entre la Suisse et l'UE est illusoire : tous les pays ne peuvent pas importer en même temps.

L'ouverture du marché a retiré aux entreprises en charge de la production à la fois leur monopole et leur responsabilité. La sécurité d'approvisionnement en électricité exige que soit disponible en permanence une réserve de production : les entreprises responsables, du temps du monopole, ont investi systématiquement et sans faille dans cette réserve. Après l'ouverture du marché, les entreprises se sont trouvées déliées de leur engagement : le nouveau responsable devenait le marché. Oui, mais comme avait prévenu le Prof. EPFL Matthias Finger, le marché ne peut pas être convoqué devant un tribunal. Et le marché n'était pas motivé pour investir dans une réserve qui ne va intervenir qu'occasionnellement.

L'antinucléarisme dominant s'est manifesté un peu partout dans les pays de l'UE, spécialement en Allemagne avec l'Energiewende. L'activisme des mouvements antinucléaires, les accidents graves de Tchernobyl et Fukushima et les impacts sur une opinion publique souvent désinformée sont les responsables principaux de l'opposition d'une partie de la classe politique au nucléaire. En Suisse cela s'est concrétisé par la Stratégie Énergétique 2050 acceptée en votation populaire en 2017.

Il y a cependant une question technique décisive qui n'a pas fait l'objet d'un vrai débat : la SE2050 est-elle réalisable, autrement dit est-il possible techniquement aujourd'hui de remplacer TOUT le nucléaire par QUE du renouvelable. Ce n'est pas une question d'opinion, c'est une question de faisabilité technique qui doit et peut être vérifiée avec des moyens scientifiques. La réalité : le rapport sur la SE2050 du Conseil fédéral ne contient pas le programme des mesures concrètes à prévoir pour remplacer le nucléaire par des renouvelables. Un peu comme un architecte qui proposerait une maison en ne fournissant que le cahier des charges, mais pas les plans. De nombreux scientifiques, en particulier en Suisse, avec expérience du terrain dans ce type d'analyses l'ont confirmé.

Quand le médiatique Professeur Genoud déclare que la cause du déficit est qu'on n'a pas mis en œuvre la SE2050 et pas réalisé le solaire et l'éolien nécessaires, il a raison. Mais en partie seulement, car il occulte – involontairement ou à dessein – ce fait essentiel : même si on avait voulu, on n'y serait pas arrivé. De son côté, l'Académie des Sciences française déclare en 2017 : « *il y a une véritable contradiction à vouloir diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant à marche forcée la part du nucléaire. En réalité de nombreuses études montrent que la part totale des énergies renouvelables dans le mix électrique ne pourra pas aller très au-delà de 30-40 % sans conduire à un coût exorbitant de l'électricité et des émissions croissantes de gaz à effet de serre et à la mise en question de la sécurité de la fourniture générale de l'électricité* ». Cet avertissement se réalise aujourd'hui.

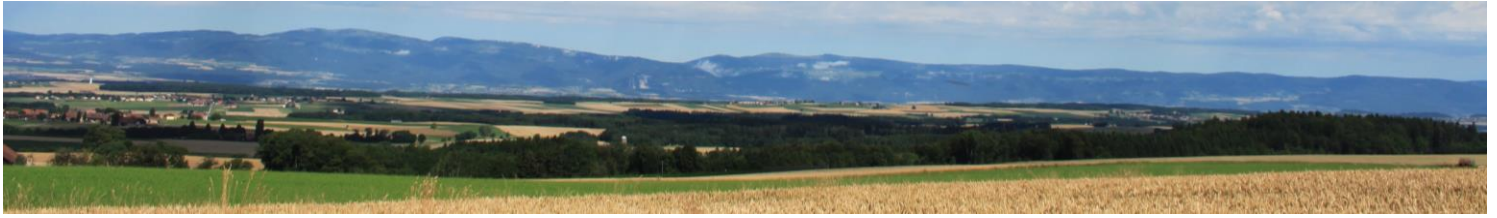
À noter enfin le cas révélateur de la Suède. Ce pays avait décidé à la suite de Tchernobyl de sortir du nucléaire, mais en mettant deux conditions préalables à démontrer avant la mise à exécution : cette sortie doit pouvoir se faire sans augmenter les émissions de CO2 et sans une hausse exagérée du prix de l'électricité. Après de nombreuses années passées à essayer, la Suède a constaté que ces deux conditions étaient impossibles à satisfaire et a annulé le décret de sortie.

C'est la non prise en compte de ces réalités scientifiques et techniques qui débouche aujourd'hui sur ces deux situations dramatiques, et évitables : risque de pénurie et de black-out cet hiver et hausse massive des prix déjà en cours. Ces divergences entre scientifiques et le cas de la Suède, auraient pu intéresser la Suisse et ses citoyens et faire partie du débat. À ma connaissance, les médias n'en ont pas parlé et tant les milieux scientifiques que la branche électrique elle-même sont restés très discrets.

Pour en savoir plus : <https://clubenergie2051.ch/2022/08/07/penurie-deletricite-1de2-un-element-central-occulte-la-se2050-nest-pas-realisable/>

\*L'invité est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.

En l'occurrence, Jean-François Dupont est le principal animateur du [Club Energie 2051](#)



## INITIATIVE PRONUCLÉAIRE : NEUTRALITÉ !

Le nucléaire revient en force, sauf en Suisse (voir ci-contre). Sous la pression de la guerre et de leur volonté de réduire le CO2, de nombreux pays inversent la politique d'abandon qui s'était imposée dans le monde après Tchernobyl et Fukushima. Mieux encore, le nucléaire est désormais encouragé par Bruxelles comme **source d'énergie verte**. En effet, à l'instar des réacteurs classiques, les nouveaux **SMR** ne produisent pas de CO2 et peuvent surtout être pilotés en fonction des besoins. Tout le contraire de l'éolien dont la production intermittente et aléatoire pose toujours des problèmes insolubles. Dans la foulée, l'**AIEA** prévoit le doublement de la production mondiale d'ici 2050. En Suisse, l'**initiative** qui vient d'être lancée pour réhabiliter le nucléaire interroge évidemment Paysage-Libre Vaud. Nos membres ayant des sensibilités diverses à égard de l'atome, nous ne prendrons pas position. Ce qui nous rassemble, c'est la conviction qu'aucune énergie n'autorise le sacrifice systématique de nos paysages qui sont une des principales valeurs de la Suisse.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 28 – octobre 2022

### Suisse

**Enquête BKW sur le changement climatique. Des raisons d'espérer : « Les Suisses privilégient clairement la nature et plus des deux tiers ne voudraient pas d'éoliennes près de chez eux ».**

Décidément, l'interprétation des sondages est une mine d'or pour les journalistes qui veulent faire passer leurs messages. Après la récente publication de l'**étude** de l'institut **SOTOMO** mandatée par les **BKW**, la plupart des médias ont donc titré selon leurs sensibilités, par exemple : « **presque la moitié des Suisses se disent respectueux du climat** » ou « **Pour 75% de la population, la transition énergétique est trop lente** ».

Des banalités qui n'incitaient pas à vouloir en savoir beaucoup plus. En réalité, le champ d'investigation de cette excellente étude était beaucoup plus large et ambitieux que ces titres pouvaient le laisser croire. Il s'agissait en effet de questionner les Suisses sur leur vision d'un « **Avenir où il fera bon vivre** » afin de « **contribuer à identifier les défis concrets liés au changement climatique et montrer où trouver des solutions possibles** ».

Cela supposait de traiter un ensemble de sujets complémentaires : climat et ressources, conscience et action écologiques, énergie, bâtiment, infrastructures. Les résultats sont à la fois surprenants et réjouissants. Ils montrent qu'« **une nature et un environnement intacts font partie intégrante de la conception de la prospérité de la population. La motivation à adopter un comportement plus durable sert en premier lieu à protéger la nature** ».

On est bien loin de l'acharnement actuel de certains politiques ou lobbies à développer l'industrialisation de nos paysages. Certes, la majorité des Suisses interrogés appellent de leurs vœux une accélération de la transition énergétique (certes sans le nucléaire qui n'est encore soutenu qu'à 41%). Ils soutiennent bien le développement du renouvelable, mais pas n'importe lequel : d'abord l'hydraulique, le solaire puis loin derrière, l'éolien. À ce sujet, cette dernière affirmation met les points sur les i : « **seuls 29%\* des personnes interrogées voudraient avoir des éoliennes dans leur environnement proche. En revanche, si elles sont installées loin de chez elles, 50% y sont favorables** ». Ce n'est vraiment pas folichon et on souhaite bien du plaisir à ceux qui rêvent d'implanter des milliers d'éoliennes en Suisse pour se faire de l'argent sur le dos des consommateurs.

\* A peine plus que le nucléaire qui est à 24%



Page de garde de l'étude BKW

## BRÈVES

### Infrasons : correctif

L'étude publiée en 2021 par PLCH a été retirée à la suite d'une erreur de l'une de ses principales sources d'information. Une publication récente de l'institut allemand **BGR** indique que ces données étaient affectées d'une erreur dans une conversion d'unités de 36 **dB-SPL**. Avec cette correction, leur niveau sonore mesuré s'élève à 60dB à 500m d'une éolienne de 3MW devient insignifiante. Pour autant, la problématique des nuisances à basse fréquences demeure. Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### le conseil général de Fiez approuve le PPA de Grandsonnaz



Le 27.09.22, le conseil général a accepté le parc de la Grandsonnaz. La loi du fric a joué son rôle : les CHF 90'000 de rente annuelle promise ont magnétisé le Conseil. Notons que les citoyens n'auront pas de nuisance directe puisque aucun citoyen ne verra les éoliennes, cachées derrière les premières crêtes.

### Le vent ralentit en Europe



Eolienne en absence de vent en Ecosse en septembre 2022 (W. Edwards)

Plusieurs études récentes confirment la tendance au « **Global Stilling** ». Les vents ralentissent dans le monde et **en Europe** du fait du réchauffement : on parle d'environ 10%. Quand on sait que la puissance d'une éolienne varie en fonction du cube de sa vitesse, sale temps pour les éoliennes n'est-ce pas ?

## Le vilain mensonge de Suisse Eole : « l'éolien est le pilier hivernal de la transition énergétique »



Image tirée de la page d'accueil de Suisse Eole

Si l'on veut avoir une idée de la réalité, le diagramme doit être refait, par exemple avec les productions annuelles prévues actuellement pour 2050 : 39 TWh d'hydraulique, 40 TWh de PV et 4.5 TWh d'éolien. Le résultat est impitoyable : l'éolien produit moins que le photovoltaïque, même en janvier et beaucoup moins que l'hydraulique. Sa contribution est marginale, et même contre-productive car les moyens financiers investis seraient bien plus utilement engagés dans des techniques de stockage saisonnier. Bien sûr, la figure de droite est aussi simpliste que celle des pourcents dont elle est dérivée mais une approche basée sur une étude plus travaillée est présentée dans notre [Bulletin d'information no. 12](#).

A l'appui de cette prétention, des diagrammes volontairement trompeurs sont utilisés : ils comparent les énergies hydraulique, photovoltaïque (PV) et éolienne en pourcentage de leurs productions annuelles respectives réparties par mois (données pour 2017 et 2018, figure ci-dessous). Cette figure fait totalement illusion si l'on croit que l'on consomme des pourcents et non des KWh.

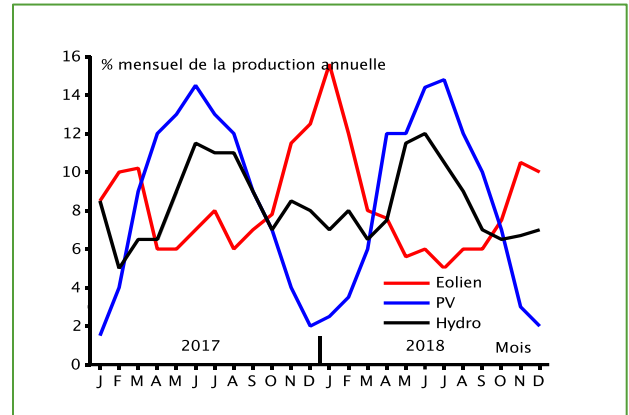


Diagramme 1 : % de chacune des énergies

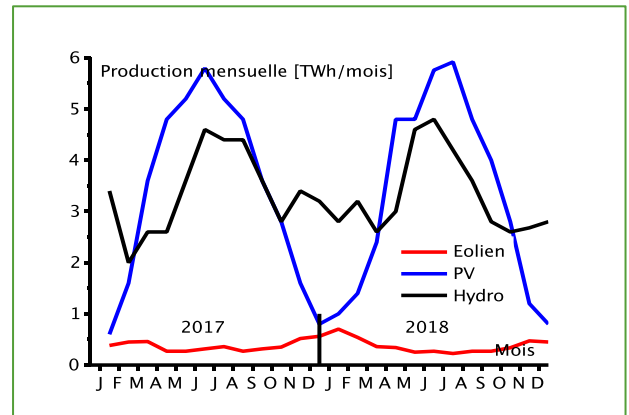


Diagramme 2 : production réelle de chacune des énergies

En bref, pour compenser le déficit hivernal, une production éolienne de 26 TWh/an serait nécessaire, soit 5000 machines. Pour le seul canton de Vaud, il y faudrait 5 TWh/an (850 machines, environs 100 parcs éoliens au lieu de la quinzaine prévue aujourd'hui).

Depuis des années, Suisse Eole clame sur tous les toits que la production éolienne est plus forte en hiver qu'en été. Ce n'est pas faux mais la production éolienne est insignifiante et le restera, sauf à construire des milliers d'éoliennes en Suisse. Quoi qu'il en soit, cela ne justifie pas la prétendue « *ultra importance de l'éolien en hiver* » proférée en boucle depuis des années par les mercenaires\* de Suisse Eole. **Deux tiers de pas grand-chose, cela reste pas grand-chose et n'en fait pas le pilier hivernal de la transition énergétique !** Par ailleurs, la question des fréquentes et imprévisibles absences de vent n'est toujours pas réglée puisqu'il faudrait des importations d'électricité et/ou des usines à gaz pour compenser ces dernières. Par les temps qui courent c'est loin d'être gagné...

\* Rappelons que Suisse Eole n'a pas de personnel salarié mais mandate deux bureaux spécialisés dans l'ingénierie et la communication liées à la transition énergétique : [Planair SA](#) et [Enco AG](#), qui facturent des honoraires financés à coups de millions par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie).

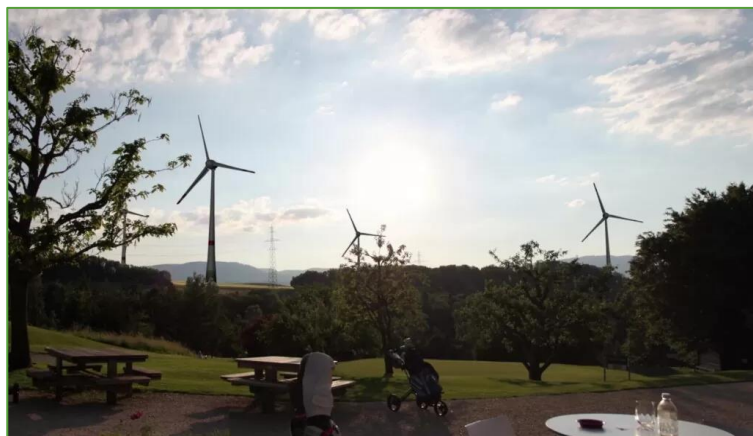
**L'invitée\* : Francine Laferrière, ingénieur, Dr. génie civil EPFL**

## **Municipalité contre Conseil communal à Bavois**

**Vents contraires à Bavois (VCB) lutte depuis plus de 4 ans contre le projet de BavoisEole SA. Celui-ci prévoit la construction de 5 éoliennes de 230 m de haut sur le plateau du Coudray, à moins de 500 m dudit hameau et des premières maisons du village de Bavois.**



Le développement de ce projet par les promoteurs a commencé en 2011 par la signature d'une [convention très contraignante](#) pour la commune et tenue secrète jusqu'en 2018. Ainsi depuis plus de 10 ans, le discours de la Municipalité a toujours été en faveur du projet et n'a jamais permis de véritable débat contradictoire. Malgré plusieurs requêtes des conseillers communaux, la Municipalité a systématiquement refusé de donner la parole à la population (via une votation) avant la mise à l'enquête. Il est important de préciser que plusieurs membres de la Municipalité, anciens ou actuels, sont personnellement intéressés par le projet, puisqu'ils sont propriétaires terriens de parcelles susceptibles d'accueillir le mât d'une éolienne.



*Quatre des éoliennes de Bavois depuis la terrasse du Golf du Brésil*

par le Professeur de droit Honoraire Etienne Grisel, conclut en substance que le Conseil communal peut considérer la motion comme recevable et adopter le projet de moratoire proposé. Dès lors, en séance de mars 2022, le Conseil communal a décidé de confirmer la recevabilité de la motion. Mais malgré cette seconde acceptation, la Municipalité persiste à considérer la motion comme irrecevable et précise dans un deuxième rapport, que ce dernier n'a pas à faire l'objet d'un débat ou d'un vote au Conseil communal mais qu'un recours au Conseil d'Etat est possible.

Renseignements pris auprès de leur avocat, neuf membres du Conseil communal ont décidé de faire recours contre le rapport de la Municipalité, non pas au Conseil d'Etat mais au Tribunal cantonal (CDAP). Ce recours demandait l'annulation de la décision municipale afin de pouvoir aller dans le sens du moratoire. L'instruction a dans un premier temps été limitée à la recevabilité de ce recours. Après plusieurs échanges entre la Municipalité, le Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et les recourants, la CDAP a finalement statué que le recours était bien irrecevable. Dans son jugement du 5 octobre 2022, elle relève que le rapport de la Municipalité ne constitue pas une décision au sens de l'art. 3 LAP-VD mais un simple acte interne. Dans un tel cas, il n'est pas nécessaire d'examiner si le Conseil d'Etat est compétent au motif qu'il s'agirait d'une décision à caractère politique prépondérant.

Il est également mentionné que même si la Municipalité pense que son rapport met un terme au traitement de la motion, cette conclusion ne ressort pas clairement des dispositions légales. Il n'est donc pas exclu que le Conseil communal, lequel a déjà considéré la motion comme recevable, soit compétent pour apprécier la réponse de la Municipalité et avoir le dernier mot sur ce point. Les recourants conservent donc le droit de faire à nouveau usage de leur droit d'initiative pour instaurer un moratoire sur la construction d'éoliennes. Dès lors, l'affaire n'est pas close et les actions de notre association se poursuivent !

*\*L'invité est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. En l'occurrence, Francine Laferrière est présidente de l'association [Vents Contraires à Bavois](#)*





## Bulletin d'information No 29 – décembre 2022

### ÉNERGIE : LA PLUPART DES GRANDS MÉDIAS PERDENT TOUT SENS CRITIQUE

Cette fin d'année marque probablement le pinacle de l'hystérie énergétique. De la gauche à la droite et dans une pitoyable précipitation, les politiques font presque n'importe quoi pour imposer des solutions « drastiques ». Pour ce faire, ils sont prêts à piétiner la démocratie directe, la population et l'environnement sans que la plupart de nos médias romands ne lèvent le petit doigt pour en interroger la pertinence. Pourtant, de plus en plus de voix très sérieuses s'élèvent en Suisse pour dénoncer cette frénésie destructrice. Un exemple parmi d'autres : 86 scientifiques de renom, viennent de lancer dans « [Le Temps](#) », un appel à ne pas sacrifier la biodiversité au profit des renouvelables. En l'occurrence, pratiquement pas un mot dans les autres médias sur cet appel vibrant ! Gageons que si celui-ci avait été lancé pour renforcer les renouvelables, tous les médias s'en seraient emparés et l'on ne parlerait plus que de ça.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



### Suisse

#### L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE PERD LES PÉDALES

Dans un document récent réalisé par Meteotest, l'OFEN publie [une étude de « mise à jour »](#) des chiffres de production éolienne potentielle en Suisse annoncés en 2012 pour 2050. En respectant les principes de développement durable et la protection contre les nuisances sonores, le potentiel réaliste, s'élevait alors à **5.8 TWh/an**. Comme on le sait, la stratégie énergétique 2050 n'a finalement retenu que 4.5 TWh/an.

Dix ans plus tard, l'OFEN prétend que les 5,8 TWh/an sont « dépassés », grâce aux améliorations techniques et au *cadre politique amélioré*. Le nouveau potentiel durable et sans nuisances s'élèverait désormais à **29,5 TWh/an**.

Il est vrai que l'usage de machines plus grandes et plus modernes apporte un peu plus que prévu : 23%, pour 9% estimé en 2012, soit 6,6 TWh/an. On est loin du compte et c'est l'usage abusif et sans limite du *cadre politique amélioré* qui fait la grosse différence :

- abolition de multiples mesures environnementales figurant dans la législation actuelle (IFP, parcs naturel régionaux, voisinage des sites UNESCO, etc.),
- proximité systématique des habitations : 300m des habitations isolées, 500m des localités et aucune considération pour l'encerclement de ces dernières par des parcs omniprésents.

Les 29.5 TWh/an sont donc un potentiel technique un peu aménagé et ne représentent en rien un potentiel durable et sans nuisances. Ce projet démontre une perte totale de sens de la réalité chez ses auteurs.

Reste une question : comment la direction de l'office et celle du DETEC ont-elles pu laisser publier ce rapport ahurissant. Et comme par hasard, juste avant de chaudes discussions au parlement sur le même sujet ?

#### 900 machines pour le canton de Vaud ?

Le quota attribué au canton (20% du total) :

- 6 TWh/an, obtenu avec environ 900 machines.
- Plus petite distance à une maison isolée : 300 m, à une localité : 500 m.
- Distance moyenne à la plus proche machine (sur toutes les localités) : 1100 m.
- Plus grande distance à la plus proche machine : 1750m.
- Densité de machines (hauteur 220 ou 230m) : 1 tous les 3km<sup>2</sup>. (Pour comparaison : la France ambitionne 1 machine pour 30km<sup>2</sup> en 2050).

## BRÈVES

### « Vigousse » à la rescousse

Dans un [article](#) signé Laurent Flutsch, le satirique de gauche flanque une fessée aux agités du renouvelable à tout prix.



Werner Salzman, cons. aux États (BE)

Portée par la panique énergétique, [l'initiative parlementaire Salzman](#), veut faire passer les énergies renouvelables avant les inventaires fédéraux instaurés par la loi sur la protection de la nature et du paysage. Droite et gauche semblent complices puisque la commission du Conseil des États a décidé de donner suite. Espérons que des consciences se réveilleront.

### Même en hiver, le solaire décline l'éolien : moins cher, mieux accepté et plus efficace !



Dans la course effrénée au renouvelable, le Photovoltaïque alpin tient la corde. Avec des arguments qui méritent attention loin des élucubrations intéressées des éoliens.

Le Conseil fédéral vient de prévoir des enchères pour les grandes installations photovoltaïques sans consommation propre avec un bonus pour les installations photovoltaïques alpines.

Un coup d'œil sur cet [article de Mme Annelen Kahl](#) de l'EPFL, paru en 2019 permet d'en comprendre les raisons profondes.

### L'Office Fédéral de l'Energie (OFEN) et Suisse-Eole : des relations incestueuses ?

Suisse Eole n'est pas une association ordinaire. Les moyens considérables que l'OFEN lui procure\* permettent aux collaborateurs des deux bureaux spécialisés\*\* qu'elle mandate depuis de nombreuses années d'asséner leurs vérités sous le vernis de compétences technico-économiques quasiment jamais suspectées par les médias. Un peu comme si elle était une institution publique, ce qui est hélas presque vrai : sous le couvert d'une association privée de 150 membres formés essentiellement d'entreprises et services publics ou privés vivant ou comptant vivre de l'éolien. [Ses objectifs sont très clairs](#) : la promotion à court, moyen et long terme de l'énergie éolienne en présentant les aspects financiers et écologiques de cette énergie (...), Suisse Eole n'est autre que le « Groupe Wagner » de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en matière d'éoliennes.



Collaborateurs des bureaux mandatés par Suisse Eole

\* Pour 2020 à 2023, la subvention générale de l'OFEN est de CHF 1'400'000.-. Il faut y ajouter toute une série de mandats directs non négligeables dont le montant total reste à calculer.

\*\* Planair SA et ENCO AG

## Vaud

### Mollendruz : le TF confirme le sacrifice programmé des paysages du Jura !



Le TF a rendu un verdict sans appel qui rejette tous les griefs formulés par les recourants en s'appuyant sur la nouvelle Loi sur l'énergie. Un commentaire réalisé par nos avocats sur la pesée des intérêts réalisée par le TF en résume l'esprit : « *Le Tribunal fédéral procède à une courte pesée globale des intérêts et en déduit que l'intérêt national à la production électrique, ici sensiblement supérieur au seuil prévu par l'article 9 alinéa 2 OEN, doit l'emporter sur les autres intérêts en présence, ce en particulier en raison du fait qu'aucune règle spéciale fédérale sur la protection des biotopes, des espèces animales ou de l'environnement ne fait impérativement obstacle au projet. L'impact paysager est qualifié de tolérable dans la balance des intérêts et la sécurité des usagers des alentours du parc est à son sens également correctement pris en compte. Il valide donc le PPA et rejette le recours* ».

Bien heureusement, la messe n'est pas encore dite dans le Jura : les éoliennes doivent encore être mises à l'enquête au Mollendruz et à Sur Grati. Le recours au TF n'est pas encore jugé à Bel Coster ni à EolJoux. Provence et Grandevent ne sont pas encore sorti des cartons. Et surtout à Grandsonnaz, la bataille politique est à son comble dans les communes de Bullet et de Fontaines-sur-Grandson.

## L'invitée\* : Antoinette De Weck, Lic. en droit, avocate

### Les limites de la démocratie : ce que doivent faire les citoyens pour se faire entendre !

Le début de notre lutte contre les éoliennes dans le canton de Fribourg fut consacré à contrer le projet du Schwyberg. N'ayant pas la qualité juridique pour faire opposition, notre association a soutenu les 4 organisations (Pro Natura, Mountain Wilderness, Birdlife et la Fondation pour la protection du paysage ) qui, alors n'hésitaient pas à recourir au Tribunal fédéral. En novembre 2016, le Tribunal fédéral admettait le recours et renvoyait l'affaire au Tribunal cantonal pour un nouveau jugement.



À cette époque, nous n'étions pas conscients que des prospecteurs (Ennova et Groupe E Greenwatt) sillonnaient le territoire fribourgeois, surtout les zones rurales isolées, et faisaient signer en toute discrétion des conventions ou des lettres d'intention de collaboration confidentielles à des conseils communaux\*\* ainsi que des promesses de droit de superficie ou des servitudes à des propriétaires.

Ce n'est que lors de la mise en consultation du Plan directeur cantonal, fin 2017, qu'une partie de la population prend conscience que des parcs éoliens risquaient bien de s'ériger devant chez eux : 4 parcs en coordination réglée et 3 en coordination en cours. Certaines communes concernées profitent de cette procédure de consultation pour manifester leur opposition à ces projets. Une délégation du Conseil d'Etat les reçoit, les écoute mais ne les entend pas : le choix des sites reste le même.

Le Plan directeur cantonal a été accepté par le Conseil d'Etat et la Confédération sans modification majeure en août 2020.

Grâce à la conférence de presse du 8 octobre 2020 organisée par le Service cantonal de l'énergie, la population fribourgeoise réalise que la localisation des parcs est définitive. En même temps, elle apprend l'existence de lettres d'intention confidentielles signées entre certains conseils communaux et le Groupe E Greenwatt SA. Une question est déposée au Grand Conseil demandant quelle transparence sont en droit d'attendre les citoyens de leur conseil communal. Les élections sont proches et le thème de l'éolien devient un sujet de campagne. Les résultats tombent : plusieurs conseillers communaux pro-éoliens perdent leur siège.

Des groupes de citoyens déposent des demandes de renseignements auprès des autorités communales se fondant sur la Loi sur l'information et l'accès aux documents. Grâce aux documents obtenus après plusieurs tentatives et recours à la Préposée à la transparence, on comprend que la société Ennova chargée de réaliser le volet éolien du Plan directeur avait elle-même cherché à développer l'éolien dans le canton de Fribourg et avait signé des conventions avec des communes ou des propriétaires terriens. On réalise que les sites retenus par le Plan directeur en coordination réglée ont tous fait l'objet d'une prospection par cette société ou par Greenwatt. On découvre que la pondération des critères est faite de manière à favoriser ces sites.

Plusieurs questions sont déposées au Grand Conseil. Le Conseil d'Etat ne s'en émeut pas et rejette toutes les critiques faites à l'encontre du Plan directeur. S'appuyant sur les documents révélés, onze communes font recours au TF.

En mars 2022, un instrument parlementaire (mandat) demande au Conseil d'Etat de revoir son Plan directeur. La réponse aurait dû tomber fin août. On l'attend toujours. Pour court-circuiter ce mandat, le Conseiller d'Etat en charge de l'énergie appelle les communes-sites à accepter des mâts de mesures, voire des éoliennes-test. Toutes les communes refusent. Sous la pression populaire, deux séances d'information sont organisées. On invite notre association à y présenter ses arguments et à participer au débat mais l'autorité cantonale nous retire le droit de présenter nos arguments, notre rôle se limitant au débat.

Deux communes jusqu'alors sourdes aux demandes de leurs citoyens viennent d'annoncer la tenue de vote consultatif. Enfin ! Jusqu'à aujourd'hui, les résultats des votes consultatifs ont été largement défavorables aux projets éoliens.

*\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. En l'occurrence, Antoinette de Weck est députée PLR au Grand Conseil fribourgeois, vice-présidente de Paysage Libre Suisse et membre du comité de Paysage Libre Fribourg. Elle a notamment été chargée d'affaires de Pro Natura Fribourg et membre du Conseil communal de la Ville de Fribourg.*

*\*\* A Fribourg, les conseils communaux sont l'équivalent de nos municipalités vaudoises.*



## Bulletin d'information No 30 – février 2023

### Le « Windexpress » : dernière carte de Suisse-Eole ?

Jusqu'en 2017, Suisse Eole a pris pour principal prétexte la sortie du nucléaire pour imposer ses éoliennes géantes. Quelques années plus tard, c'est la protection du climat qui prenait le relais comme nouvelle raison d'industrialiser nos paysages du Jura et du Plateau. S'apitoyant sur le « retard dramatique » accumulé par la Suisse sur ses voisins, la « Curie » éolienne devait bien constater que cette énergie intermittente passait largement en arrière-plan des préoccupations énergétiques des Suisses. La guerre en Ukraine et les angoisses qu'elle a soudain provoquées a changé la donne. Sautant sur l'aubaine, Suisse Eole est donc revenue à la charge pour sauver « dans l'urgence » l'indépendance énergétique de la Suisse en ajoutant de force l'éolien aux autres solutions (voir article ci-contre). C'est peut-être un coup magistral de Suisse Eole qui rêve depuis tant d'années de modifier les règles du jeu démocratique pour imposer la mise en place des éoliennes dans nos paysages. Ou pas...

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



### Suisse

#### « WINDEXPRESS » AU PARLEMENT FEDERAL – MERCI POUTINE !

Contrairement aux apparences, les actions du lobby éolien ne sont pas au mieux. Certes, de récentes décisions très politiques ont été rendues par le TF dans les procédures de PPA. Mais celui-ci s'est surtout empressé de remettre la patate chaude aux instances qui, dans la phase suivante, traiteraient du sort des permis de construire\*. Par ailleurs, le solaire, accepté de tous, bénéficiant d'une cote en très forte croissance, les nouveaux plans énergétiques fédéraux ne mentionnaient plus l'éolien que pour



mémoire. Et pour couronner le tout, de récents sondages viennent de révéler un désamour croissant d'une part importante de la population (voir [BI No 28](#) et l'article WSL ci-dessous). L'ambiance n'était donc pas vraiment à la fête ces derniers temps au sein du clergé éolien. D'où la série de pleurnicheries de ses prédicateurs qui voyaient la production éolienne traîner à quelques ‰ de la production électrique nationale\*\* : « *La Suisse est en retard sur l'Europe et ses voisins, l'Autriche fait beaucoup mieux que nous, une poignée d'égoïstes bloquent les projets en abusant des droits démocratiques* », pour ne donner que quelques exemples. Par chance pour Suisse Eole, la guerre en Ukraine et ses conséquences prévisibles sur notre autonomie énergétique ont été l'occasion inespérée à saisir. Suisse Eole, par le truchement de sa vice-présidente, a donc déposé en automne une initiative parlementaire exigeant de modifier substantiellement la législation en vigueur afin de forcer l'implantation de l'éolien. Tout ceci en répétant en boucle que la production hivernale *tellement supérieure*\*\*\* à celle de l'été devrait contribuer de façon décisive à résoudre nos problèmes d'approvisionnement. On n'a déjà démontré qu'il n'en était rien, mais basta !

Aux dernières nouvelles, après avoir passé sans doute facilement devant les commissions [CEATE](#) du National et des États, le sujet sera traité dans lors de la session de printemps du parlement. Si pour l'instant, nous n'en connaissons pas le texte définitif, on sait qu'il va supprimer plusieurs niveaux de décisions et qu'il serait surprenant qu'il ne soit pas accepté. Restera la question d'un éventuel référendum dont nous aurons l'occasion de parler en temps utile.

\* Les PPA de Lausanne, du Mollendruz et de Sur Grati ont été acceptés mais les mises à l'enquête des permis de construire des machines sont encore à faire, ce qui ouvre la porte à de nouvelles oppositions. En outre, plusieurs points très importants n'ont pas été traités au niveau du PPA par le TF, lequel s'en remet aux instances chargées des permis de construire.

\*\*Exactement 0.23 % en moyenne annuelle (source [Pronovo](#)).

\*\*\*Affirmation mensongère formellement contestée dans le [BI No 28](#)

## BRÈVES

### Affichez votre colère !



Notre association membre [Pieduvent Bière](#) à montré l'exemple depuis des mois en affichant des banderoles dans le terrain pour marquer son opposition aux éoliennes. Paysage-Libre Vaud a décidé d'élargir ce concept au canton et à d'autres cantons en proposant à son tour ces banderoles.

Celles-ci (100 x 50 cm avec œilletons aux 4 coins) coûtent CHF 5.- la pièce + frais de port et leurs commandes peuvent être réalisées en nous écrivant directement [info@plvd.ch](mailto:info@plvd.ch).

### Encore une étude qui le montre : pas d'éoliennes dans nos paysages intacts !



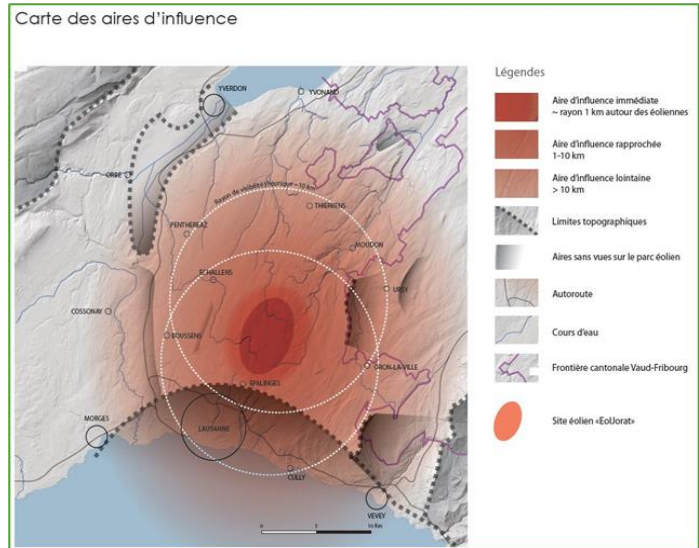
L'étude des BKW dont nous vous avons parlé dans le **BI No 28** montrait clairement que les Suisses privilégient la nature et un environnement intact. Une étude réalisée cette fois par l'insoufflable (WSL) met les points sur les i. Elle confirme la tendance et montre que les éoliennes sont rejetées par une écrasante majorité de la population à 86%, en croissance marquée depuis 2018. Citation : « ...même les personnes qui donnent la priorité à la résolution des problèmes environnementaux globaux plutôt qu'au paysage (...) s'opposent également à un développement (des infrastructures énergétiques - ndlr.) dans le Jura vallonné ou les Préalpes (...) Il en va de même pour les éoliennes ».

## Vaud

### Eoleresponsible prépare la deuxième bataille du Chalet-à-Gobet

#### Une catastrophe environnementale

La carte ci-contre montre clairement que la construction du parc éolien EolJorat-Sud aux confins des Bois du Jorat serait une véritable catastrophe environnementale. On constate très bien que les éoliennes géantes seraient visibles très loin à la ronde et pour s'en faire une meilleure idée, il suffit de visionner [le film de simulation](#) qui fait dresser les cheveux sur la tête. De plus, dans le jugement bâclé du TF en 2022, le traitement de problèmes aussi importants que les nuisances sonores, les chutes de glace, les migrations des oiseaux et chiroptères a été remis à plus tard, lorsqu'aura lieu la mise à l'enquête des machines.



#### Il y aura bien une deuxième manche !

La séance d'information de Froideville en juin dernier qui a permis aux nouveaux habitants de la région de prendre conscience de ce qui les attendait semble avoir déchaîné les passions. Ils se sentent floués et fourbissent leurs armes appuyés qu'ils sont par les deux associations régionales [Eoleresponsible](#).

### Grandsonnaz : le sort du parc éolien va se jouer à Bullet

Cachées au pied du Jura ou loin des pâturages qui vont être sacrifiés, les communes de Mauborget, Fiez et Fontaines ont cédé sans la moindre émotion aux sirènes financières des Services Industriels de Genève. Mais la décision finale pourrait bien revenir aux habitants de Bullet. En effet, après un vote archi serré (16 pour / 15 contre) et divers vices de formes, le conseil communal a réclamé un référendum après avoir refusé au moins une éolienne.



Bullet côté plaine : RAS. Côté Jura : [pistes de ski et sentiers de rando défigurés et mises en péril](#)

Tout le monde est désormais en attente du référendum. Mais il n'y a aucun doute que, comme ailleurs, les promoteurs genevois mettront des moyens considérables pour séduire les habitants et emporter le morceau. Souhaitons que les citoyens sachent prendre conscience des menaces qui planent sur leur qualité de vie et qu'ils sauront se mobiliser pendant qu'il est encore temps. <https://youtu.be/uYY8nVTZr4U>

## L'invité\* : Philippe Roch, anc. dir. OFEV et président d'honneur de Paysage Libre Suisse

### La nature assassinée, au nom de l'écologie

**La nature assassinée, au nom de l'écologie** - Le Parlement fédéral s'apprête à conclure lors de sa session de printemps 2023 un ensemble confus de modifications de la législation sur l'énergie. Le but louable de produire davantage d'énergie renouvelable et de sortir progressivement des énergies fossiles a été détourné au profit d'un démantèlement des législations sur la nature, l'environnement et l'aménagement du territoire pour imposer l'installation de panneaux solaires sur des pâturages alpins et d'éoliennes dans nos plus beaux paysages alors que l'on continue la promotion débridée de nouvelles consommations d'électricité par les pompes à chaleur et les voitures électriques. La panique orchestrée autour d'un possible mais improbable manque d'énergie a déclenché une débâcle que ses initiateurs ne peuvent plus contrôler et dont certains profitent pour affaiblir la protection de la nature en dérogation de l'obligation constitutionnelle de ménager les paysages, la physionomie des localités, les sites historiques et les monuments naturels et culturels et de les conserver dans leur intégralité (Art. 78 de la Constitution). Grisés par l'expérience de la crise du covid, Parlement et Conseil fédéral ont développé un goût de puissance absolue pour museler la population et imposer les mesures les plus extravagantes, en affaiblissant le droit de recours des organisations qui défendent courageusement depuis des décennies la nature, les paysages et l'environnement contre les puissances destructrices dont la pression ne cesse d'augmenter. Pourtant, imposer des éoliennes industrielles par milliers dans les plus beaux paysages de Suisse et des hectares de panneaux solaires sur des alpages est un non-sens écologique, économique et social



**Un non-sens écologique** - Il est absurde de sacrifier la nature sur l'autel du climat car les espaces naturels sont nos meilleurs alliés dans la lutte contre les causes et les effets des changements climatiques : ils absorbent des quantités énormes de CO<sub>2</sub>, régulent le cycle de l'eau et tempèrent les fluctuations climatiques. Au moment où la Suisse fanfaronnait à Montréal avec les 195 États qui se sont mis d'accord pour créer des aires protégées sur 30% de la surface des terres et des mers d'ici 2030, elle donne la priorité à des constructions industrielles en pleine nature alors que ses surfaces protégées selon les critères adoptés à Montréal ne couvrent aujourd'hui que 7 à 13% de son territoire.

**Un non-sens économique** - L'ouverture sans restriction de grandes surfaces libres à l'installation de vastes champs photovoltaïques et d'éoliennes géantes est en contradiction avec une gestion économique des ressources naturelles. En libérant de tels projets de l'obligation de respecter les législations sur la nature, l'aménagement du territoire et l'environnement, en les déclarant d'emblée d'un intérêt national supérieur à tout autre et en les subventionnant massivement (jusqu'à 60 % des coûts d'investissements) le Parlement ouvre la porte à une avalanche de projets mal préparés, énergétiquement inefficaces, économiquement insensés. Ce sera un fiasco économique à la charge des consommateurs et des collectivités publiques, en première ligne des communes qui auront hérité d'installations en ruine sur leur territoire.

**Un non-sens social** - Nous avons encore bien davantage besoin de nature que d'un supplément aléatoire de courant électrique. Les générations à venir auront grand besoin d'une nature et de paysages intacts pour garantir les équilibres écologiques, préserver la biodiversité, pour leur santé physique et psychique, pour la détente, la contemplation, les vacances et le sport.

**Il y a pourtant des solutions** - Il existe un immense potentiel de production d'électricité renouvelable sans qu'il soit nécessaire de porter atteinte à la nature. Selon une étude publiée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le potentiel d'énergie solaire qui peut être exploité sur les bâtiments et infrastructures suisses disponibles est de 67 milliards de kilowattheures par an. Cela correspond à 110% de la consommation totale d'électricité en Suisse et rend inutile la couverture d'espaces libres par des panneaux photovoltaïques et le saccage de nos paysages par des éoliennes industrielles.

**C'est pourquoi l'engagement critique de Paysage libre est juste et nécessaire ; c'est un combat pour le vivant, pour la démocratie, pour un avenir de réconciliation entre l'humanité et la nature.**

*\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*



## LCI : YAKAFOKON !

En année électorale, les politiques rivalisent d'imagination pour séduire leurs électeurs. Les grandes causes à la mode sont enfourchées avec passion : énergie, climat, biodiversité, etc. Bien que les solutions proposées ne soient pas toujours cohérentes et parfois même contradictoires, chacun y va de ses promesses, avec souvent des objectifs et des délais chiffrés et précis, sans toutefois démontrer comment les atteindre. C'est ainsi que le parlement a pondé la **loi fédérale sur le climat (LCI)**. Suivant le but apparemment consensuel de **zéro émission nette en 2050**, cette loi cadre est un recueil de dispositions très contraignantes sur la durée qui ne précise pas comment celles-ci seront exécutées, ni à quel prix. Cette tâche est laissée au Conseil fédéral et à ses offices fédéraux qui produiront, des années durant, une législation pléthorique faite le plus souvent d'ordonnances échappant totalement au contrôle du peuple. Le 18 juin, chacun sera libre de trancher mais les **FAQ** proposées par Paysage Libre Suisse permettent de se faire une opinion. La mienne est faite.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 31 – avril 2023

### Suisse

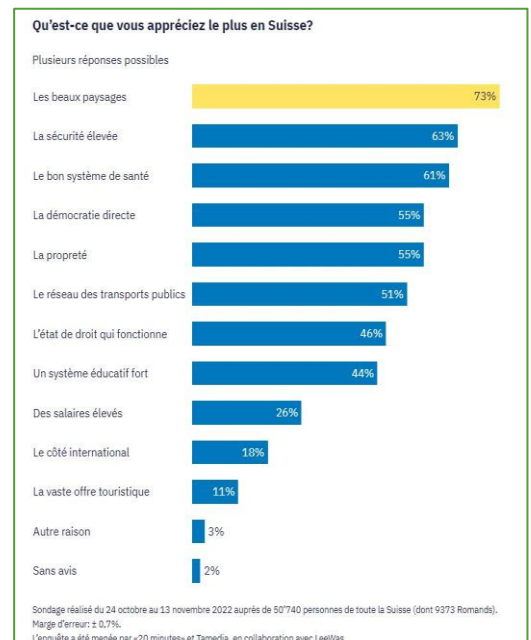
#### L'AMOUR DES SUISSES POUR LES PAYSAGES SE CONFIRME – L'ECART AVEC LES AUTORITES SE PRECISE

Comme nous l'avons relevé dans nos précédents Bulletins d'information, les Suisses ne veulent pas sacrifier leurs plus beaux paysages au profit de constructions énergétiques, notamment éoliennes.

**Une étude d'opinion** réalisée par Tamedia fin 2022 auprès de 50'000 personnes et qui vient d'être publiée, s'ajoute aux précédentes et enfonce le clou. Comme on le voit en jaune sur la figure ci-contre, avec 73 % des opinions, les beaux paysages viennent clairement en tête du classement de ce que les habitants apprécient en Suisse. Si l'on en croit les tendances qui prédominent actuellement à Berne, nos parlementaires et certains offices fédéraux ne semblent pas en avoir vraiment conscience. Pensent-ils que leurs angoisses énergétiques sincères ou opportunistes seront assez fortes pour submerger ces sentiments qui font partie des gênes de nos habitants ?

Pensent-ils que le peuple se laissera convaincre de faire le sacrifice d'une part essentielle de sa qualité de vie ?

Rien n'est moins sûr : la majorité des récentes votations locales sur les éoliennes montrent par leur rejet des parcs que la résistance est vigoureuse, pour autant que les habitants soient informés concrètement de ce qui les attend. C'est plus facile aujourd'hui qu'hier parce que l'opinion publique s'enrichit de l'expérience de cas concrets comme Ste-Croix et commence à réaliser ce qu'on entend lui imposer sous prétexte de crise énergétique ou de protection du climat. Mais les partisans de l'éolien préparent déjà la riposte : « puisque les habitants des régions concernées (donc souvent des communes) ne veulent pas des éoliennes, on va leur enlever le droit de se prononcer sur le sujet ». Plusieurs gouvernements cantonaux tentent d'exclure les communes des décisions relatives aux projets éoliens les concernant. Et comme on le sait, le parlement lui-même va dans ce sens (voir Bulletins d'information précédents). En attendant, les inévitables référendums qui vont avoir lieu dans les mois prochains pour calmer le délire législatif actuel permettront de confirmer nos propos.



## BRÈVES

### En Europe, les prix de l'éolien ont augmenté de 40%



Pour une fois, ce n'est pas nous mais Pierre Tardieu, responsable politique de l'association Wind Europe\* qui le dit : « *les nouveaux investissements et les commandes de turbines éoliennes sont en baisse. Les commandes d'éoliennes ont même chuté de 47 % par rapport à 2021, ce qui porte le volume des nouvelles commandes à 11 GW. En raison de l'inflation élevée et des difficultés rencontrées tout au long de la chaîne . d'approvisionnement, les coûts des éoliennes ont considérablement augmenté, jusqu'à 40 pour cent* ». Il se plaint ensuite que les subventions ne sont plus suffisantes : ça promet des torrents de larmes...

\*Pendant européen de Suisse Eole

### Allemagne : fin du nucléaire, le doute s'installe



Les dernières centrales ont été arrêtées le 15 avril. D'une puissance totale d'environ 4'000 MW, elles produisaient entre 30 et 35 TWh/an (moitié de la consommation de la Suisse). En admettant que 1'000 éoliennes de 3MW produisent 5TWh/an (facteur de charge 20%). Il faudra installer plus de 6'000 éoliennes supplémentaires pour compenser cette perte. Et comme il faudra bien plus de 5 ans pour fabriquer et installer ces machines, l'Allemagne va produire l'électricité manquante avec du charbon et du gaz. Autant dire que le torchon brûle...

Au même moment, le nouvel EPR finlandais d'Olkiluoto est entré en service. Avec ses 1'600 MW de puissance, il fournit 15% de l'électricité finlandaise.

## Vaud

### Parc éolien d'Essertines-sur-Rolle : les communes voisines se réveillent !

C'est un cas inouï qui vient de se produire dans la région d'Essertines-sur-Rolle qui illustre parfaitement les propos tenus dans l'article précédent.

En 2009, un parc éolien qui était prévu initialement à St-Oyens et Essertines-sur-Rolle est officiellement présenté. Les promoteurs étant les mêmes qu'à Bavois : Vento Ludens et SIG, il propose des machines les plus puissantes et les plus grandes de Suisse d'une hauteur totale de 230 m. Après quelques séances d'information organisées par l'association locale Pieduvent avec le concours de Paysage-Libre Vaud, les habitants de St-Oyens se sont rendu compte de



Le parc Essairvent tel qu'il était prévu lors de la réalisation du film de visualisation en 2020. Une éolienne aurait déjà été supprimée depuis. Cliquez sur l'image pour voir le film.

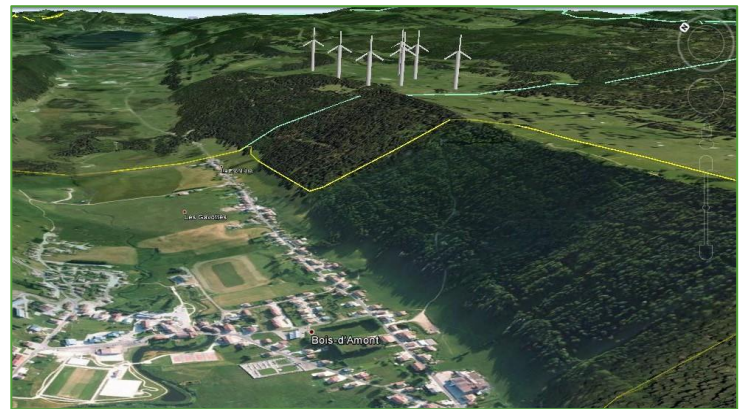
l'énormité de l'agression à leur qualité de vie que représenterait ce parc. La commune a donc décidé de se retirer du projet dès 2016.

En 2023, alors que la mise à l'enquête approche, la tension monte et atteint les communes voisines. Des représentants des autorités de sept d'entre elles se sont réunies pour constater leur inquiétude et se concerter quant aux actions qui leur est encore possible d'entreprendre.

Jamais une telle démarche n'avait été observée dans le canton. Nous nous en réjouissons car elle démontre par l'absurde à quel point l'industrie éolienne est « plébiscitée » dans notre canton, surtout quand les habitants de la région sont directement impactés !

### Vallée de Joux – la victoire pourrait être définitive

Fin février 2023, le Tribunal fédéral a rejeté le recours formé par la commune du Chenit contre la décision du Tribunal cantonal. Suivant les opposants, celui-ci avait refusé le PPA du parc EolJoux en 2021. Cette victoire des opposants montre que toutes les limites ne peuvent pas être violées sous prétexte de production énergétique voir **communiqué de presse des opposants**.



Le projet EolJoux tel que rejeté par le TF en 2023

L'affaire est-elle terminée pour autant ? : comme nous l'avons déjà relevé, les promoteurs ont l'intention de repartir à l'assaut avec un projet ramené à quatre éoliennes au lieu de sept. En prévision de ce nouveau projet qui va encore prendre de nombreuses années, Paysage-Libre Vaud a déjà commencé à préparer la contre-offensive en étroite collaboration avec les associations locales suisse et française que sont *Eoliennes vraiment ?* et *SOS Bois d'Amont*.

Mais les nouveaux dirigeants de la SEVJ semblent plus raisonnables que leurs prédécesseurs et les nouvelles données internationales de la production éolienne (voir ci-contre) ainsi que la prise de conscience croissante des habitants ne sont guère de nature à les encourager.



## L'invité\* : Bernard Reymond, ancien garde-faune vaudois\*\*

### Raisons d'un engagement pour une cause juste et qui mérite tous nos efforts



« Opposant de principe », « égoïste », « Neinsager », voici les qualificatifs reçus régulièrement depuis que la contestation existe concernant ces multiples projets éoliens, dont le canton de Vaud veut être le champion. L'auteur de ces lignes était, au début, plutôt partisan de cette technique. Il a fallu tout un cheminement pour réaliser que ces énormes aménagements sont démesurés par rapport à la production réelle d'électricité. Je me suis largement documenté auprès d'un ami d'école, M. Philippe Tauxe, véritable érudit aux larges connaissances scientifiques, ancien pilote professionnel, qui s'est investi avec ferveur dans notre lutte. Malheureusement, victime d'un accident de montagne, il nous manque beaucoup. Il m'avait fait la remarque très prémonitrice : « Je ne comprends absolument pas l'Allemagne, grande puissance industrielle, qui s'en remet uniquement au vent, au soleil, au gaz et au charbon ». On a vu la suite, avec des coûts vertigineux, d'énormes problèmes de gestion des réseaux et surtout une production en CO2 qui bat tous les records !

J'ai eu le bonheur de pratiquer, pendant 37 ans, le métier de mes rêves : surveillant de la faune, et, en plus, dans un secteur professionnel de toute beauté. Comme tout amoureux de la nature, je ne pouvais qu'être atterré par le choix malheureux du site des Grands Plats. Très proche, nous avons un des derniers importants sanctuaires du grand tétras, ceci au niveau de notre pays. L'entente entre les responsables fédéraux et cantonaux a été parfaite pour réaliser cette protection optimale : IFP, réserve fédérale de faune et parc Jura vaudois.

Par la suite, quel virage de la part de nos Autorités et quel changement de doctrine, pas seulement pour ce projet ! Aussi, quand nous avons pris connaissance des études d'impact commanditées par les promoteurs, avec M. Olivier Jean-Petit-Matile, nous avons réagi auprès de l'Office fédéral de l'environnement. Pour nous, il était impératif de dénoncer des études « de complaisance », notamment concernant le grand tétras. Nous étions scandalisés par le fait que la station ornithologique suisse de Sempach, institution reconnue sur le plan international, avait été mise de côté.

Heureusement, une entente franco-suisse entre opposants s'est mise spontanément en action. Une grande satisfaction de pouvoir collaborer avec nos voisins de Bois d'Amont qui tiennent comme nous à conserver des paysages et un riche patrimoine en dehors d'une zone industrielle.

Amoureux du Jura et de mon canton, je suis choqué par cette politique vaudoise totalement acquise à l'éolien. Le scandale d'un deuxième vote à la Praz m'a encore plus motivé pour continuer notre lutte. Heureusement, nos associations existent et font tout ce qu'elles peuvent. Ce qui m'encourage également, ce sont les ouvrages remarquables dont nous disposons. Merci à MM. Roch, Butré et Bouglé pour leurs travaux et l'indispensable argumentaire réalisé par Paysage Libre Suisse. Et il y a aussi tout ce réseau de passionnées et passionnés qui s'est développé autour de Sainte-Croix et Michel Bühler. Ce sont des échanges qui ont beaucoup de valeur.

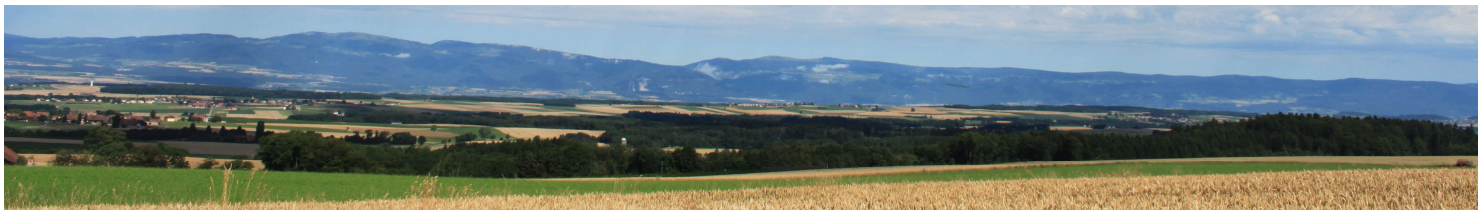
Malgré les douches froides qui nous sont tombées dessus, je suis convaincu qu'il ne faut pas baisser les bras. Il y a toujours l'espoir que le bon sens, vertu qui nous a tant servi dans le passé, existe encore. Aussi, écrire des lettres en posant des questions précises à nos autorités, participer à des courriers des lecteurs, contacter des personnalités dans le monde politique et les médias, tout cet engagement en vaut encore la peine. Par expérience, je me suis rendu compte qu'au niveau fédéral et cantonal, les responsables sont très mal à l'aise pour répondre. Nous ne pouvons accepter cette répétition des mantras de Suisse Eole.

« L'éolien est devenu un prétexte pour celles et ceux qui nous dirigent pour faire absolument n'importe quoi qui puisse, politiquement, se traduire en suffrages. »

Ce que nous faisons, c'est avec notre cœur et nos tripes, parce que nous aimons profondément notre précieux patrimoine et notre cher pays.

*\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*

*\*\*Bernard Reymond est un militant de longue date. Son action est pratiquement continue depuis le début des années 2000. Elle est exemplaire à plus d'un titre.*



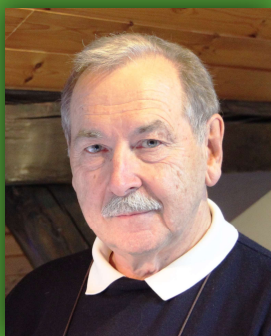
## Bulletin d'information No 32 – juin 2023

### VISITEZ LA SUISSE, SES PAYSAGES ÉNERGÉTIQUES...

À court d'arguments, les mercenaires du lobby éolien veulent se rapprocher de la population. De nouvelles associations « citoyennes » sont donc apparues récemment (voir ci-contre). Aussi bien dans la forme que sur le fond, leurs sites Internet ont été mijotés dans les mêmes casseroles, subventionnées par Suisse Eole ou l'OFEN. Rien donc de bien nouveau ! Mais leurs rhétoriques identiques apportent une notion inconnue à ce jour, celle du « *paysage énergétique* ».

Fallait oser, car cette expression rassurante cache une confusion soigneusement mijotée qui leur permet d'associer perfidement les mots *paysage* et *énergie* en modifiant la signification du premier. Celui-ci, qui est concret, évoque champs, pâturages, forêts, montagnes et lacs. Il est précisément celui que nous voulons défendre. Dans l'expression « *paysage énergétique* », paysage devient abstrait et change de sens car il décrit alors un état de situation comme on décrirait un paysage industriel, politique ou autre. Escroquerie verbale !

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



### Suisse

Sans paroles ou presque : Gösgen = 1600 éoliennes intermittentes...



#### Juvent

Le plus grand parc éolien suisse

**0,08 milliard**  
de kilowattheures



#### Gösgen

Centrale nucléaire

**8 milliards**  
de kilowattheures

[Source Economie Suisse – Approvisionnement électrique : l'essentiel](#)

### Des associations pro-éoliennes se créent « spontanément » ; encore un coup de Suisse Eole ?

Ce qu'il y a de bien avec Suisse Eole, c'est qu'il n'est pas très difficile d'en reconnaître la patte dans les nouvelles combines qu'elle ourdit. C'est ainsi qu'au moment où un article de [24 Heures](#) rapportait qu'un certain Cédric Aubert annonçait joyeusement la création d'une nouvelle association citoyenne et indépendante, il n'a pas été très difficile (et sans intelligence artificielle) de constater que d'autres associations identiques avaient vu le jour précédemment dans les cantons voisins que sont Neuchâtel et Berne.



Ces associations n'ont évidemment de spontané que l'apparence puisqu'elles sont visiblement coordonnées et dirigées par des personnages dont le passé professionnel ou politique reflète une longue expérience de la promotion ou du soutien politique à l'éolien.

## BRÈVES

### Les conventions secrètes de Sur Grati et Mollendruz



Les opposants ont enfin réussi à obtenir les fameuses conventions secrètes qui lient les municipalités concernées avec les promoteurs. Un excellent [article de 24h](#) démontre que les collusions entre autorités et promoteurs faussent le jeu démocratique. Une perle dans cet article : l'ex-syndique de La Praz qui assure que les opinions contraires ont été respectées. Nous avons participé à une séance de 2.5 h. où seules 15 minutes avaient été accordées aux opposants !

### Parc périurbain et parc éolien du Jorat : le mariage de la carpe et du lapin



Au moment où la Ville de Lausanne va mettre à l'enquête les huit éoliennes du parc [EolJorat-Sud](#), le TF vient de donner son feu vert à la réalisation du [parc naturel périurbain du Jorat](#).

En fait de Jorat, toutes les communes voisines s'étant retirées du projet, ce parc sera réduit à une portion congrue sur le seul territoire de la Ville. Mais où donc nous demanderez-vous ? Précisément au sud du Jorat, dans la zone industrielle prévue pour les éoliennes. Bien entendu, les autorités nous affirment avec le plus grand sérieux qu'il n'y a aucune incompatibilité entre ces deux systèmes antagonistes.

Comme entre la carpe et le lapin...

Prenons l'exemple de Cédric Aubert, président de [ProEole Vaud](#) : il a été cadre dirigeant aux Services Industriels de Zürich, président de la société du parc éolien du Mollendruz ([ENM](#)). Il y a fort à parier qu'il va consacrer une grande partie de son temps à sa nouvelle association qui se proclame sans rire « indépendante de tous les acteurs professionnels de la branche ». Comme il n'a plus d'autres activités professionnelles connues, on peut douter qu'à son âge, il soit déjà à la retraite ou que les cotisations de son association lui permettent de vivre...



Cédric Aubert, prés. ProEole VD

Si ces associations ne sont apparemment pas encore très actives, elles ont déjà commencé à raconter des âneries et des contrevérités dont voici quelques perles :

- « Aujourd'hui, la normalité, c'est un paysage qui compose avec des éoliennes. L'absence d'éoliennes dans un environnement qui s'y prête est un anachronisme ! ». Voir édito.
- « Les projets, développés en étroite collaboration avec les associations de défense de la nature, garantissent le respect de l'environnement et de la biodiversité. ». On ne compte plus les oppositions formées par les ONG hostiles au démantèlement des lois environnementales.
- « Maintenant que la majorité des projets vaudois ont reçu le feu vert du Tribunal Fédéral », [gros mensonge](#) : seuls 4 des 19 projets vaudois ont été acceptés par le TF.
- « Une éolienne [produit 70% de son énergie en hiver](#)(...) : c'est au mieux 66% pendant le semestre d'octobre à mars mais les mois critiques ne sont que trois, de janvier et mars.
- « Une éolienne peut être démontée en deux semaines sans laisser de trace » : la plupart des analystes parlent d'une durée de 2 à 5 mois. Et la plupart du temps, les socles en béton restent dans le sol.

## Vaud

### Le parc éolien de Ste-Croix est en pleine construction : à voir absolument !

Si les amoureux de la nature de la région n'ont toujours pas renoncé à combattre le parc éolien (cantonal) de Ste-Croix, Romande Energie de son côté en poursuit la construction sans état d'âme. C'est l'occasion pour chacun de se rendre compte concrètement de ce qui nous attend dans tout le canton. Il suffit pour cela de se rendre sur place en se conformant toutefois aux règles de sécurité. Le journal de Ste-Croix a écrit à ce sujet :



« Les sentiers pédestres de La Gittaz sont déviés mais les routes d'accès au secteur restent ouvertes malgré une interdiction générale de stationner. La limitation de vitesse à 30 km/h sera remontée à 50 km/h, avec, selon les propos de Romande Énergie, « une présence policière accrue car le trafic pendulaire met parfois en danger les ouvriers et les riverains ». Toutefois, une place en dessous du gîte Bel-Horizon à La Gittaz-Dessus sera aménagée afin de permettre aux convois de faire demi-tour. Elle servira aussi de stationnement pour les curieux qui risquent d'affluer sur ce chantier exceptionnel. »

D'autres informations peuvent être lues sur le site du promoteur : <https://www.eoliennes-saintcroix.ch/>

## L'invité\* : Thierry Amy, avocat, Dr. en droit, Syndic de Cugy, candidat au Conseil national PLR

### Windexpress et le projet éolien EoJorat Sud : pas si simple !



Le 6 juin dernier, le Conseil national s'est rallié au Conseil des États sur le projet Windexpress (22.461 « *Loi urgente concernant l'accélération de projets de parcs éoliens avancés et de grands projets de centrales hydrauliques à accumulation* »). Ceci a comme conséquence que dès l'entrée en vigueur de ce nouvel article 71c dans la Loi fédérale sur l'énergie (LEne), il sera possible pour tous les parcs éoliens disposant d'un plan d'affectation entré en vigueur de pouvoir bénéficier d'une procédure accélérée de permis de construire. Conséquence : ce sont les cantons qui seront dorénavant compétents pour délivrer les autorisations de construire, nos chambres fédérales considérant que les communes et leurs citoyens ont implicitement déjà donné leur accord dans la mesure où ils ont pu approuver le plan d'affectation y relatif. Surprenant ! En particulier pour certains projets où les plans partiels d'affectation finalement approuvés par le Tribunal fédéral contiennent encore d'importantes lacunes. Tel est le cas du projet EoJorat Sud, pour lequel le Tribunal fédéral a réservé plusieurs questions essentielles à l'examen qui devait avoir lieu dans le cadre de l'enquête publique liée à la construction de chaque installation. C'est le cas en particulier de la question du bruit (respect de l'OPB), de la question des distances de sécurité (jets de glace) et, *last but not least*, de celle liée à la réalisation de la seconde étape de l'étude d'impact environnemental, que les promoteurs du projet (SIL), n'avaient pas jugé utile d'effectuer avant de déposer leur projet à l'enquête. S'agissant de ce dernier élément, il est central car, sans étude d'impact environnemental complète, il est exclu de pouvoir considérer qu'une planification a pu avoir lieu en bonne et due forme avec une pesée d'intérêts complète. Dans le texte originel de l'art. 71c LEne, il était expressément réservé qu'« *une pesée étendue des intérêts a eu lieu dans le cadre de la planification de l'utilisation du sol* ». Cette précision a disparu du texte finalement approuvé par le parlement. Mais dans les faits, cette condition est toujours restée dans l'esprit de nos parlementaires qui n'ont eu de cesse de rappeler tout au long de leurs interventions que le processus de planification devait avoir eu lieu de manière complète et que le processus démocratique devait être respecté au niveau des communes. Dans le cas du projet EoJorat Sud, cette condition n'est pas remplie. Pire, le Tribunal fédéral, en réservant les questions essentielles susmentionnées, ne semble pas avoir respecté la législation dont il est pourtant chargé de contrôler l'application stricte ; en réalité, s'il avait été cohérent, il aurait dû renvoyer le projet EoJorat Sud à ses auteurs pour qu'ils complètent leur dossier en effectuant la deuxième étape de l'étude d'impact environnemental, de telle manière à permettre ensuite aux autorités judiciaires compétentes d'effectuer une pesée des intérêts complète et crédible. Aujourd'hui, si les SIL, en tant que promoteurs du projet EoJorat Sud, devaient choisir d'appliquer la solution prévue par Windexpress, toutes les questions réservées par le Tribunal fédéral dans son arrêt du 1<sup>er</sup> mars 2022 pourraient ne pas être examinées. L'autorité cantonale pourrait être tentée de ne pas se montrer aussi exigeante qu'à l'habitude, dans la mesure où les voies de recours maintenues dans Windexpress sont particulièrement restrictives et ne pourraient, le cas échéant, pas constituer un moyen de pression suffisant pour obliger le promoteur à présenter un projet conforme aux exigences de la loi en tenant compte de tous les intérêts juridiquement protégés et dignes de protection en cause.

Si un tel scénario devait se réaliser, il incomberait à toutes les parties concernées de dénoncer un tel comportement et d'engager la responsabilité de l'État face à de telles manœuvres parfaitement inacceptables dans notre pays. À cet égard, il est intéressant de relever que dans un arrêt récent rendu en date du 27 avril 2023, le même Tribunal fédéral rejetait le recours de deux communes vaudoises et d'un particulier contre la décision de classement de la zone centrale du parc naturel périurbain de Lausanne en relevant notamment que « *le fait que l'approbation de la planification d'affectation du parc éolien ne repose que sur la première étape de l'étude de l'impact sur l'environnement (EIE ; cf. art. 6 OEIE [RS 814.011]) ne condamne pas la zone centrale litigieuse. Les éoliennes ne sont pas prévues dans celle-ci mais en zone de transition, dans laquelle les constructions sont possibles, pour autant qu'elles ne compromettent pas les objectifs de protection et de développement du parc (...). Or, cet aspect devra être observé au stade du permis de construire, singulièrement de la deuxième étape de l'EIE en lien avec la question de la conformité des différentes machines aux valeurs environnementales et naturelles du site (cf. art. 3 al. 1 OEIE) (...).* » Certes, cet arrêt a été rendu avant l'approbation du Windexpress. Il n'en demeure pas moins que le travail d'analyse et de pesée des intérêts n'ont pas été effectués en ce qui concerne les impacts éventuels du parc éolien EoJorat Sud qui, cerise sur le gâteau, se trouve positionné en plein milieu d'un parc naturel périurbain, censé, selon la loi, « *offrir un milieu naturel préservé à la faune et à la flore indigène et des activités de découverte et de la nature au public* » (art. 23 h al. 1 LPN). Quelqu'un a-t-il dit que nous marchions sur la tête ?

\* « *L'invité* » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.



## CERTAINES DISTANCES AUX ÉOLIENNES SONT ILLÉGALES

Au moment de présenter un projet éolien, les promoteurs ne manquent jamais de souligner que les normes légales ont été respectées scrupuleusement. En particulier en matière de nuisances sonores où elles invoquent systématiquement les normes de l'**OPB**, ordonnance de 1986 (!) dans laquelle le mot éolienne n'apparaît jamais. Dès lors, sans aucune base légale, une distance de 300 m. est souvent évoquée par les autorités et tribunaux pour fixer un minimum « consensuel ».

Les opposants ont beau répéter que de nombreux pays européens exigent des **distances égales ou supérieures à 1000m.** : rien n'y fait. En Suisse nous dit-on, chaque cas est différent. Circulez, il n'y a rien à voir !

Pas de chance pour les promoteurs, la **nouvelle étude** du physicien J-B. Jeanneret démontre clairement que dans bien des cas, même l'OPB actuelle n'est pas respectée, et de loin.

Nous allons nous y atteler et la faire respecter...

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 33 – septembre 2023

### Suisse

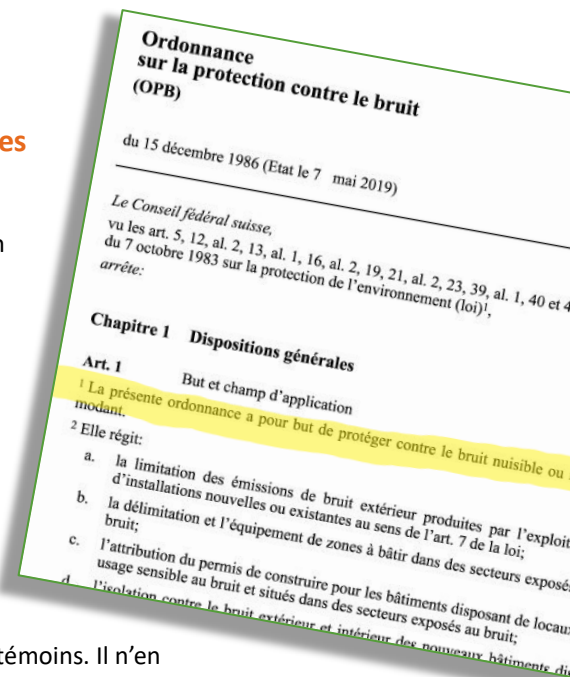
#### Nuisances sonores, l'OPB violée à maintes reprises ?

La question des distances aux éoliennes est loin d'être négligeable. Dans toute l'Europe, divers milieux se sont penchés sur elle. En cause, le bruit sourd et les troubles souvent inexplicables ressentis par des habitants et des animaux. Les premiers obligés de déménager, les seconds affectés par des maladies inhabituelles pouvant conduire à leur abattage. Imagination autodestructrice d'opposants ? syndrome éolien ? les exemples sont nombreux où promoteurs et autorités complices ont tenté de ridiculiser les témoins. Il n'en demeure pas moins que plusieurs pays ont appliqué le principe de précaution et ont fixé des limites légales. En Suisse rien du tout : l'OPB étant jugée suffisamment protectrice, ce qui est presque vrai. Et c'est justement l'application de l'OPB que l'étude Jeanneret remet en cause car dans bien des cas, la réalité de la propagation des sons dépasse largement les simulations actuelles. Quelques extraits :

« Les normes et recommandations utilisées jusqu'à aujourd'hui pour le traitement des nuisances sonores éoliennes ne sont pas très bien adaptées à l'augmentation de taille et de puissance des éoliennes. Un document de l'EMPA traite spécifiquement des éoliennes. Publié en 2010, ses exemples traitent de rotors de 50m de diamètre ou moins, et de hauteurs maximales de 100 m. Les basses fréquences sont brièvement discutées comme une source éventuelle de nuisance. »

« Aujourd'hui les projets de parc éolien envisagent l'installation de machines hautes de 200 à 250m, avec des axes de rotor à 150m ou plus. Les conséquences sont multiples et convergent vers un potentiel de nuisance augmenté en lien en particulier avec les basses fréquences. »

Au final, l'étude démontre qu'une série d'aspects nouveaux liées aux éoliennes doivent être considérés dans leur ensemble et leurs interactions respectives. Il s'ensuit un tableau des distances auxquelles les éoliennes devraient au minimum se trouver pour respecter l'OPB (voir ci-dessous). Sa lecture attentive montre que bien des éoliennes actuelles et futures devraient être supprimées.



## BRÈVES

### Et voici les éoliennes du Mollendruz !



Extrait du film (cliquez pour visionner)

Les éoliennes du Mollendruz ont été mises à l'enquête. Rappelons qu'il ne s'agit plus de discuter des principes du parc dont le plan d'affectation a été validé par le TF. C'est chaque machine qui est questionnée quant à sa conformité avec le PPA et les normes légales. Avant de se lancer dans une ou plusieurs opposition, PLVD et les ONG étudient le dossier dans les moindres détails.

### EolJoux 2 : nouveau projet, même hypocrisie ?



Nouveaux directeurs de la **SEVI** et du projet EolJoux, nouvelles autorités, les successeurs de l'équipe qui s'est prise **une claque par le TF** veulent remettre l'ouvrage sur le métier avec un projet redimensionné à quatre éoliennes seulement. Cette fois-ci, c'est promis, on informera complètement et on dialoguera mieux. Les opposants de l'association locale « *Eoliennes Vraiment ?* » ont sauté sur l'occasion et ont pu enfin rencontrer les promoteurs au mois de mars dernier. Ces derniers ont alors promis la remise des comptes et une séance d'information. Après six mois d'attente, le décompte final détaillé d'EolJoux n'a pu être consulté que brièvement et partiellement auprès de la commune du Chenit. Pour les informations approfondies sur le nouveau projet, une consultation des autorités cantonales et fédérales est en cours. Il faudra encore attendre...

### Explications des tableaux :

Les zones DS I à IV (voir tableau ci-dessous) sont des degrés de sensibilité utilisés dans la législation suisse sur la protection contre le bruit dont l'intensité est exprimée en **dba (décibels)**. Ces zones sont définies en fonction de leur utilisation et de leur sensibilité au bruit. Les valeurs limites d'exposition au bruit, telles que les valeurs de planification, les valeurs limites d'immission et les valeurs d'alarme, sont adaptées en fonction du degré de sensibilité de la zone exposée. Pour l'éolien les valeurs de planification nocturnes s'appliquent.

Norme sonore OPB, limite nocturne de planification :

Zone DSIII : VLI = 50 dBA

Zone DSII : VLI = 45 dBA

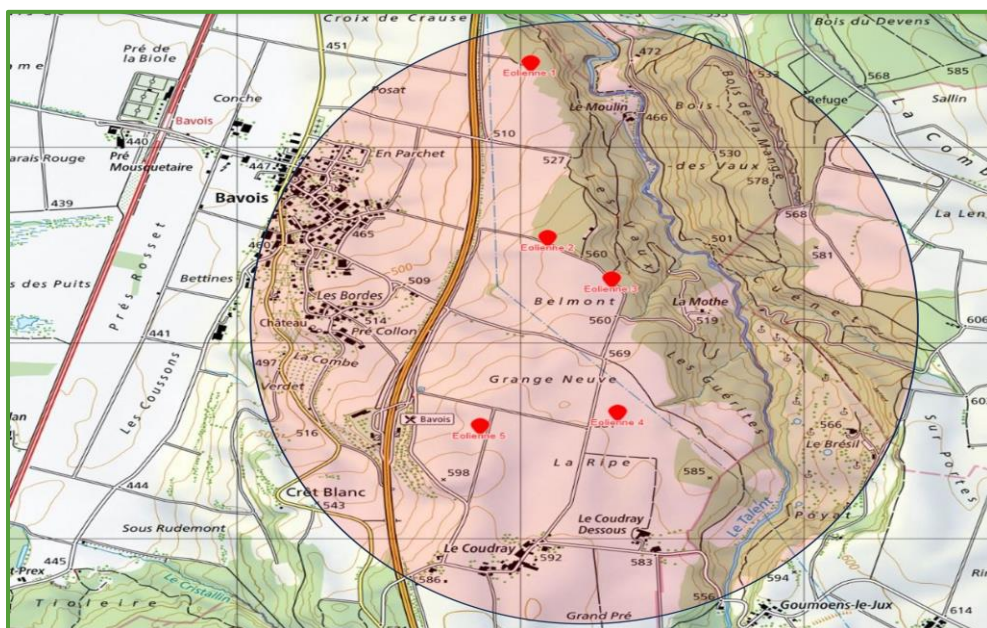
Puissance	P = 3.2 MW	P = 4.2 MW
<b>DSIII</b> <i>Machine isolée</i>		
Hors axe des vents	550 ± 50 m*	640 ± 60 m
Dans l'axe des vents	550-640 m	640-780 m
<b>DSII</b> <i>Machine isolée</i>		
Hors axe des vents	890 m	1050 m
Dans l'axe des vents	890-1200 m	1050-1400 m
<b>DSIII</b> <i>Parc de 7 machines</i>		
Hors axe des vents	870 ± 120 m	1080 ± 150 m
Dans l'axe des vents	870-1100 m	1080-1380 m
<b>DSII</b> <i>Parc de 7 machines</i>		
Hors axe des vents	1600 m	1900 m
Dans l'axe des vents	1600-2050 m	1900-2500 m

\* distance et sensibilité à ± 1 dB

Degré de sensibilité (DS)	Planification, nuit	Limite d'immission, nuit	Alarme, nuit
I - Détente	40 dBA	45 dBA	60 dBA
II - Habitation	45 dBA	50 dBA	65 dBA
III - Habitation/artisanat	50 dBA	55 dBA	65 dBA
IV - Industrie	55 dBA	60 dBA	70 dBA

### Un exemple concret : Bavois

Actionnaires majoritaires de **BavoisEole**, les Allemands de **Vento Ludens** prévoient 5 éoliennes de 230m de haut ! Selon les conditions de force et d'orientation des vents, le niveau sonore maximum acceptable en DSIII selon les normes de l'OPB actuelle sera de 50 dBA au bord de la zone en rouge. Selon les endroits, il pourra être bien plus élevé à l'intérieur de la dite zone rouge. On sera alors dans l'illégalité. Mais il ne fait aucun doute que l'on va retrouver les mêmes problèmes dans de nombreux parcs éoliens suisses proches des habitations.





## Albert Rösti et le fusil à deux coups !

Rarement le Parlement aura bousculé avec une telle violence certaines valeurs qui ont fait l'équilibre et la prospérité de la Suisse. En clamant devant le Conseil des États que l'énergie doit désormais passer avant l'environnement, la protection de la nature et l'écologie, Albert Rösti a commis un véritable sacrilège avec la complicité passive de certaines grandes ONG.

Pire encore, dans une deuxième attaque qui sera discutée l'an prochain au Parlement, le Conseil fédéral en remet une couche qui sera loin d'être négligeable.

En effet, le projet de loi d'accélération des procédures pour les énergies renouvelables prévoit notamment de raccourcir les procédures d'autorisations et de recours pour les grandes installations éoliennes, photovoltaïques et hydrauliques et de simplifier drastiquement le processus de planification pour l'extension du réseau électrique. La démocratie et l'autonomie communale en seront gravement et durablement affectés.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 34 – novembre 2023

### Suisse

**le peuple doit se prononcer sur le « Mantelerlass » (Décret Manteau) : signez le référendum !**

La loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables est très complexe et perverse puisqu'elle aura de l'influence sur la plupart des législations liées à l'énergie.

Quand on y regarde de plus près, elle réduit pratiquement à néant des dizaines d'années de lutte que les grandes ONG environnementales ont menées depuis le siècle dernier pour protéger la nature, les paysages, les forêts, les cours d'eau et la biodiversité.

Comment ? En faisant passer la production des énergies renouvelables avant toutes autres considérations écologiques. Comme l'a dit Albert Rösti devant le Conseil des États : « *c'est un énorme progrès que (...) dans la pesée des intérêts, on dise que la production d'électricité doit avoir la priorité sur l'environnement, sur la protection de la nature, sur l'écologie* ». Contrairement à ses prédécesseurs, notre nouveau Conseiller fédéral a réussi la performance de rallier l'ensemble des partis. Pourtant, cette priorité générale est contraire à la Constitution comme l'affirme le professeur Alain Griffel. Elle bouscule un équilibre délicat entre deux domaines ancrés dans la constitution et aurait dû être approuvée par le peuple et non le Parlement. Et donc faire l'objet d'un référendum obligatoire, ce qui n'a pas été le cas.

Choqués, de simples citoyens menés par Pierre-Alain Bruchez ont annoncé un référendum. Peu après, la Fondation Franz Weber en faisait autant, donnant par son geste un élan certain à la démarche.

Comme on le sait, Paysage Libre Suisse a rapidement salué le référendum et PLVD ainsi que d'autres sections ont décidé de le soutenir activement <https://www.bnl-unp.ch/referendum-fr>



## BRÈVES

### RTS : la performance de Philippe Roch



Philippe Roch, aux Beaux Parleurs du 29.10.23

Il est rare qu'un défenseur de la nature et des paysages connu pour s'opposer à la doxa énergétique helvétique soit invité par la RTS. C'est surtout l'occasion pour nous de saluer la remarquable prestation de Philippe Roch, membre du comité de la Fondation Franz Weber, membre de PLVD et président d'honneur de PLCH.

Très bien préparé, il n'a pas été décontenancé par les questions piègeuses de l'animateur sur les raisons de son soutien au référendum contre le *Mantelerlass*. Il a su aborder pratiquement tous les points qu'il souhaitait et, cerise sur le gâteau, a visiblement rallié à sa cause la majorité des participants à l'émission que chacun peut écouter en cliquant sur l'image ci-dessus...

### EolJorat Sud : énième report de la mise à l'enquête des éoliennes!



Eolienne de 200m aux Saugealles, près de Froideville

On nous l'avait assuré, la main sur le cœur : la mise à l'enquête des éoliennes (seconde phase des procédures d'autorisation) aurait lieu au printemps dernier. Puis finalement à la fin de l'été, puis cet automne. Aujourd'hui on ne sait plus vraiment. Il semblerait que des problèmes technico-administratifs aient de la peine à être réglés. Bizarre !

## Confirmation : les valeurs d'immobilier peuvent être gravement obérées par les éoliennes

L'association des propriétaires fonciers de la région Winterthur (HEV) s'inquiète à juste titre des risques que la prolifération des éoliennes prévue dans la région fera planer sur les prix immobiliers.

Elle publie une [étude très complète](#) (en allemand) sur le sujet qui confirme largement tout ce que nous affirmons depuis des années : la valeur des maisons peut diminuer gravement. Comme nous l'avons fait dans [la fiche de notre argumentaire](#), l'étude se réfère notamment à toutes celles qui ont déjà été réalisées à l'étranger par le passé.

Conclusions de l'étude : à une distance de 300 mètres, la perte de valeur moyenne est d'environ 25%. (...) la dépréciation de valeur se réduit à 8 pour cent en moyenne à 1'000 mètres de distance. À une distance de deux kilomètres, la dépréciation est encore de 5% et ne disparaîtra que quand que l'éolienne ne sera plus visible.

Ces conclusions quant aux distances des habitations par rapport aux éoliennes rejoignent directement les propos du [Bulletin d'information No 33](#) qui traitait des nuisances sonores dues notamment aux basse fréquences. Décidément, le dossier s'étoffe...

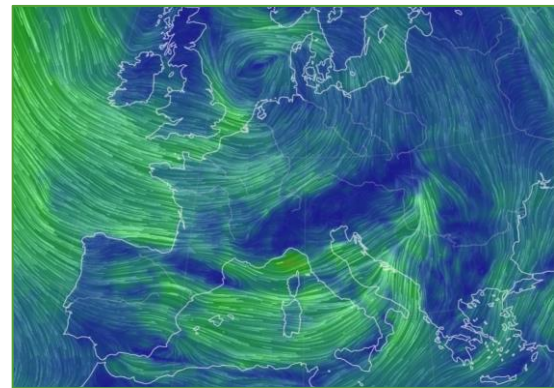
Par ailleurs, on ne peut que regretter qu'une telle étude n'aient jamais été réalisée en Suisse romande, par exemple par la Fédération Romande Immobilière (FRI) ou la Chambre Vaudoise Immobilière (CVI), malgré les appels du pied que nous avons faits en son temps. Pourtant, la Suisse romande et le canton de Vaud sont menacés par les éoliennes depuis bien plus longtemps que nos amis zurichoïsi !



L'auteur : Ralph Bauert  
Directeur de l'association des propriétaires fonciers de la région de Winterthur, architecte diplômé HES, Executive MBA HES, agent fiduciaire immobilier avec diplôme

## Le vent souffle ces jours sur l'Europe et la Suisse et les éoliennes tournent à plein régime : l'électricité ne vaut plus rien...

Les deux illustrations ci-contre sont très parlantes : en haut, les vents du week-end des 4 et 6 novembre derniers. En bas une vue de la situation des prix du marché dimanche à 15h. ([Source RTE-France](#)). On y constate que, les prix sont au plus bas un peu partout, sauf en Angleterre. En Suisse: CHF 33.28 le MW/h !



Pourquoi construire des éoliennes en Suisse si, quand il y a du vent, il y a trop d'électricité en Europe ?





**L'invité\* : Hermine Weidmann, Dr. phil., psychologue FSP**

## **De la chasse aux souris à la lutte contre les éoliennes**

### Une rétrospective et quelques réflexions face à la situation actuelle

Qu'est-ce qui peut amener une Suisse alémanique, ancienne conseillère en orientation universitaire, à se mêler dans le débat autour des parcs éoliens projetés au Jura Vaudois et plus spécialement à Sainte-Croix ? En Suisse alémanique, le Jura en tant que paysage caractéristique est peu connu. Et au lieu de franchir le fossé de rösti pour découvrir le Jura Vaudois on s'oriente plutôt vers les Alpes ou le Tessin. Or, une quinzaine d'années avant la retraite il me vint l'idée de passer mes vacances dans le Jura. Puisque le chat devait être de la partie, il n'y avait qu'une seule offre de location : Le Grand-Hôtel des Rasses.



À l'arrivée en automne 1983, l'hôtel se présentait dans un état lamentable. Faute d'alternative, on y passait une nuit blanche : notre chat s'adonnait à la chasse aux souris et déposait sa proie gentiment sur mon oreiller... Le lendemain eût lieu le coup de foudre : La découverte du panorama des Alpes et des beautés paysagères de la région. La décision d'acheter un petit appartement de vacances adossé à la pente du Chasseron n'a pas tardé. Cela ouvrait la voie à d'innombrables randonnées pendant une bonne trentaine d'années – et à la connaissance de deux opposants au parc éolien de Sainte-Croix aussi convaincus que convaincants : Olivier Lador et Christophe Perrier.

Quand je passe en revue les efforts de l'opposition contre les éoliennes, il me semble qu'ils avaient peu de chances de réussir. En 2012, un premier signe de la victoire des pro-éoliens fût l'approbation du Conseil fédéral au postulat du conseiller aux États Robert Cramer qui visait une simplification des procédures de construction d'éoliennes dans les zones forestières. La deuxième « annonce » avait lieu en 2017 : La Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage (SL/FP) s'est distancée de l'opposition au parc éolien de Sainte-Croix et a laissé le soin de saisir le Tribunal fédéral (TF) à Helvetia Nostra, BirdLife Suisse et aux opposants locaux. La troisième annonce fût prononcée en 2020 par le directeur de la SL/FP Raimund Rodewald lui-même dans une interview à la NZZ : "Quant à l'énergie éolienne, les premières crêtes du Jura et des Préalpes doivent être taboues en raison de la visibilité des turbines". A l'inverse, cela signifie que les régions situées derrière les premières crêtes du Jura et des Préalpes sont exclues de la protection du paysage; n'étant pas visibles depuis le Plateau, elles peuvent être équipées d'éoliennes!

En 2021, ce fût le coup décisif : le TF a rejeté le recours contre le parc éolien de Sainte-Croix. Cet arrêt du tribunal suprême (infaillible!) est aussi pitoyable que scandaleux: Il nie les lois de la physique, nomme des renvois erronés et présente des argumentations juridiques pour le moins discutables. Cela constitue une honte pour le TF lui-même, un désastre pour la région de Sainte-Croix et une épée de Damoclès pour tous les sites où sont prévus des parcs éoliens.

En 2023, le Parlement fédéral a fait cause commune avec les compagnies d'électricité : au bout d'une demi-année il a adopté l'offensive solaire, l'express éolien et le décret manteau (Mantelerlass). Cela veut dire qu'il a pratiquement voté l'abandon de la protection de l'environnement, la privation du pouvoir des communes et la restriction des droits populaires. Le décret manteau lèse la Constitution fédérale; ce qui marque une étape sur le cheminement de notre pays tout entier vers une république bananière comme l'avait documentée Michel Bühler dans son livre « Les maîtres du vent » (Éditions Campiche, Sainte-Croix 2021).

Cette série de défaites pourrait être décourageante. Or, rappelons-nous le mot de Guillaume d'Orange, dit Guillaume le Taciturne, que Michel Bühler m'a cité dans un courriel du 5 mars 2022 : « *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer* »! Relâcher nos efforts signifierait non seulement que nous abandonnons nos buts de protéger tel ou tel paysage, mais aussi que nous trahissons l'idée même de la protection du paysage, de la nature et de la biodiversité. Nos paysages menacés par les parcs éoliens sont devenus le symbole de notre pays menacé par le pacte entre économie et politique énergétiques. La complicité traître des grandes ONG environnementales avec les turbos énergétiques doit être contrariée par les efforts unis de toutes les personnes disposées à protéger la beauté exceptionnelle de nos paysages et les atouts incomparables de notre démocratie directe. Devenons membres de la nouvelle « [Union pour la nature et le paysage suisse](#) »; signons son référendum contre le décret manteau. Bref : Suivons les propos de Bertolt Brecht que Michel Bühler avait mis en réserve pour la page d'accueil de l'Association pour la Sauvegarde des Gittaz, du Mont-des-Cerfs et de Sainte-Croix (ASGMS) : « *Quand tort devient droit, résistance devient devoir* »!

\* « *L'invité* » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.



## Un référendum et deux initiatives fédérales !

La faîtière nationale Paysage Libre Suisse (PLCH) est encore relativement peu connue mais nul doute que cela va changer prochainement.

En participant très activement à la récolte des signatures qui ont permis le succès du référendum lancé avant Noël par Pierre-Alain Bruchez et la fondation Franz Weber, les sections de PLCH ont joué un rôle non négligeable. Elles ont montré qu'elles étaient capables de mobiliser leurs membres et amis pour une action de grande ampleur.

Cela tombe bien puisque ce qui s'annonce sera encore plus difficile. En effet, après une préparation de plus d'une année, Paysage Libre Suisse lance deux initiatives fédérales : la première vise à protéger la forêt des constructions d'éoliennes industrielles et la seconde à préserver les droits des citoyens des communes concernées par les projets éoliens.

Après un certain silence que d'aucuns d'entre vous auront pu juger défaitiste et coupable, la grande bataille a commencé.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 35 – janvier 2024 Suisse

**Le référendum contre le Mantelerlass a abouti. Le peuple votera !**

Contre toutes les prévisions du monde officiel et en pleine période de fêtes et de vacances, le référendum lancé par [Pierre-Alain Bruchez](#) et la [Fondation Franz Weber](#) contre les nouvelles lois sur l'énergie (Mantelerlass) a abouti.



La récolte des signatures a été soutenue par Paysage Libre Suisse et notamment par les membres des sections de Vaud, Fribourg et Zurich qui ensemble ont récolté plusieurs dizaines de milliers de signatures.

Le référendum est déjà qualifié par le conseiller national socialiste Roger Nordmann d'« alliance contre nature des extrémistes de la défense du paysage et des pronucléaires ». L'ex-candidat au Conseil fédéral ne manque pas d'air ! Il sait parfaitement que les organisations engagées dans la récolte de signatures ont pour seul objectif d'empêcher le démantèlement du fruit de plusieurs décennies de travail des ONG environnementales et de socialistes progressistes : la protection de l'environnement. Qualifier cette démarche d'extrémiste en dit long sur la difficulté, pour une fraction des défenseurs du « Mantelerlass », de trouver des arguments susceptibles de convaincre la population du bienfondé de l'attaque en règle qu'ils ont menée contre leur propre travail avec cette loi. L'affaire sera chaude, nous savons que des millions seront engagés par ceux qui ont tout à gagner dans la concrétisation de cette loi scélérate.



Roger Nordmann - Source Arcinfo

Parmi ces derniers, le bureau d'ingénieur conseils [Planair SA](#), fort d'une centaine de collaborateurs, dont une grande partie des mandats provient de la Confédération et notamment de l'OFEN. Son président n'est autre que [Roger Nordmann](#). Un certain Lionel Perret, y est aussi directeur mais il est surtout [directeur de Suisse Éole](#). Vous avez dit « lobbying » ?

## BRÈVES

### À Ste-Croix : l'étrange omerta de la peur...



Photo RTS

Nous savons que de nombreuses nuisances acoustiques ont déjà été ressenties par la population de la région où sont installées les six éoliennes de Romande Energie. Plusieurs témoignages d'habitants situés parfois à plus de 2 km des turbines nous sont déjà parvenus mais la plupart de façon anonyme. Comme le dit une habitante de Ste-Croix courageuse dans le journal éponyme : « *les gens commencent à se rendre compte de ce que ça fait vraiment de vivre avec ces hélices tout près et de constater les nuisances sonores qu'elles provoquent* ». En attendant, plus personne ne semble oser parler en public : lassitude, résignation, plus envie de se battre. Michel Bühler, reviens !

### Greenpeace se fissure sur l'atome



Sous la conduite d'une activiste suédoise de 18 ans, **la Aanstoot**, un groupe de jeunes militants a lancé récemment une vaste campagne de communication baptisée **Dear Greenpeace**. Pétition à l'appui, ils demandent à l'ONG de renoncer à son opposition démodée et non scientifique à l'énergie nucléaire et de les rejoindre dans la lutte contre les combustibles fossiles. Positionnement encore inimaginable il y a quelques années, tant Greenpeace a pu faire figure d'association tutélaire et intouchable opposée au nucléaire.

## Deux initiatives fédérales qui vont faire du bruit

Après avoir préparé l'affaire depuis plus d'une année, Paysage Libre Suisse a réussi à convaincre un groupe de personnalités de soutenir deux initiatives populaires qui se complètent.

Liée à toutes sortes d'arrangements politiques, la passivité de la majorité des élus défenseurs de l'environnement et des ONG environnementales devant les centaines d'éoliennes qui menacent le pays devient insoutenable. Longtemps méprisés et jamais écoutés, il est apparu aux membres de Paysage Libre Suisse qu'il était nécessaire de prendre les devants pour se faire entendre. Une assemblée générale réunie en automne 2023 ayant carrément plébiscité la démarche, le comité a été conforté dans son action et s'est donné pour tâche de constituer deux comités d'initiatives. Les deux initiatives ont été lancées lors d'une conférence de presse au Palais fédéral, le 29 janvier 2024.

### Initiative pour la protection des forêts

La protection de la nature est désormais clairement menacée par l'installation de grands parcs éoliens en Suisse. Au nom de la protection du climat, on n'hésite pas à planifier la déforestation d'importants espaces naturels pour y installer des éoliennes géantes. Abattre des espaces verts pour protéger le climat est un non-sens absolu ! Cette initiative demande que la nature soit protégée contre l'installation d'éoliennes en forêt.



### Initiative pour la protection de la qualité de vie

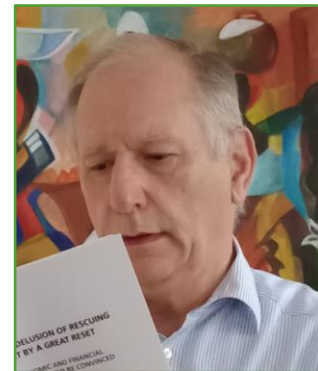
L'environnement de notre lieu d'habitation est déterminant pour le bien-être et la qualité de vie. La beauté du paysage ou la proximité d'espaces verts permettent de se ressourcer en jouissant des bienfaits de la nature. La planification de parcs éoliens menace la qualité de vie et le bien-être offert par l'environnement du lieu d'habitation. Cette initiative demande que chaque projet éolien soit soumis au vote des citoyennes et citoyens dans les communes impactées par leur installation. Ainsi, la population aura le droit de défendre son bien-être, sa qualité de vie et l'attrait de sa commune.



**Les pages annexées au présent Bulletin d'information vous permettent à la fois de commander des feuilles de signatures ou de signer directement les initiatives !**

## L'invité\* : Michel de Rougemont

**Ingénieur chimiste, Dr sc tech EPFL, Consultant, membre du comité du groupe de réflexion Carnot-Cournot-Netzwerk**



### Les obstacles non surmontés des productions intermittentes de courant électrique

Tout le monde sait que sans vent, aucune éolienne ne produit de l'électricité et que sans soleil, il en est de même pour les panneaux solaires. Tout le monde sait que le courant électrique ne se laisse pas emmagasiner et qu'il faut donc le produire en parfaite synchronisation avec la demande. Tout le monde devrait savoir que des panneaux photovoltaïques (PV) ou des moulins à vent ne peuvent pas satisfaire la demande en tout temps. Il est donc faux de prétendre qu'un parc de ces engins fournirait le courant consommé par un village ou une ville tout au long de l'année.

Tout le monde le sait, mais les ravis de la crèche renouvelable ne veulent pas le reconnaître. Ils adoptent ainsi la posture de producteurs irresponsables qui se fichent des besoins de leurs clients. Il ne suffit donc pas de produire ce bien évanescent et de refile au réseau la tâche de se débrouiller avec les jeux des ténèbres, des nuages et d'Éole. C'est pourtant ce qui se passe aujourd'hui, heureusement encore à faible échelle, avec des préférences et des subventions à l'avantage de ces gredins.

Pour approvisionner le pays, d'autres moyens doivent être disponibles afin de pailler les manques et écrêter les excès de l'intermittence. Le mauvais exemple à ne pas suivre est donné par l'Allemagne qui doit compter sur ses centrales thermiques au charbon et au gaz pour éviter le collapse du réseau. Ce ne sont pas les courts instants où toute la demande serait satisfaite par des renouvelables dont il faut se réjouir, c'est lorsque ce n'est pas le cas qu'il faut en tirer les conséquences, donc la plus grande part du temps. En Suisse et en moyenne sur l'année, on ne peut compter sur les éoliennes qu'à 21 % de leur capacité installée ; pour les panneaux PV, ce taux appelé facteur de charge est de 11%.

Pour concevoir un système complet et performant il vaudrait mieux éviter d'introduire ces renouvelables papillonnantes qui, même en faible proportion, déstabilisent le réseau. Et si l'on s'obstine à en utiliser, il est nécessaire de convertir leurs pics excessifs de production en une forme stockable d'énergie (p.ex., pomper de l'eau en altitude, charger une batterie électrochimique) pour la restituer aux moments creux par le biais d'une autre conversion. Ces deux étapes supplémentaires entraînent des pertes de 10 à 20 %, doublent la charge à transporter par le réseau et, facteur volontiers oublié par les experts publiant des rapports de complaisance, exigent que leurs puissances soient aussi élevées que celles des dites renouvelables. Les facteurs de charge de ces énormes accessoires seront encore plus faibles que ceux de leurs pourvoyeurs.

Pour compliquer la chose il faut aussi se rappeler que la saisonnalité fait que la demande en électricité sera plus forte en hiver si les chauffages au mazout et au gaz sont remplacés par des pompes à chaleur. Comme un stockage intersaison n'est pas concevable, il faudrait alors encore plus compter sur des importations, pourtant très improbables au vu des pénuries que nos voisins s'organisent aussi. Ou bien, il faudrait disposer d'une très forte puissance de réserve, au gaz venant d'ailleurs et qui resterait très mal utilisée. Ne parlons pas ici de la fable de l'adaptation de la demande à la production, du phantasme hydrogéné ou de la sobriété imposée, aucune de ces propositions n'est désirable.

À une production bégayante il faudrait donc ajouter deux autres installations de même puissance, surcharger le réseau et couvrir le territoire de ces équipements vilains, inefficients et inefficaces. Et comme les lois de la thermodynamique l'exigent, il faudrait surdimensionner le tout pour tenir compte de pertes qui se produisent au long de cette chaîne complexe. Construire plus pour coûter plus : les pique-assiettes et les parasites du secteur se réjouissent, sans que cela ne contribue en rien à sauver la planète, bien au contraire. Il n'est pas nécessaire d'être expert en économie ou en écologie pour savoir que ça n'a pas de sens, surtout s'il faut renouveler ces renouvelables tous les 25-30 ans.

Ces obstacles sont pourtant surmontables, sans miter le territoire et sans dépenses pharaoniques. Il suffit d'avoir le courage d'en prononcer l'adjectif qualificatif – nucléaire – qui se marie si bien dans notre pays avec l'hydraulique. C'est pourquoi il faut se réjouir qu'un vote référendaire contre la loi. « Mantelerlass » doive se tenir ; ce sera l'occasion de peser les vraies priorités pour l'approvisionnement électrique du pays.

*\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*



## Gagner le référendum : seuls contre tous ? Pas sûr...

L'annonce du dépôt d'une soixantaine de milliers de signatures obligeant la Confédération à soumettre le « Mante-lerlass » au peuple a été largement reprise par les médias. Comme il fallait s'y attendre, elle a généré de multiples réactions courroucées dans les milieux politiques et économiques. Sans surprise, les premiers à s'en offusquer publiquement ont été les premiers qui profiteraient de la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales : l'Association des entreprises électriques suisses (AES), Suisse Éole, etc. Ils ont été suivis dans les partis par les défenseurs du renouvelable à tout prix tels que Jacqueline de Quattro dans le journal du PLR. Mais le débat est loin d'être terminé car les opinions évoluent. Nous ne serions pas surpris de voir certains partis cantonaux ou même suisses changer leur fusil d'épaule. Quoi qu'il en soit l'affaire va être chaude et les partisans de la protection de la nature et des paysages n'ont pas dit leurs derniers mots, même au sein des partis traditionnels.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

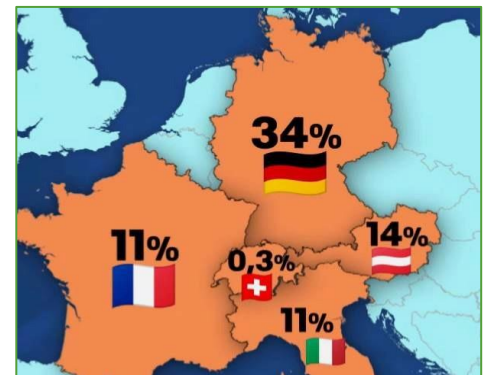


## Bulletin d'information No 36 – mars 2024

### Suisse

**Seulement 3 % de la production électrique suisse en 2023 et Suisse Éole qui pavoise ! Servilement, la RTS ressert la soupe au moins trois fois : un scandale !**

Les chiffres ont été publiés en février dernier par un [communiqué](#) de Suisse Éole repris quasiment tel quel par des médias toujours aussi dépourvus de curiosité et d'esprit critique\* : « En 2023, les éoliennes suisses ont établi un record de production très impressionnant ». Ce titre ronflant est suivi par une affirmation fallacieuse de plus selon laquelle ce seraient 153'000 personnes dont la consommation a été couverte par cette production record. C'est évidemment faux puisque la consommation réelle par habitant est six fois plus importante que ce que prend en compte Suisse Éole. En effet si les 169 GWh que consommeraient 153'000 personnes représentent 0.3 % de la production suisse (voir figure ci-contre), cela signifierait que notre pays compterait 51 millions d'habitants. Par contre, n'oublions pas que cette énergie aura coûté au moins 10 centimes de subventions par KWh. Faisons le calcul : 169'000'000 de KWh multipliés par CHF 0.1 = 16,9 Millions que les consommateurs suisses auront payé avec leur facture d'électricité pour alimenter l'équivalent non pas de 153'000 personnes mais le sixième d'entre elles, soit un peu plus de 25'000. Mais où l'affaire devient franchement risible, c'est que ce « record très impressionnant » porte sur une production minuscule\*\*. Et même si les 2/3 de cette production se font en hiver, ce qu'on nous serine en boucle, elle reste confidentielle, n'a aucune influence sur l'ensemble et ne résout aucun problème d'approvisionnement.



% de production éolienne par pays

\*Admirative, la RTS traite au moins trois fois le même sujet en un mois à grand renfort de superlatifs et d'interviews d'éoliens : [le 7 février](#), dans le [Grand Format du 19-30 du 5 mars](#) et finalement (?) dans un [article du 9 mars](#) sur son site RTS Info. Se disant toujours préoccupée par la diversité d'opinion des Suisses, la RTS ne donne pas une seule fois la parole à ceux qui seraient d'un avis différent !

\*\* Ce que même Suisse Éole reconnaît tout de même, en précisant que la faute est due aux opposants qui ralentissent les procédures. Quant à nous, notre position est plus réaliste : si l'éolien était vraiment fait pour la Suisse, il y a longtemps que des centaines d'éoliennes y seraient implantées car elles n'auraient quasiment pas rencontré de difficultés politiques ou financières. Et comme les autorités ne se sont jamais posé la question en ces termes, il faudra attendre que le débat politique soit imposé par nos initiatives.

## BRÈVES

### Mollendruz : au moins 150% du budget initial



Photo tirée du film de Paysage Libre CH

L'investissement annoncé initialement par les promoteurs était de CHF 90 millions, il passe aujourd'hui officiellement à CHF 137 millions et notre petit doigt nous dit que ce n'est pas fini. Nous avons des raisons de croire que la facture finale atteindra au moins CHF 150 millions. Pour douze éoliennes de 4 MW, cela représenterait, comme à Ste-Croix, un coût probable de plus de CHF 3 millions par MW installé. Et l'on ose nous dire que les prix de l'éolien sont en baisse! La commune de La Praz qui avait longuement hésité avant d'accepter le projet doit se sentir bien seule...

### L'éolien règle le problème de l'approvisionnement : rires !



Dans une campagne bien orchestrée dans plusieurs médias dont 24H, Jacqueline de Quattro défend déjà avec conviction le « Mantelerlass » que nous combattons par référendum et sur lequel nous voterons en juin. Elle en profite pour exprimer tout le bien qu'elle pense des éoliennes et tout le mal qu'elle pense des opposants avec leur référendum et leurs initiatives: « continuer à s'opposer aux éoliennes est une aberration dans le contexte actuel car la demande en électricité ne cesse d'augmenter ». Il est vrai qu'avec les chiffres misérables que l'article de ce numéro révèle, on ne peut que lui donner raison de s'y prendre assez tôt...

## Vaud

### La publicité mensongère honteuse de Romande Energie

Romande Energie nous offre avec la facture trimestrielle de l'automne 2023 une brochure qui nous informe avec un bonheur non dissimulé de la mise en service du parc éolien de Sainte-Croix. Un encart nous y apprend qu'une éolienne produit l'équivalent de 12'000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires mais pour une surface au sol de 63 m<sup>2</sup> seulement.

Voilà une publicité comparative vilainement déloyale puisqu'elle ne serait pertinente que pour les super installations dont des promoteurs veulent couvrir nos plus belles montagnes. Mais Romande Energie se garde bien de mentionner que la grande majorité des panneaux solaires sont posés sur des toits et n'occupent dès lors aucune surface au sol.

Elle ne dit pas non plus que l'accès à une éolienne doit être garanti à de très gros camions-grues pour, par exemple, remplacer une pale. Le chemin et la surface de travail dépassent en moyenne 3000 m<sup>2</sup> par machine. Légèrement recouvert de terre, ce terrain n'est plus une surface de culture ou de pâturage. Le bilan de l'éolien est donc négatif par rapport au solaire sur ce point, à l'inverse de ce qui est claironné sans vergogne.

### Nouveau recours au Tribunal cantonal contre les éoliennes de Sur Grati

On a déjà dit que le parc éolien de Sur Grati près de Vallorbe était pas très bien parti. Après que le TF en ait accepté le PPA en baclant son jugement, il fallait encore mettre à l'enquête les éoliennes elles-mêmes. Pas de chance, les modèles prévus initialement n'existent plus et il y avait toute une série de points que le TF avait laissés de côté pour la phase actuelle. Il a fallu donc refaire des oppositions qui ont, comme prévu, été balayées rapidement par les deux communes concernées : Premier et Vaulion. Sauf que les opposants ont du faire recours au Tribunal cantonal en raison des nombreux points qui n'ont pas été pris en compte. Et non des moindres comme on peut en juger :

- Défauts de coordination des procédures en général
- Autorisations de défrichement invalides
- Actualisation manquante du dossier routier
- Statut non réglé du dossier des raccordements électriques
- Autorisation OFAC non coordonnée avec les demandes de permis de construire
- Absence de justification de la production électrique
- Impacts des déplacements des itinéraires pédestres non analysés
- Mesures de protection de la faune non démontrées et incomplètement documentées
- Protection des eaux non documentées

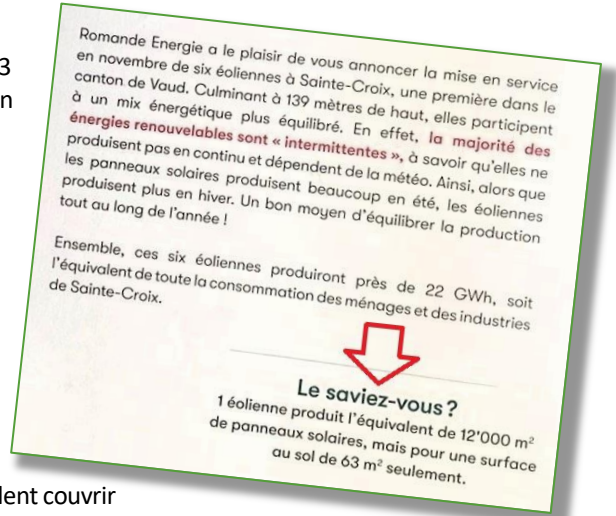


Photo tirée du film de Paysage Libre CH

## L'invité\* : Charles Trolliet

Vétérinaire, président du Conseil et Observatoire suisse de la Filière du Cheval, ancien président de la Fédération Suisse des Sports Equestres



### Et les animaux ?

Les nuisances de toutes sortes liées aux éoliennes ne sont plus à démontrer et les témoignages de personnes affectées, d'une façon ou d'une autre, par leur présence dans leur environnement sont extrêmement nombreux : stress, insomnies, maux de tête, dépression, diverses maladies organiques

Mais il ne faut pas oublier que l'être humain est un « animal comme les autres » ! On peut donc raisonnablement penser que les animaux devraient être touchés également par ces nuisances et, à l'heure où l'on prêche, avec raison, le respect de la biodiversité et la bienveillance envers les animaux ainsi que le principe de précaution, il faut absolument prendre ceux-ci en compte dans le débat éolien. En outre, les animaux, de par leur sensibilité souvent plus aigüe à diverses nuisances, doivent être considérés comme des « sentinelles », dans l'optique de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le concept « [One Health](#) » qui est une approche intégrée et unificatrice visant à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Dans ce cadre, on reconnaît que la santé des êtres humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large (y compris les écosystèmes) sont étroitement liées et interdépendantes.

Bien sûr, la première pensée qui vient à l'esprit lorsqu'on évoque les dégâts causés par les éoliennes sur les animaux est la question des oiseaux et chauves-souris directement victimes de ces machines. Même si leur nombre reste relativement faible par rapport aux autres causes de mortalité, tout facteur augmentant les pertes est inacceptable dans la situation actuelle en termes de biodiversité.

Un autre groupe d'animaux, moins spectaculaire mais tout aussi emblématique, est constitué par les insectes. On estime, toutes espèces confondues, qu'une seule machine tue entre 3 et 400 kilos d'insectes par an respectivement que ce ne sont pas moins de 200'000 individus qui périssent journalièrement en été sur les pales d'une seule éolienne, réduisant d'autant la nourriture des insectivores de tout genre. En outre, lorsqu'on sait que les abeilles communiquent entre elles au moyen de sons de très basses fréquences, similaires à ceux créés par ces machines, on ne s'étonne pas des observations faites quant à la désorientation de certaines colonies, surtout au moment de l'essaimage. Outre la perte de biodiversité directe, c'est aussi la diminution des insectes pollinisateurs qu'il faut prendre en compte, avec toutes les conséquences qu'on connaît, en particulier pour les productions agricoles.

Il ne faut pas oublier la faune sauvage : le bruit continu mais aussi les sons de fréquences inaudibles pour l'être humain sont une source de stress permanent. Une étude britannique, faite sur des blaireaux, a montré, au moyen de la mesure du taux de cortisol (l'hormone du stress) dans les poils de ces animaux que ceux habitant à faible distance des parcs éoliens étaient significativement plus stressés que ceux qui en étaient éloignés. En outre, en répétant ces mesures, on a constaté qu'il n'y avait pas d'accoutumance et que le stress persistait sur plusieurs années. On peut raisonnablement penser que ce stress est également ressenti par les autres espèces animales et qu'il impacte donc leur qualité de vie et potentiellement leur santé.

On ne s'est que peu ou pas intéressé aux effets des parcs éoliens sur la faune du sol (ou pédofaune) constituée de diverses espèces d'animaux comme les lombrics par exemple. Pourtant tout porte à croire qu'ils pourraient également être affectés par les vibrations transmises par le socle des machines et par les courants électriques en relation avec les installations de transport de l'énergie.

En ce qui concerne enfin les animaux domestiques, et plus particulièrement les animaux de rente, certaines études sont inquiétantes : on a relevé des effets négatifs chez des porcs et des oies élevés à proximité d'éoliennes par rapport à ceux élevés à plus grande distance : retard de croissance et prise de poids plus lente, variation dans la composition de la viande. D'autre part, les témoignages se multiplient sur des constatations faites dans des exploitations laitières (en France particulièrement) avec des morts inexplicables, des problèmes de qualité du lait ou des troubles du comportement des animaux. Dans des élevages de moutons, on a rapporté des taux de malformations et d'avortements anormalement élevés et, au Danemark, la mise en service d'un parc éolien a été associée à des troubles du comportement et à des avortements chez des visons.

Toutes ces études et constatations doivent faire réfléchir ! Mettre en place, pour une production médiocre et aléatoire, des machines générant autant de dégâts aux êtres vivants, des petits coléoptères à l'être humain, est irresponsable !

*\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*



## Mantelerlass : combattre les forces de l'argent et de l'ignorance

Il en est ainsi de la votation du 9 juin prochain sur la loi sur l'électricité comme de nombreuses autres scrutins fédéraux : même les partisans les plus chauds avouent parfois ne pas comprendre tous les tenants et aboutissants d'un oui glissé dans les urnes. En l'occurrence, on ne comprend pas mais on fait confiance, puisqu'on nous affirme à gauche comme à droite que ce salmigondis législatif est le fruit de plusieurs années de négociations et de compromis. « On a enfin trouvé une solution, il faut donc l'accepter ».

Vous connaissez la définition du dromadaire : « c'est le produit d'un groupe de travail qui devait dessiner un cheval ! ». Mais trêve de plaisanterie, la réalité que nous rencontrons tous les jours dans cette campagne politique c'est que les moyens engagés par les partisans du Mantelerlass (plus de 4 Mios) sont presque quatre fois plus importants que ceux des référendaires. La réalité c'est aussi que la plupart des citoyens de ce pays n'ont aucune idée du faisceau de contraintes qu'ils vont accepter de bonne foi en mélangeant tout à la fois les buts louables que sont le climat, la nature et la sécurité énergétique.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 37 – mai 2024

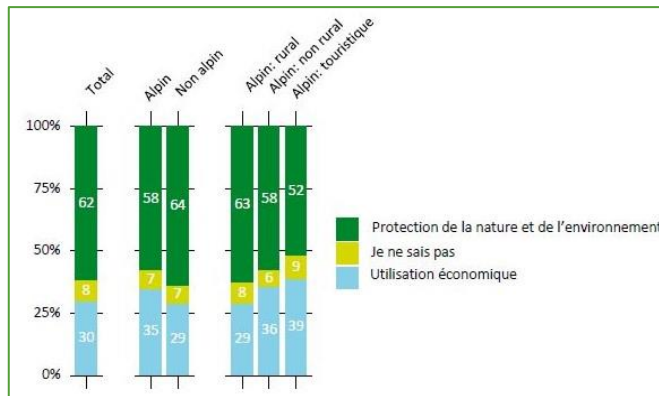
### Suisse

#### Une étude des BKW qui apporte au moins deux bonnes nouvelles :

Les BKW sont sérieuses. Elles investissent dans le renouvelable mais suivent parallèlement l'évolution des mentalités. C'est ainsi qu'elles viennent de publier une **étude d'opinion** réalisée par l'institut zurichois **SOTOMO** sur « l'importance de l'espace alpin et le conflit d'objectifs existant entre (...) la production d'énergie et la construction d'infrastructures (...) ainsi que la valorisation de la région alpine ».

#### 1. Contrairement à Albert Rösti 62% des Suisses privilégient la protection de la nature et de l'environnement aux intérêts économiques.

On se souvient de la déclaration du chef du DETEC se réjouissant l'automne dernier qu'avec le Mantelerlass, la priorité de la production d'énergie sur l'environnement était



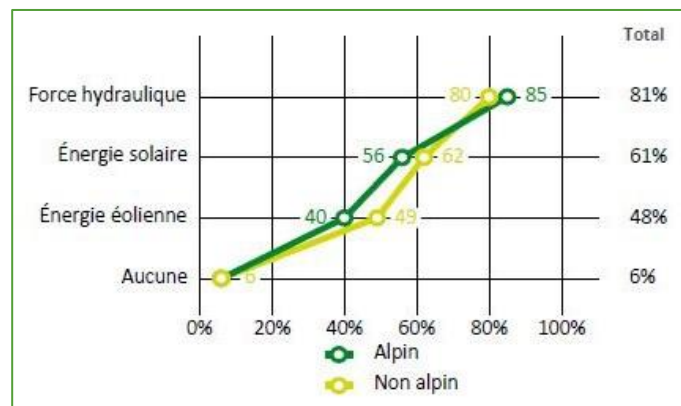
enfin reconnue et établie. Ces propos qui en ont choqué plus d'un se sont retournés par la suite contre son auteur. Gageons qu'ils ont été sans aucun doute l'un des moteurs du référendum lancé contre ce fagot mal ficelé de lois privilégiant aveuglément

les renouvelables au détriment de l'environnement. Le tableau ci-dessus montre que les Suisses sont d'un avis différent et nous ne pouvons que nous en réjouir.

#### 2. L'hydraulique oui, le solaire oui mais l'éolien non !

Comme l'ont relevé les rares médias qui ont parlé de cette étude quelque peu contraignante pour certaines idées reçues, la popularité de l'éolien est aujourd'hui clairement minoritaire. En clair, la majorité des sondés ne veulent pas d'éoliennes défigurant leurs paysages.

Tiens donc, cela nous rappelle les conclusions d'une fameuse émission Infra-rouge de la TSR où la journaliste responsable du recueil des questions des auditeurs avait précisé : les renouvelables oui, mais pas les éoliennes !





## BRÈVES

### Le Tartuffe !



Il est vraiment très fort et nous savions qu'il ne manquait pas d'air, mais pas à ce point-là. Le conseiller national socialiste est un fervent partisan du Mantelerlass qu'il a largement contribué à tricoter. Dans un récent [article de 24h](#), il défend ardemment les énergies renouvelables dont la Suisse a tellement besoin pour sa survie. Toutes ? Il semble que l'une d'entre elles qui nous intéresse particulièrement lui ait échappé : pas un mot sur les éoliennes !

Aurait-il changé d'avis ? Peu probable lorsqu'on se rappelle qu'il est le président du conseil d'administration du bureau [Planair SA](#) dont les collaborateurs assurent directement les opérations de Suisse Eole. S'il se tait et qu'il avance masqué, c'est parce qu'il sait très bien que l'éolien est de moins en moins populaire en Suisse (voir art. ci-dessus). Non aux hypocrites le 9 juin !

### L'EPFL fait son travail : huit grosses centrales de plus en 2050 ?



Il semble qu'à l'approche de la votation du 9 juin certaines langues se délient comme par miracle. Le [Temps](#) fait état d'une étude que vient de publier l'EPFL. Dirigée par la Pr. Andreas Züttel, celle-ci démontre qu'avec ou sans soleil, avec ou sans vent, ce ne sont pas moins de huit centrales comme Leibstadt qui seront nécessaires pour répondre à une demande d'électricité qui devrait croître de 80% d'ici 2050.

On est loin, très loin des valeurs avancées par l'officialité énergétique qui préside au Mantelerlass !

## Vaud

### A Ste-Croix, une bonne soixantaine de Ste-Crix répondent à l'appel à témoigner lancé par Paysage-Libre Vaud et l'ASGMS



Le pari était loin d'être gagné d'avance : en invitant les habitants de la région à faire part de leurs ressentis lors d'une réunion d'information, Paysage-Libre Vaud et l'association locale ASGMS prenaient le risque de se trouver devant une salle vide.

En effet, jusqu'à lors, toutes les tentatives faites par les journalistes et autres curieux pour savoir comment la population vivait depuis la mise en fonction des six machines du Mont des Cerfs et des Gittaz s'étaient heurtées à une quasi-omerta. Face aux questions, les soucis de ne pas s'exposer, de ne pas froisser les voisins, de ne pas être pris au sérieux étaient le plus souvent avancés pour se taire.

Samedi 4 mai dernier, ce sont pourtant entre 60 et 70 personnes qui ont eu le courage de se déplacer et ont échangé sur le sujet. Dans une atmosphère sereine, plus d'une dizaine de témoignages parfois poignants ont permis une première approche qui démontre la variété des nuisances plus ou moins graves que les gens peuvent éprouver : cela va des problèmes visuels, stroboscopiques ou non, aux problèmes liés aux sons, graves ou aigus, souvent lancinants. Bien entendu les conditions météo ainsi que le moment de la journée ou de la nuit jouent un rôle très important.

PLVD a expliqué que cette réunion n'était que le début d'une opération plus importante visant à recenser et documenter les divers ressentis d'une population citadine et dense située à quelques centaines de mètres des éoliennes, des distances que de nombreux pays ont déjà interdites. Ce sera utile non seulement pour les Sainte-Crix puisqu'en fonction des résultats on pourra alors agir pour faire respecter la législation (notamment l'OPB contre le bruit). Mais ce sera également très utile pour les habitants concernés par les autres projets éoliens, ailleurs dans le canton ou en Suisse.

A cet effet, un questionnaire réservé aux habitants de Ste-Croix et dont les résultats resteront confidentiels a été préparé et remis sous forme papier à de nombreux participants.

Il est encore possible de le télécharger en cliquant sur ce [lien](#) ou en photographiant le QR code ci-dessous :



## L'invité\* : Elias Vogt

Président de Paysage Libre Suisse

### La lutte s'intensifie

Il est difficile de croire à quelle vitesse notre pays et notre société évoluent. Je n'ai que 28 ans, mais je me souviens encore de l'époque où l'on pouvait monter dans un avion sans être contrôlé. Je me souviens que lors du match à scandale Suisse-Turquie, on ne voyait guère de spectateurs avec un téléphone portable à la main. Je me souviens que la Suisse comptait 7,2 millions d'habitants. Et je me souviens encore du jour où Doris Leuthard a parlé de cinq nouvelles centrales nucléaires dans notre pays.



Comme cela doit être étrange pour beaucoup d'entre vous, chère lectrice, cher lecteur, lorsque vous traversez la Suisse aujourd'hui et que vous voyez à quel point le bétonnage de nos paysages a énormément augmenté rien qu'au cours des 30 dernières années. Peut-être vous souvenez-vous encore de la Suisse d'il y a 60 ans ?

Ce qui s'est passé au cours des 13 dernières années, depuis l'accident nucléaire de Fukushima, est une nouvelle dimension dans l'écriture de l'histoire. Ce qui devient presque absurde pour moi, c'est la manière dont la Suisse a évolué en 2018 avec les "manifestations pour le climat" et maintenant, depuis le "Solar Express" fin 2022. Dans une grande panique, la politique jette par-dessus bord la protection de la nature et la démocratie. Les principaux piliers de notre pays stable, pour lesquels de nombreuses générations se sont battues pendant des décennies, sont annulés en quelques mois, voire en trois semaines au Parlement. La Constitution ne compte plus. La protection abstraite du climat est une raison pour défricher nos forêts et détruire la nature afin d'ériger des éoliennes.

J'aime me pencher sur l'histoire de la Suisse moderne. Notre pays a connu plusieurs "poussées technologiques" qui ont conduit au malheur. Par exemple, l'introduction privatisée et non réglementée des chemins de fer en Suisse a été précipitée et a fait de nombreuses victimes. Au final, toutes les lignes de chemin de fer ont dû être nationalisées à grands frais. La construction de nombreux "hôtels-palaces" entre 1870 et 1914 a également été précipitée et la Belle Époque s'est terminée plus vite qu'elle n'avait commencé. Nous ne devons pas commettre à nouveau cette erreur en précipitant la transition énergétique. Il faut tirer les leçons des erreurs du passé.

Actuellement, plusieurs cantons de Suisse alémanique planifient soudainement de très nombreux parcs éoliens. Dans le canton de Lucerne, le parlement cantonal a récemment décidé de supprimer les votations populaires dans les communes sans les remplacer et d'ériger une vingtaine de parcs éoliens. Freie Landschaft Aargau & Luzern lance maintenant un référendum contre cette décision. Dans le canton de Zurich, 52 zones de parcs éoliens sont en discussion pour 120 éoliennes, toutes situées en forêt. Dans les Grisons, 30 parcs éoliens sont prévus à Arosa, Davos, Lenzerheide, sur le col de la Bernina et dans de nombreux autres endroits. Notre association connaît une forte croissance.

La votation du 9 juin sur la loi sur l'électricité est un test d'ambiance. La lutte pour l'énergie éolienne s'en trouvera encore plus exacerbée. Mais ce sont les initiatives populaires pour la protection de nos forêts et de la démocratie qui seront alors décisives pour l'avenir de notre pays. Je serais heureux que vous nous aidiez à récolter un maximum de signatures. Mais pour l'instant, nous nous concentrons sur la votation populaire. Convincez vos amis et votre famille de voter non ! À partir du 10 juin, nous mettrons le turbo sur les initiatives populaires.

Depuis un an et demi, mon lieu de retraite est devenu le Chasseral. J'ai pu y reprendre l'hôtel de montagne. La vue sur le Chasseron, le Mont Blanc, le Säntis, Bâle et les Vosges est magnifique. Seules les éoliennes sont gênantes. Il ne faut pas qu'il y en ait plus, c'est pour cela que je m'engage volontiers. Personnellement, je remercie l'équipe de Paysage Libre Vaud pour son combat de longue haleine. En 2050, j'aurai 54 ans - et je serai d'autant plus reconnaissant que nous avons lutté ensemble. Merci pour cette collaboration intergénérationnelle !

*\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*



## « Mantelerlass », un échec qui permet de rebondir

Les urnes ont donc donné leur verdict le 9 juin dernier : deux-tiers des votants ont donné raison au Parlement et au Conseil fédéral en acceptant le « Mantelerlass », loi sur les énergies renouvelables. Mais en même temps, un tiers, c'est-à-dire 781'840 votants se sont opposés en pensant d'abord, c'est sûr, aux éoliennes. Mieux encore, en analysant la carte des résultats, on constate avec plaisir que les communes qui ont voté non ou s'en sont approché sont comme par hasard proches de projets éoliens en préparation. Citons notamment Baavois, Mauborget, Corcelles-le-Jorat, St-Oyens, Marchissy, Ballens, Berolle, Premier, Bière, Vaulion, etc. Nous avons besoin de deux fois 100'000 signatures pour pouvoir, en juin 2025, déposer nos initiatives qui d'une part préserveraient nos **forêts** des immenses chantiers éoliens et d'autre part donneraient aux **communes** le pouvoir de se prononcer sur les projets qui les concernent. C'est à cela qu'il faut se consacrer désormais : au travail ! Mais n'oublions pas les procédures en cours pour lesquelles la messe est loin d'être dite comme vous le lirez dans les articles du présent numéro. Il y a du pain sur la planche !

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



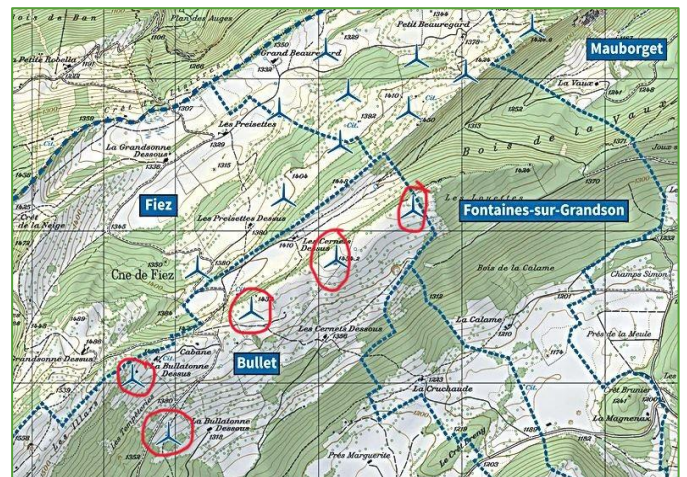
## Bulletin d'information No 38 – août 2024

### Vaud

#### La bataille du parc de Gransonnaz se centre sur Bullet

Comme il fallait s'y attendre, les oppositions formées par plusieurs ONG, Paysage-Libre Vaud et l'association locale [Vol-au-Vent](#) ont été sèchement rejetées par les autorités locales et cantonales. Nous sommes maintenant dans la phase du recours au Tribunal cantonal, porté par des ONG très remontées contre ce projet qui détruirait une des rares régions de Suisse encore vierge de constructions (voir l'article de Jean-François Cavin ci-dessous).

Mais le point chaud en perspective, c'est le référendum prévu à Bullet. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les habitants de cette commune située au Sud du dispositif avec cinq des quinze éoliennes prévues sont pour le moins partagés. En effet lors de la votation au Conseil communal, ce n'est qu'avec une seule voix que le parc a été accepté. Par ailleurs, en juin 2023, les citoyens bulletons avaient refusé la loi sur la sécurité énergétique et en juin dernier, ils ont mollement accepté le « Mantelerlass » à 57% (bien en-dessous de la moyenne cantonale de



Les cinq éoliennes de Bullet

73.48%). Toujours est-il qu'un référendum communal sur le sujet aura bien lieu à l'occasion des votations fédérales du 22 septembre prochain. Comme d'habitude, les autorités communales multiplient les chicanes pour réduire les possibilités des opposants de s'exprimer. Un exemple : une réunion d'information est prévue le 21 août. Elle sera réservée exclusivement aux habitants de Bullet et seuls les membres bulletons du comité référendaire pourront présenter leurs arguments sous forme d'un simple panneau. De l'autre côté, les promoteurs Ennova (SIG), la municipalité et le canton devraient avoir chacun leur stand !

Encouragées par le canton, ces pratiques d'escroquerie démocratique ne sont pas nouvelles en matière d'éoliennes : en 2018 à La Praz, un seul opposant avait été invité à la séance d'information publique précédant la 2<sup>ème</sup> votation. L'an dernier, la séance d'inauguration du parc de Ste-Croix était privée et protégée par des gendarmes...

## BRÈVES

### Sacha Nick : un expert lucide s'exprime dans 24 Heures !



Expert en transition durable, énergie et biodiversité à l'EPFL

Il fait bon constater que 24 Heures ne fait pas que donner la parole aux partisans aveugles de l'éolien à tout prix.

Dans un [interview récent](#), le professeur Sacha Nick évoque une étude de l'EPFL et de l'UNIL qui fait ressortir tout le mal que l'on peut penser des procédures accélérées que le Parlement cuisine à tour de bras. « La transition énergétique ne peut réussir sans l'aval des citoyens ». Raison de plus pour signer nos initiatives !

### Jacqueline, les palmiers et les paysages



Jacqueline de Quattro, Conseillère nationale

Les palmiers, plantes invasives, sont désormais interdits en Suisse : vente, mise en circulation et même location. Soit, mais quel rapport avec les éoliennes ? Le paysage voyons, mais dans le sens inverse ! **24 Heures** a interrogé la Conseillère nationale qui, non sans raison, a déposé une interpellation demandant une dérogation pour les palmiers qui agrémentent les paysages de la Riviera : « J'habite à Montreux, donc cela fait partie de mon panorama, de mon cadre de vie. Je vois des gens qui viennent du bout du monde pour voir le lac avec des palmiers. »

Le cadre de vie : une valeur qui vaut pour elle et ses proches mais pas pour les habitants du Plateau ou du Jura vaudois qui devraient se farcir les 160 éoliennes qu'elle a planifiées avec le canton ?

### EolJorat-Sud (Lausanne) : Une séance d'information remplit la Grande Salle de Froideville et les oppositions pleuvent...

Après la mise à l'enquête mi-juin des 8 éoliennes gérantes du Chalet-à-Gobet, ce sont près de 120 personnes qui ont répondu à l'appel de l'association Eoleresponsible et de Paysage-Libre Vaud pour suivre une séance d'information destinée à contrer le discours lénifiant que les autorités lausannoises auront tenu lors de leurs propres séances d'information planifiées quelques jours plus tard.



Salle comble à Froideville

Après cette soirée mémorable, les services communaux avouaient avoir reçu au moins 300 oppositions. Nous savons que celles-ci proviennent aussi bien de privés que d'associations telles qu'[eoleresponsible](#) ou [Paysage-Libre Vaud](#) et [Paysage Libre Suisse](#), la faîtière nationale. Même des communes voisines, s'y sont mises : Froideville, Corcelles-le-Jorat et Montpreveyres. Il convient aussi d'y ajouter encore les manèges du Chalet-à-Gobet et du Mont-sur-Lausanne.

Malgré les affirmations anesthésiantes du promoteur qui tente désespérément de rassurer des riverains de plus en plus inquiets, les principaux griefs relevés par les opposants dans [leur opposition](#) sont graves. Ils démontrent que le PPA accepté par le TF est violé à maintes reprises de même que les règles du parc périurbain :

- Sécurité sur les routes et chemins pédestres : le risque des jets de glace n'est pas traité pour les routes cantonales et secondaires. Il est pourtant reconnu par l'OFEN !
- Sécurité et santé publique : effet stroboscopique avec dépassements des valeurs limites des ombres stroboscopiques sur les habitations. Le risque des ombres stroboscopiques sur les routes cantonales et secondaires est complètement ignoré.
- Protection contre le bruit : dépassements des limitations en matière de bruit selon l'OPB. Bruits à basses fréquences et leurs impacts sur la santé humaine non traités.
- Règles relatives à la protection du paysage, de la nature et de l'environnement : insuffisamment traitées.
- Violation des règles du [parc naturel périurbain du Jorat](#)
- Avifaune, chiropères et animaux : sujets insuffisamment traités.
- Protection du site archéologique de l'ancien [couvent de Ste-Catherine du Jorat](#) : non traité.
- Visibilité du plan circulaire du rotor : l'Armée demande que les pales soient visibles la nuit : non traité.



L'éolienne des Saugealles (199 m.) à seulement quelques centaines de mètres des premières maisons de Froideville.  
Pour voir le film complet de PLCH, cliquez sur l'image

Le degré de mobilisation contre ce projet insensé est absolument exceptionnel. Bien plus qu'il y a presque une dizaine d'années, au moment de la mise à l'enquête du PPA (plan partiel d'affectation) par la commune de Lausanne où personne ne se sentait concerné. Le signal civique émis est énorme et heureusement, le dossier du permis de construire ayant de sérieuses lacunes, les carottes sont loin d'être cuites.

# L'invité\* : Jean-François Cavin

Membre fondateur de Paysage Libre Vaud, Dr. en droit

## Pas dans mon jardin ?

Les investisseurs subventionnés qui veulent hérissier nos plus beaux paysages d'énormes machines à brasser le vent tentent de ridiculiser leurs adversaires en répétant le slogan « pas dans mon jardin ». Pour faire plus sérieux, ils le disent même en anglais. Ils laissent entendre ainsi que leurs opposants sont bien obligés de reconnaître la nécessité de la transition énergétique et des installations qui la favorisent, même des éoliennes, à condition que cela ne les gêne pas personnellement. Le protecteur de la nature serait en réalité un fieffé égoïste. L'attaque, qui allie la bassesse à la facilité, donne néanmoins à réfléchir.

J'habite Pully ; il y a peu de risque que des éoliennes géantes soient plantées près de mon domicile ou sur le coteau qui descend jusqu'au Léman. Mais qu'est-ce au juste que « mon jardin » ? J'aime mon canton dans son entier et le charme de tous ses sites me tient à cœur. Les cimes de nos Préalpes, le spectacle grandiose de Lavaux, la vallée de la Broye dans sa paisible largeur, La Côte semi-rurale et semi-viticole d'où la vue porte sur le lac et la France, la ligne douce du Jura et ses pâturages magiques, les terres fécondes du Gros-de-Vaud, les rives sauvages du lac de Neuchâtel, tout me plaît, tout est sujet d'admiration, tout est digne de protection.

« Mon jardin », entre autres beautés, c'est le territoire magnifique qui s'étend du Chasseron à la frontière neuchâteloise. J'écris bien « territoire », car c'est bien davantage qu'un « coin de pays ». Il s'étale sur vingt kilomètres de forêts et de pâturages, et il est intact – chose ultra-rare dans notre Suisse très urbanisée. Pas une installation industrielle, pas une zone d'habitation ; même pas de résidence secondaire à l'orée d'un bois. Quelques chemins, de rares fermes jurassiennes tapies dans les replis du terrain, des murs de pierres sèches : voilà tout



*Photomontage des parcs de Grandsonnaz et au loin Provence, vus depuis le restaurant du Chasseron*

ce qui trahit la présence de l'homme dans cette vaste étendue. En hiver, les skieurs de fond savent apprécier une grande solitude enneigée ; en été les randonneurs peuvent flâner des heures durant dans la verdure (et l'État qui veut y implanter une quarantaine (!) d'éoliennes industrielles ne cesse de prôner en même temps l'essor du « tourisme doux » des quatre saisons ...). Contemplez cette région du haut du Chasseron : la nature vierge à perte de vue. Il serait criminel de saccager cette contrée - qui est, pour tout Vaudois bien né, un des lieux préférés de « son jardin ».

Mais qu'en pensent au fond les habitants des communes dont relève ce territoire ? Ils sont très divisés, et le paradoxe - qui dément la plaisanterie éculée des promoteurs - est qu'ils ne semblent pas forcément enclins à protéger « leur jardin ». Pourquoi donc ? Peut-être est-ce dû à la volonté d'économiser le CO2, mais en oubliant que l'électricité venteuse est la plus aléatoire des énergies douces. Peut-être les cadeaux des producteurs industriels jouent-ils un rôle ici ou là. De plus, il est assez courant que les résidents d'un lieu négligent son attrait, et l'on comprend aisément pourquoi : ils y sont tellement habitués qu'ils n'en voient plus le caractère d'exception. Les habitants de Lavaux ne sont pas les plus déterminés à en préserver la splendeur. Ceux des communes du Jura trouvent peut-être banale l'austère séduction de leurs hauteurs. Honneur tout de même à ceux, heureusement nombreux aussi, dont l'âme est sensible à la nature et à la poésie ; aidons-les à faire entendre leur voix. Que les tribunaux supérieurs l'écoutent ! Et que les citoyens de Bullet, prochainement, sachent reconnaître l'importance du trésor dont ils ont la garde ! Puissent-ils protéger « leur jardin », pour le bonheur de tous les Vaudois dont c'est aussi « le jardin ».

*\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*





## Paysage-Libre Vaud : une fédération et non une armée en ordre de bataille

PLVD est composé d'une bonne dizaine d'associations auxquelles s'ajoutent quelques centaines de membres individuels. En tout, cela représente un peu plus de 1500 membres.

Belle force de frappe nous dit-on fréquemment ! Sans doute, mais pour tout un chacun, il est plus difficile de comprendre qu'il ne s'agit pas d'une organisation centralisée qui dicte ses ordres à de dociles militants mais bien d'une véritable fédération. Chacune des associations qui la composent se trouve dans un moment de sa vie parfois très différent : certaines sont au repos, ayant déjà gagné leur cause mais restent par solidarité. D'autres au contraire sont en pleine bagarre et luttent contre un ou plusieurs projets précis pour éviter l'irréparable. D'autres encore ont déjà perdu et tendent à baisser les bras. Le rôle délicat des responsables de PLVD est de composer avec ses différences, aider ceux qui en ont besoin, établir des relations fructueuses entre les membres associatifs ou individuels. Par bonheur, le soussigné est loin d'être seul pour ce faire. C'est l'occasion pour lui de dire sa sincère reconnaissance à ceux qui l'entourent et qui l'aident.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 39 – octobre 2024

### Vaud

#### Parc éolien de Grandsonnaz – l'acceptation de Bullet influencée par les syndicats de communes voisines ?

L'affaire a été chaude à Bullet mais le feuilleton continue. On se souvient que la tenue d'un référendum communal avait été décidée après une majorité d'une seule voix au Conseil communal. Puis, le droit à une information équitable a dû être conquis de haute lutte par les référendaires que les autorités et les promoteurs ont essayé de minoriser sans vergogne ([voir BI No 38](#)).

C'est donc le 22 septembre que le scrutin s'est déroulé, parallèlement aux votations fédérales. Résultat : le oui au projet l'a emporté d'un souffle à 51,3 %.

Dont acte ? Pas si sûr : le comité référendaire a déposé, auprès de la préfecture du Jura Nord vaudois un recours contre la validité du scrutin. En effet, trois syndicats des communes partenaires du parc (Fiez, Fontaines et Mauborget) ont envoyé un [tout-ménage](#) aux citoyens bulletons appelés à se prononcer. Pour faire bon poids, ces trois élus ont fait figurer sur leur flyer les armoiries communales et leurs sceaux officiels et ce, sans mandat de leurs Conseils respectifs.

Mais pire encore, ils ont prétendu cavalièrement que le parc se ferait de toute façon, avec ou sans les 5 éoliennes de Bullet, ce qui n'aura pas manqué d'influencer les votants. Cette affirmation est très contestable si l'on en croit les propos tenus récemment par un représentant des promoteurs genevois ENNOVA.

Ce procédé est une ingérence caractérisée qui a apporté une apparence d'officialité à ce document qui véhiculait un message trompeur. Dans le contexte d'un scrutin très serré, il n'est pas invraisemblable que cette action ait pu faire pencher la balance en faveur d'un projet que l'autre moitié des votants a refusé.

Admettons qu'il serait assez piquant de pouvoir revoter...



Tour Grand Vy qui tournerait le dos au parc  
([source site Internet Bullet](#))

## BRÈVES

### Les plus grandes éoliennes du monde arrivent en Suisse. Et ce n'est qu'un début !



Le projet éolien du **Wellenberg** à Thunberg (TG) vient d'être mis à l'enquête. Il sera composé de trois éoliennes dont la hauteur totale est annoncée à **265 m**, par les promoteurs. Ceux-ci tentent de rassurer les amoureux de la nature en précisant que les principaux oiseaux que ces machines pourraient menacer volent en dessous du cercle de brassage des pales (zone bleu foncé de l'image) : sans doute, sans doute. Mais pour ce qui est du paysage, chacun appréciera...

### Au 1<sup>er</sup> semestre, plus de 82% des éoliennes mondiales ont été commandées en Chine.



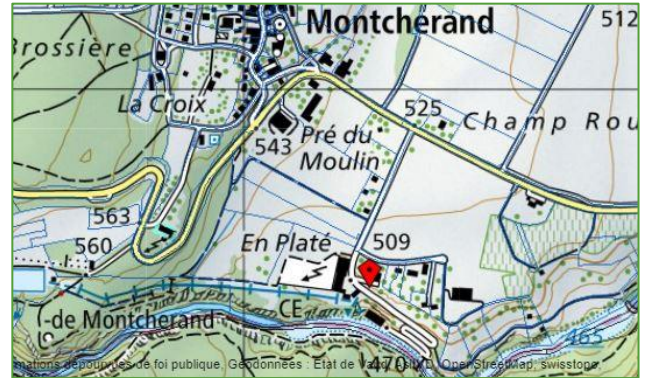
Il est courant de célébrer l'autonomie que les éoliennes sont en mesure d'apporter, tant sur le plan énergétique qu'industriel. Sauf que : comme pour les voitures électriques, la politique de subventions massives de l'Empire du Milieu fait des dégâts considérables à nos industries occidentales.

Une **statistique récente** publiée par l'AFP annonce pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024 une augmentation de 23% des commandes d'éoliennes dans le monde (à 42 Milliards de dollars) dont 82% ont été faites aux entreprises chinoises. Pendant ce temps, les commandes ont chuté de 16% dans le reste du Monde. Les Européens tirent la langue et leur autonomie industrielle s'envole, comme pour les voitures...

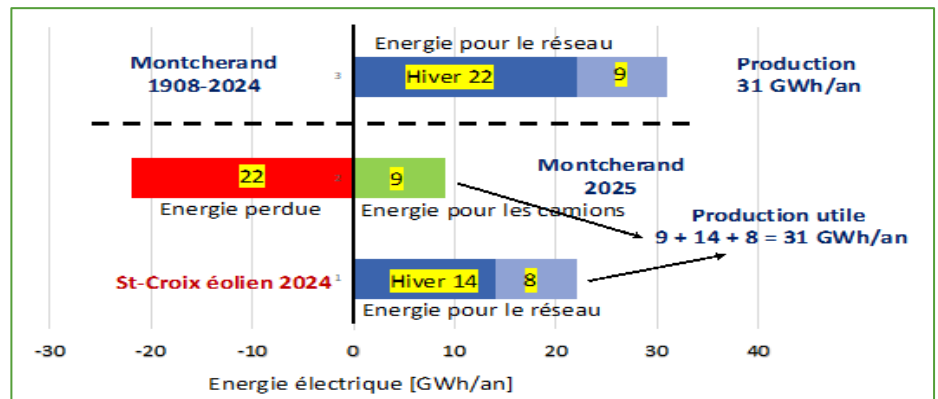
## Hydrogène et éolien : Romande Energie (RE) saute pour mieux reculer !

**Romande Energie veut produire de l'hydrogène à l'usine électrique existante de Montcherand, où 22 GWh d'électricité seront perdus en chaleur, quantité égale à la production du parc éolien de Sainte-Croix : deux projets coûteux, des nuisances pour les habitants, pour un gain énergétique nul.**

Depuis 1908 Romande Energie produit 31 GWh/an de courant stable et pilotable, dont 22 GWh en hiver, avec une usine hydroélectrique de 5 MW de puissance à Montcherand près d'Orbe. Pas très loin de là, début 2024, RE a mis en service le parc éolien de Sainte-Croix qui devrait produire 22 GWh/an d'électricité très variable et incontrôlable, dont 14 GWh en hiver.



Romande Energie annonce maintenant vouloir construire en 2025 une usine chimique de production d'hydrogène par électrolyse à Montcherand, qui consommera l'entier de la production réalisée par l'actuelle usine hydroélectrique. Comprimé et transporté par camion, l'hydrogène alimenterait d'autres camions qui roulent avec des moteurs à catalyseur. Le tout avec un rendement de 30% entre la consommation électrique de l'usine et la force de traction des camions. 22 GWh d'énergie électrique sont donc perdus en chaleur au long du processus. Avec un camion électrique à batterie, la perte est limitée à 20%, au lieu de 70%, ce qui est mieux pour le climat et bien moins cher.



Comme le montre la figure, si l'on compare la situation passée avec le futur des deux projets, il est facile de déduire que l'addition des deux projets n'ajoute strictement rien à la production présente, 31 GWh, tout en coûtant très cher (St-Croix, 50 millions de francs, budget inconnu à Montcherand). Et l'usine d'hydrogène ne serait même pas un prototype : il en existe déjà six en Suisse. De plus, même la production hivernale, jugée critique, est moins bonne de 8 GWh dans le scénario hydrogène/éolien. Il faut encore ajouter que d'une situation sans nuisance pour les habitants, le présent est devenu désagréable à St-Croix pour beaucoup d'habitants. Ce serait le cas aussi à Montcherand et Orbe: bruit de l'usine et multiples passages journaliers de camions.

Il suffit d'un léger encouragement de la part de la Confédération pour que l'industrie électrique se bouscule pour ne pas être en reste, oubliant le climat, la qualité de vie et le budget de ses clients captifs. Romande Energie ne fait pas exception.

Informations en partie extraites de deux articles bien documentés de 24H :

[Une usine d'hydrogène se profile à Montcherand, 19.03.2024,](#)

[Pionnière de l'hydrogène, la Suisse se heurte à des limites, 26.06.2023.](#)

## L'invité\* : Yvan Pahud

Conseiller national, chef d'entreprise

### Le réseau électrique 2050 va coûter près de 75 milliards.

La mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 incarnée notamment par sa récente loi sur l'électricité (Mantelerlass) hélas acceptée en juin dernier, va engendrer des coûts considérables et coûter très cher aux contribuables et aux consommateurs.

Ce que ses partisans ont soigneusement éludé avant la votation, c'est qu'il ne suffit pas de produire de l'électricité mais il faut encore la distribuer. Selon l'Association des entreprises électriques suisses AES, à elle seule, l'adaptation du réseaux électrique va nécessiter un investissement de près de 75 milliards. Cette somme colossale qui reflète aussi bien enjeux techniques que logistiques de cette transformation est notamment générée par l'extension des renouvelables intermittents décentralisés. C'est une des premières conséquences de cette stratégie énergétique 2050 conduite aveuglément par les autorités.



### Pourquoi un tel montant ?

Le réseau électrique actuel de la Suisse a été conçu pour un modèle très centralisé, où de grandes centrales (nucléaires et hydrauliques) distribuaient de l'énergie à travers tout le pays. Or, l'intégration massive d'énergies renouvelables, comme l'éolien et le solaire, bouleverse cette architecture traditionnelle. Ces sources d'énergie, en plus d'être intermittentes, sont souvent produites de manière décentralisée, par des installations réparties sur l'ensemble du territoire. Cela signifie qu'il faut non seulement moderniser et renforcer les infrastructures existantes, mais aussi en créer de nouvelles capables de transporter, stocker et équilibrer cette production d'énergie dispersée.



Photo – AES (IA)

À lui seul, l'éolien va donc coûter des milliards pour adapter le réseau en plus de défigurer nos magnifiques forêts et paysages, ceci sans aucunement augmenter notre sécurité d'approvisionnement, car cela restera toujours qu'une énergie intermittente fluctuant au gré du vent...

### Et qui paiera la facture ?

La question du financement est hélas sans équivoque, car il est peu probable que l'État puisse supporter seul une telle charge financière. Les entreprises du secteur de l'énergie, ainsi que les consommateurs, devront eux aussi contribuer à cet effort. Cela va donc se traduire par une hausse des tarifs de l'électricité dans les années à venir. Cette transition sera donc coûteuse et pénalisera les ménages les plus modestes, et l'éolien n'y sera pas pour rien.

\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.





## La ténacité paie : deux exemples récents le prouvent. Et ce n'est pas fini...

Au plan fédéral, Paysage Libre Suisse vient d'obtenir la reconnaissance fédérale du droit de recours. C'est-à-dire que notre fédération nationale est considérée comme une ONG à part entière. C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail qui ont passé par une réorganisation complète de notre association faîtière : nouveaux statuts, nouvelle structure comportant des sections et dépôt d'un dossier complet auprès de l'Office fédéral de l'environnement, réalisé par des membres du comité.

À Fribourg comme naguère dans notre canton (affaire des conventions secrètes vaudoises), la ténacité a fini par faire craquer les nombreux barrages établis par l'officialité et les promoteurs. Ceux-ci avaient pour but de cacher les circonstances exactes de l'établissement de la planification éolienne que nos amis fribourgeois avaient de bonnes raisons de juger suspectes et bourrées de conflits d'intérêts. Mais contrairement au cas vaudois, il a fallu cette fois aller jusqu'au Tribunal fédéral.

La bonne nouvelle, c'est que cette série de succès juridiques n'est pas terminée d'autres opérations sont en cours.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

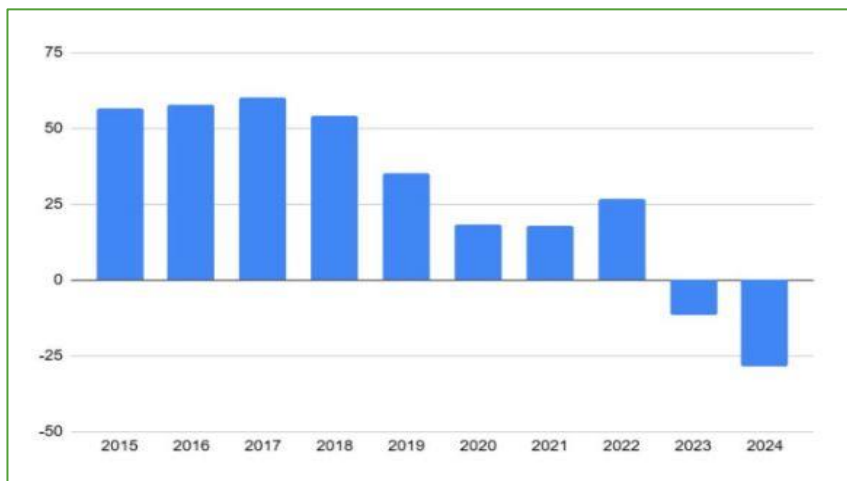


## Bulletin d'information No 40 – novembre 2024

### Suisse

**Pendant que la transition énergétique agonise dans une Allemagne en situation catastrophique, des élites politiques suisses qui n'ont encore pas compris continuent de vouloir imiter le grand voisin !**

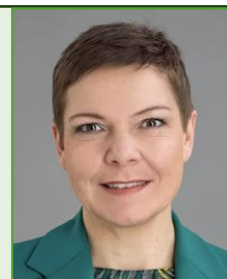
Marquée par l'abandon du nucléaire et le choix du tout renouvelables, la stratégie énergétique allemande est un échec total. Malgré des centaines de milliards d'euros d'investissements, l'Allemagne n'est plus capable de subvenir seule à ses besoins en électricité, notamment quand il y a peu de vent et peu de soleil. D'un autre côté, les prix de l'électricité ne cessent d'augmenter pesant sur le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité de l'industrie. Le tableau ci-dessous montre le résultat sur le plan de l'électricité. Bravo !



Balance du solde électrique de l'Allemagne en TWh. Source: Energy Charts.

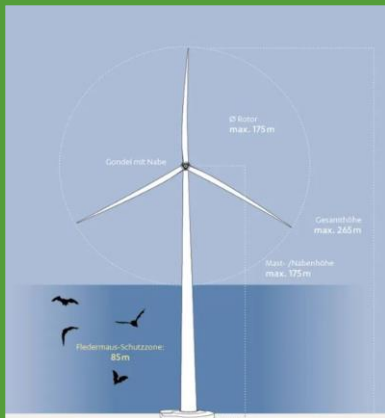
Pendant ce temps, une grande partie des élites politiques et médiatiques du pays persistent à tout miser sur les renouvelables, persuadés que c'est de là que viendront les solutions. Très récemment encore, [rapporte 24 Heures](#), la patronne d'Alpiq, sermonait un millier de patrons vaudois invités par la BCV : « il ne faut par trop compter sur le nucléaire et développer prioritairement les renouvelables et les réseaux qui vont avec ». Voilà une vision stratégique claire !

[Antje Kanngiesser](#), car c'est d'elle que dont il s'agit, est une ancienne politicienne allemande avocate, écologiste et anti-nucléaire. En 2021, après avoir passé notamment par EOS et BKW, elle est devenue CEO d'une des plus grandes entreprises électriques de Suisse. Sachant qu'Alpiq est surtout en mains des pouvoirs publics, cela nous rassure pleinement sur la neutralité politique de son management.



## BRÈVES

### Victoire en Thurgovie !



Le projet éolien du **Wellenberg** que l'on a évoqué dans le **BI No 39** a été nettement rejeté par les citoyens de Thunberg (TG). Il devait être composé de trois éoliennes gigantesques dont la hauteur totale était annoncée à **265 m**. Ce ne sont ni les propos fallacieux tenus par les promoteurs sur la sécurité de la faune ailée ni les sommes considérables (jusqu'à CHF 450'000.- par an) qu'ils promettaient à la commune qui ont empêché 63% de citoyens de voir clair et de renvoyer les autorités à leurs études.

Cela confirme que les citoyens concernés par un parc doivent pouvoir voter : c'est tout le sens de notre **initiative pour la protection des communes**.

### Milan royal : les mensonges de Suisse Eole



**« L'énergie éolienne ne constitue pas une réelle menace pour le milan royal ».**

Cette conclusion tirée par Suisse Eole du projet « **LIFE-Eurokite Plus** » est fautive. Suisse Eole cite la Station ornithologique suisse : « la population de milans royaux a nettement augmenté chez nous au cours des dernières décennies ». Certes, mais ladite Station précise : « la population nicheuse suisse revêt de plus en plus une importance internationale, car dans de nombreuses régions d'Europe, les populations sont en recul ». Bilan : le recul du milan royal en Europe nécessite que son expansion en Suisse ne soit en aucun cas entravée par des éoliennes.

En impliquant la Station ornithologique par une citation mensongère, Suisse Eole perd une fois de plus sa crédibilité.

## Vaud

### Les premiers ressentis de Ste-Croix interrogent même Romande Energie : une étude sérieuse doit être menée sur les nuisances sonores.

Ce printemps, Paysage-Libre Vaud a lancé un appel à témoignages aux habitants de Ste-Croix pour connaître leurs ressentis. Pour le seul village de Ste-Croix, une quarantaine de questionnaires ont été contrôlés et peuvent être considérés comme fiables :

- 23 évoquent des niveaux sonores élevés et fréquents (3 et 4 sur une échelle de 0 à 4).
- 17 ne sont que peu ou pas du tout touchés par le bruit.

Ce sont évidemment les personnes exposées au bruit qui ont plus volontiers rempli le questionnaire. Mais plusieurs opposants déclarés et membres de nos associations ont dit être faiblement dérangés, voire pas du tout, ce qui est un indice de bonne fiabilité des témoignages. Les plaintes qui portent surtout sur le bruit proviennent de deux quartiers bien délimités, dont un en zone de sensibilité DSII (limite à 45 dB). Ces quartiers sont situés à des distances comprises entre 600 et 900m des trois machines du Mont-des-Cerfs. Plusieurs personnes qui dorment normalement la fenêtre ouverte doivent maintenant la fermer quand les machines tournent.



VALENTIN FLAURAUD/VFLPIX.COM

Les personnes contactées par téléphone décrivent les sons perçus de manière précise et concordante. Bien évidemment, l'évaluation chiffrée donnée plus haut est influencée par la sensibilité individuelle. Certes, chiffrer une intensité sonore sans appareil de mesure est nécessairement imprécis. Mais la concentration cohérente des observations d'intensité fortes et fréquentes dans deux zones bien délimitées indiquent qu'une campagne professionnelle de mesures d'immissions\* doit être entreprise, ce que Paysage-Libre Vaud est en train de susciter avec, et c'est une bonne surprise, le concours de Romande Energie qui semble soucieuse d'être fixée sur les immissions réelles pour savoir si elle doit prendre des dispositions préventives ou correctives.

*\*Attention à ne pas confondre les immissions qui sont les valeurs reçues en provenance d'une ou plusieurs source(s) sonore(s) et les émissions qui sont celles qui sont produites par une source sonore. Elles peuvent être très différentes. ([Source OFEV](#)).*

### Et ailleurs, les nuisances sonores, du vent ?

En France, bien que la situation législative soit bien différente qu'en Suisse (pas d'OPB), on se préoccupe aussi des conséquences des nuisances éoliennes. Récemment le Conseil d'État a **annulé un protocole de mesure** utilisé pour le bruit des éoliennes.

En 2017, l'Académie de médecine confirmait dans un rapport : « *Toutes les données de la littérature concordent pour souligner l'effet très négatif du bruit sur le sommeil. De fait, les troubles du sommeil représentent sans doute la doléance la plus constante des riverains. Ils sont d'ailleurs objectivés par les enregistrements somnographiques effectués par des cliniques du sommeil. Ces études concluent qu'à l'intérieur d'un périmètre de 1,5 km le bruit émis par les éoliennes perturberait la qualité du sommeil.* »

Pour mémoire, la Suisse ne veut pas fixer de distance minimale aux éoliennes.



VQH

## L'invité\* : Jürg Schweizer

Ingénieur env. EPFL, cadre supérieur d'une société d'ingénieurs, membre du comité et du bureau PLVD



### Pourquoi la transition énergétique est-elle si lente ?...

Notre politique énergétique est marquée par toutes sortes d'injonctions à une action rapide : Suisse à la traîne, législations « express », urgence climatique et autres accélérations de procédures.

On constate que cet empressement n'a apporté pour l'heure que peu de résultats probants. Par exemple le « Solar express » : malgré un boulevard législatif et financier, avec 60% de subventionnement des investissements, la majorité des projets envisagés ne verra sans doute pas le jour ou alors sous forme fortement réduite. Selon un monitoring de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), près de la moitié des 62 projets solaires alpins qui ont été lancés après la décision du parlement ont été abandonnés. Et sur les 35 projets encore en cours, seuls quatre ont obtenu un permis de construire définitif un an avant l'échéance fixée par la loi express. Seule une installation est en construction.

Un autre exemple, à plus petite échelle, est celui de nombreux petits propriétaires d'installations photovoltaïques qui se voient brider leur installation parce que les pics de production ne peuvent pas être absorbés sur le niveau basse tension local et que les transformateurs ne sont pas équipés pour « remonter » le courant vers le niveau de réseau supérieur.

On doit donc se demander pourquoi « ça n'avance pas » malgré une volonté politique exceptionnellement forte, parfois à la limite de la constitutionnalité, comme on l'a vu avec la récente modification de la loi sur l'énergie, qui donne une priorité de principe à la production d'électricité renouvelable au détriment d'autres intérêts, comme la préservation de la biodiversité ou du paysage, pourtant de rang égal sur le plan constitutionnel.

Pour les politiques et journalistes, les responsabilités seraient à chercher tour à tour du côté des « opposants locaux », des NIMBY (*pas dans mon jardin*) obtus, des organisations de protection de l'environnement (qui ne sont « pas un paradoxe près »), de communes montagnardes grisonnes ou valaisannes (sans doute attardées et égoïstes) qui refusent les projets solaires alpins zurichois ou encore des tribunaux, qui « freinent la transition énergétique » lorsqu'il corrigent des décisions peut-être justement trop hâtives des autorités.

Se pourrait-il que les raisons de cette apparente lenteur soient plus profondes que juste un « manque d'acceptation » ?

Une piste de réflexion réside dans la nature même, physique et territoriale, des grands projets d'infrastructure électrique. Notre infrastructure d'approvisionnement électrique a été construite sur plus d'un siècle, tout long de décennies d'un effort industriel colossal, effort dont nous bénéficions aujourd'hui encore. La part de PIB qui y a été consacré jusque dans les années 1970 est par ailleurs bien plus importante que les moyens mobilisés aujourd'hui.

Le défi actuel, tel que communément admis en politique énergétique en Suisse, consiste à remplacer tout le fossile et tout le nucléaire par que du renouvelable, la décarbonation passant nécessairement par l'électrification de la mobilité et du chauffage des bâtiments. Ce nouveau « projet du siècle » est au moins aussi ambitieux que celui du siècle passé et s'inscrira nécessairement dans le temps long. Tout d'abord le temps de la **planification** et de **l'ingénierie**, qui doit considérer de manière systémique et cohérente la production, le transport, la gestion de l'intermittence, le stockage saisonnier, les emprises territoriales, les impacts sur la biodiversité et le paysage, des bilans carbone sur tout le cycle de vie, les limites de disponibilités matérielles (par exemple terres rares, métaux, etc.) et bien sûr les coûts.

Il en sortira un système qui tient la route, il en sortira peut-être aussi avec la clarté nécessaire certaines limites physiques qui s'imposent à nous et avec lesquelles il faudra bien composer.

Une autre piste est économique. Investir pour des infrastructures à très longue durée de vie nécessite une grande prévisibilité et stabilité. Or, le cadre actuel est hautement volatil. D'une part, les mécanismes de marché mis en place depuis le début des années 2000 exposent les producteurs-investisseurs à une énorme incertitude : le revenu tiré de la vente d'électricité est complètement déconnecté du coût de production qu'il s'agit de financer. Les revenus issus des subventions étatiques ne sont quant à eux pas non plus exempts d'incertitudes, les changements de loi et d'ordonnances se suivant à un rythme effréné. Toutes ces incertitudes ne contribuent évidemment pas à une planification sereine des nécessaires investissements.

Alors, on continue de taper sur les NIMBY ou on passe aux choses sérieuses ?

\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.



## Mais que fait donc PLVD ?

Cette question qui nous est posée épisodiquement est le signe d'une certaine impatience qui peut se manifester chaque fois qu'un revers est enregistré, surtout s'il concerne de près celui qui la pose. On peut comprendre ces interrogations, mais les faits sont là : en une douzaine d'années, PLVD a créé une organisation forte de plus d'une dizaine d'associations et groupements avec et par lesquelles elle a déjà neutralisé une bonne moitié des projets éoliens vaudois. Et cela n'a pas été sans mal : il a fallu se battre à coups de procédures coûteuses allant parfois jusqu'au TF, d'actions exigeant la transparence sur les contrats secrets liants promoteurs et municipalités, de séances d'informations face à des auditeurs d'abord incrédules, de débats contradictoires, d'études démontrant les nuisances, d'articles destinés à éveiller les consciences ou à démonter les contre-vérités des promoteurs et du lobby éolien, d'interviews et surtout d'un nombre incalculable de contacts personnels. À ce jour, un seul projet a pu voir le jour et même si ce n'est malheureusement pas le dernier, d'autres font et feront encore l'objet d'une lutte acharnée, tant il est vrai que nos paysages et leur environnement doivent rester intacts.

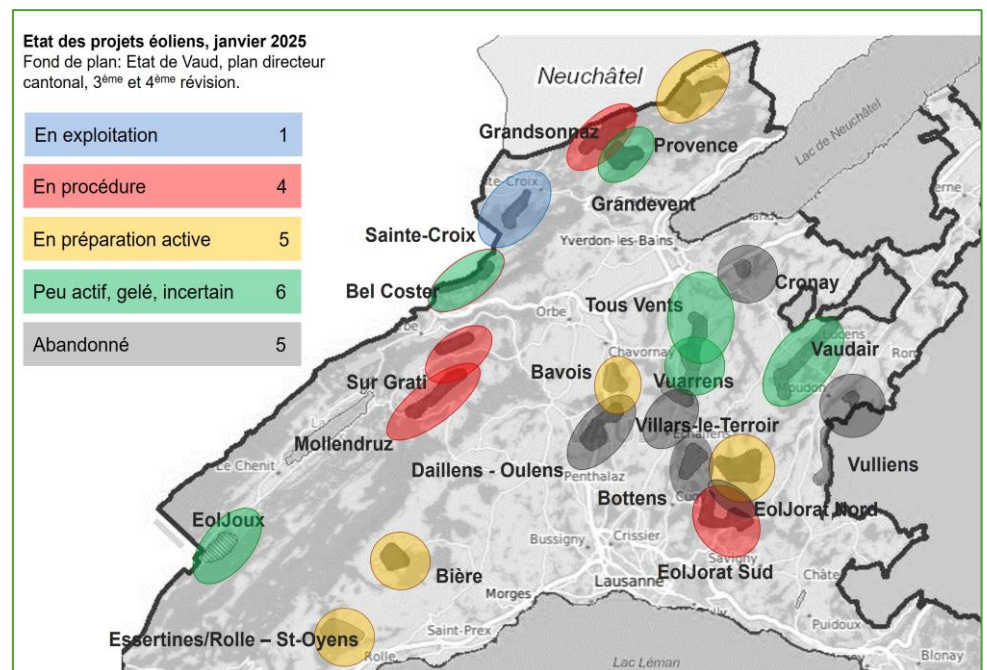
Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 41 – janvier 2025

### Vaud

**La moitié des projets vaudois ont été neutralisés en 12 ans. Ce n'est pas fini...**



Depuis 2023, les médias et l'officialité vaudoise se gargarisent de l'avènement des six éoliennes érigées sur les pâturages qui surplombent de Ste-Croix. Alors que les nuisances ressenties s'accumulent là-haut, d'autres projets sont en attente comme le montre la carte ci-dessus. Actuellement, quatre projets sont en procédures actives : Mollendruz, Sur Grati, EolJorat-Sud et Grandsonnaz. Les trois premiers ont déjà été validés par le TF au niveau du Plan partiel d'affectation (PPA) mais sont disputés sur la mise à l'enquête des éoliennes proprement dites, lesquelles ont de fâcheuses tendances à ne pas respecter les contraintes du PPA. Quant à lui, le projet de Grandsonnaz est au stade d'un recours au Tribunal cantonal porté par les ONG.

Mais ce dont on ne parle jamais, ce sont les projets vaudois qui ont été gelés (en vert) ou simplement abandonnés (en gris). Et c'est presque toujours du fait de PLVD et de ses associations que ces résultats réjouissants ont été obtenus. Alors la question qui se pose est de savoir si la politique éolienne vaudoise est une réussite. Même s'il est probable que quelques parcs vont encore se construire, on peut sincèrement en douter. Et pendant ce temps, les autorités cantonales poursuivent leur fuite en avant comme si de rien était...

Alors, que fait donc PLVD ? Vous avez la réponse.

## BRÈVES

### France – Allemagne : échec et mat ?\*



2024 s'est achevée pour la France avec un record historique d'exportation d'électricité avec un **solde exportateur de 89,1 TWh**, la plaçant une fois de plus loin devant la Suède, avec 29 TWh et le Canada avec 27 TWh.

A l'inverse, la vertueuse Allemagne et ses dizaines de milliers d'éoliennes s'enfoncent dans la dépendance de ses voisins avec un **solde importateur de 28.3 TWh**. Au plan climatique, le bilan est plus grave encore pour ses énergies renouvelables qui, malgré leur part record de 64% de la production électrique, n'ont pu empêcher la production moyenne sur l'année de 364g **CO2eq/kWh**, soit plus de 10 fois plus que l'électricité française.

Et pendant ce temps, l'officialité suisse poursuit fiévreusement sa politique d'admiration et d'imitation de son voisin du Nord...

\* Source : J-P Riou « [Le Mont Champot](#) »

### Initiatives fédérales : la récolte des signatures se poursuit dans le terrain

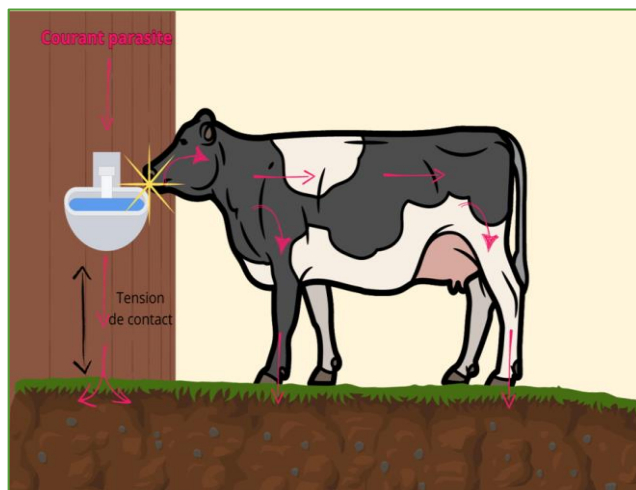


Depuis des mois, des dizaines de militants montent des stands dans les lieux publics ou distribuent des formulaires de signatures auprès de leurs proches. L'expérience montre qu'il faut beaucoup de volonté et de ténacité pour obtenir des résultats satisfaisants. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui mais il reste encore jusqu'à juillet prochain pour y parvenir.

## Vaud

### Deux motions au National pour prendre en compte la problématique des courants vagabonds. Les éoliennes n'y sont pas étrangères : une conférence le démontre...

Les courants vagabonds (ou courants de fuite ou parasites) sont des courants électriques involontaires qui s'échappent du circuit fermé habituel et circulent à travers les parties conductrices, les installations ou le sol d'un bâtiment. Ils peuvent être très dangereux, voire mortels pour les animaux de rente dont la sensibilité est bien plus grande que celle des humains.



Source Emilie Cointereau

Très préoccupée par cette problématique en pleine croissance, l'association romande [Prometerre](#) a collaboré récemment avec la [HAFL](#) dans une [étude](#) consacrée au sujet.

Les résultats sont particulièrement inquiétants : **37 % des exploitants agricoles** interrogés déclarent être ou avoir été confrontés à ce type de problème. Dans certains cas, en dehors des conséquences dramatiques sur les cheptels allant de la diminution des performances jusqu'à la mort, des pertes financières induites peuvent facilement atteindre des dizaines de milliers de francs par année.

Dans la foulée, deux motions ont été déposées en octobre au Parlement fédéral par les conseillers nationaux [Jacques Nicolet](#) et [Pierre-André Page](#).

Elles demandent d'une part d'adapter les contrôles et les normes OIBT pour les bâtiments abritant des animaux et d'autre part d'encourager la formation de spécialistes en la matière.

Mais que viennent faire les éoliennes là-dedans ? C'est précisément ce que démontre un certain nombre de spécialistes internationaux qui ont recensé les problèmes et analysé le sujet avec la plus grande attention. Les dégâts sont spectaculaires et touchent pratiquement tout le monde agricole.

C'est aussi le thème de la conférence donnée le 11 janvier 2025 à l'École d'agriculture de Grange-Verney près de Moudon par Mme Sioux Berger et M. Stéphane Le Behec.

La première est co-auteur du « [Prix du vent](#) » une bande dessinée très intéressante et révélatrice qui connaît un succès international et le second est agriculteur et éleveur breton.



## L'invitée\* : Wendy Holden

Vétérinaire, membre de Paysage-Libre Vaud

### N'est-ce que du vent ?

À mes débuts en pratique vétérinaire il y a près de quatre décennies, j'ai assisté avec un intérêt teinté de perplexité à une présentation faite par un géobiologue. Il était intervenu dans deux exploitations laitières dans lesquelles les problèmes de mammites chroniques restaient réfractaires aux traitements habituels. Le collègue qui l'avait sollicité, vétérinaire chevronné, avait bravé le risque de passer pour un farfelu, car à l'époque, la géobiologie, largement méconnue du grand public, était souvent considérée comme une pratique quasi ésotérique. L'intervention du géobiologue avait alors révélé la présence de courants vagabonds (*voir ci-dessus*), une notion qui m'était totalement inconnue jusque-là. Depuis lors, avec l'augmentation massive des installations et lignes électriques, des antennes de téléphonie mobile et des parcs éoliens, les problèmes sanitaires liés aux courants vagabonds et aux perturbations des champs électromagnétiques ont eux aussi augmenté mais demeurent largement méconnus du grand public.

C'était précisément le sujet de l'exposé présenté le 11 janvier dernier à [l'Agrilogie de Grange-Verney](#) par Sioux Berger, journaliste et écrivaine, et Stéphane Le Béhec, agriculteur breton, devant un auditoire attentif de près de 120 personnes. Basé sur le résultat d'une enquête menée depuis 2018 auprès des personnes vivant près des éoliennes, l'exposé était axé principalement sur l'impact des éoliennes sur la santé du bétail bovin, que l'on ne peut accuser d'inventer des pathologies « qui ne sont que du vent », accusation courante lorsque les témoignages concernent l'impact sur la santé humaine. Faute de temps et de moyens, l'étude n'a pas porté sur les autres impacts néfastes liés aux éoliennes (bruit, pollution lumineuse, effets stroboscopiques, infrasons, ...).

L'exposé a mis en lumière l'importance de « l'effet cocktail », à savoir l'effet cumulatif des champs électriques et électromagnétiques dus à la présence sur le même site d'éoliennes et de lignes à haute tension ou de postes sources, ou encore d'antennes relais. La nature du sol est également décisive, les problèmes constatés étant bien plus marqués en présence de nappe ou faille d'eau, de roche fracturée ou de carrière. Cet effet cocktail n'est malheureusement pas pris en compte lors du contrôle de la conformité de l'installation des parcs éoliens.

Les témoignages recueillis étaient poignants : pertes d'animaux par dizaines, après dépérissement progressif ou mort subite et inexplicable, troubles du comportement, refus de boire, de se coucher, d'entrer dans les stabulations, baisse de la production et de la qualité du lait, avortements, problèmes d'infertilité, veaux nés avec des malformations, entre autres. Stéphane Le Béhec a quant à lui perdu tout son troupeau. Il avait pourtant fait appel à tous les services possibles, mais personne ne l'a cru. La Chambre d'agriculture contactée lui a intimé de se taire, avec la menace d'être accusé de maltraitance et de se voir enlever tout son troupeau s'il parlait des problèmes constatés sur son exploitation depuis la mise en service du parc éolien. Une enquête ministérielle réalisée par la suite ayant révélé que le problème impactait plus de 25 000 agriculteurs en France, les autorités ont dû lancer une étude sur le sujet, un premier petit pas dans la bonne direction.

Chez nous également, bon nombre d'agriculteurs sont confrontés aux problèmes liés aux courants vagabonds, qui font l'objet de diverses études et ont donné lieu à deux motions déposées l'automne passé au Parlement fédéral (*voir ci-dessus*), un premier petit pas dans la bonne direction, dénotant que le problème a été reconnu au niveau politique. Encore faut-il que les mesures demandées ne se limitent pas qu'au bétail, mais aussi à la population humaine et que les normes légales tiennent compte de l'effet cocktail. D'ici-là, il est essentiel et impératif de faire valoir le principe de précaution car non, les témoignages qui nous ont été présentés ne sont pas que du vent : ces impacts dévastateurs sur la santé humaine et animale sont documentés depuis longtemps déjà dans de nombreux pays. Après avoir fait le choix de sacrifier paysage et biodiversité sur l'autel de la sacro-sainte production d'énergie présentée comme verte, la Suisse va-t-elle poursuivre sur cette voie, aveuglément et à marche forcée, et sacrifier en plus la santé et la qualité de vie de sa population humaine et animale ? Ou pourrait-elle avoir la sagesse et l'humilité de tenir compte des expériences faites à l'étranger afin de ne pas répéter les mêmes erreurs ? Il faut l'espérer, car comme le disait Sénèque, « Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ».

\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.





## Bulletin d'information No 42 – mars 2025

### Collusions incestueuses !

On sait depuis longtemps que l'association Suisse Eole n'est qu'une baudruche financée très largement par la Confédération par le truchement de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN).

On sait également qu'elle n'a pas d'employés mais que sa dizaine de collaborateurs ne sont autres que des salariés de la société d'ingénieurs **Planair SA**, Forte de plus de 150 collaborateurs, elle dispose de neuf succursales en Suisse et en France voisine. Entre diverses activités, Elle fait du **conseil et du développement éolien**, assistant par exemple un promoteur vaudois à la réputation plutôt sulfureuse dans ses recherches d'investissements.

Promotion éolienne, développement éolien : en subventionnant Suisse Eole, l'OFEN sait bien qu'il subventionne indirectement Planair SA. Reste à trouver une liaison avec le monde politique. Pas de problème, la réponse est au **registre du commerce** : le célèbre Roger Nordmann est président de Planair SA et Lionel Perret, « directeur » de Suisse Eole, vient d'entrer au conseil d'administration au début de l'année.

Mais jusqu'à quand les médias resteront-ils sourds, aveugles et silencieux ?

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

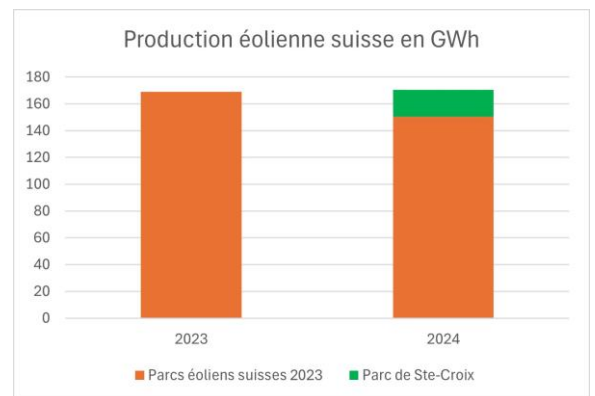


### Suisse

#### Stagnation de la production éolienne suisse en 2024 malgré l'ajout du parc éolien de Ste-Croix

L'an dernier, le lobby Suisse Eole, ses alliés et ses mercenaires avaient claironné leur satisfaction en présentant les chiffres de la production éolienne de 2023 : 169 GWh !

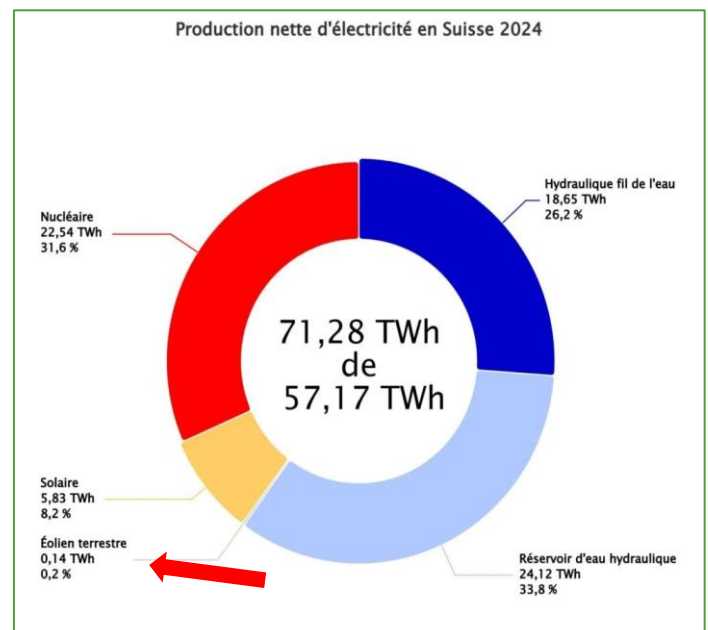
Un record absolu qui justifiait plus que jamais les efforts en cours pour poursuivre l'expansion éolienne salvatrice. Malheureusement, selon Swiss Energy-Charts, les chiffres de l'année écoulée se sont avérés décevants avec une baisse moyenne significative (voir la partie orange du diagramme ci-contre).



Suisse Eole reprend pourtant sans vergogne son discours triomphant et affirme qu'un nouveau record a été battu en 2024. Une analyse des chiffres de Swiss Energy Charts (voir diagramme ci-dessus) montre que la baisse générale de la production a été compensée par la prise en compte du nouveau parc de Ste-Croix (en vert) avec ses 20.1 GWh produits en 2024.

Mais finalement, peu importe : quelles que soient les sources officielles, la production éolienne plus ou moins haute selon les années est toujours aussi fluctuante. Et surtout, elle reste misérablement anecdotique.

En 2024, toujours selon Swiss Energy Charts, elle n'était que de 0.2% de toute l'électricité produite en Suisse. Il faudrait des milliers d'éoliennes pour atteindre une production un peu consistante : on en est encore très loin et ce ne sont pas les gesticulations mensongères du lobby éolien qui vont y changer quelque chose.



## BRÈVES

### Initiatives fédérales : des efforts coordonnés à intensifier. Participez !



La récolte des signatures vaudoises dans le terrain est organisée par une série de participations aux marchés et autres manifestations auxquelles chacun est invité à participer. Elle est planifiée sur le [site PLVD](#) (mot de passe : PLVD2025).

Il suffit alors de choisir les dates et de les annoncer à Patrick Badan, membre du bureau du comité.

[patrickpdv@bluewin.ch](mailto:patrickpdv@bluewin.ch) +41 (79) 6347275

### Michael Frank, l'apparatchik d'AES, le super lobby !



Il est directeur de l'**AES**, Association faitière du secteur électrique suisse située un cran au-dessus de Suisse Eole. Michael Frank est un vieux briscard qui a été notamment au cœur de la campagne Mantelerlass. Il est l'un des plus influents acteurs du raidissement des lois destinées à imposer et accélérer l'éolien en Suisse. Dans un récent article publié par le nouveau site [SwisPowerShift](#), il s'en prend aux affreux opposants dont il critique évidemment l'égoïsme en ressortant l'inévitable « **Not in My Back Yard** ». Mais il profère aussi une nouvelle énormité : « *Sous prétexte de protéger l'environnement et le paysage, certaines associations (...) parfois sans lien direct avec le projet, usent – et abusent – de leur droit de recours de manière systématique. (...) ces opposants refusent les discussions en amont, uniquement pour pouvoir ensuite saisir la justice* ».

Ben voyons, les associations ont tellement d'argent qu'elles ne savent plus comment le dépenser !

Mais que ce soit dans le canton ou au niveau suisse, on attend toujours les propositions de discussions « en amont... ».

## Vaud

### Répétez vos mensonges : ils deviendront vérités et les médias n'y verront que du feu...

Par les temps qui courent, cette méthode de communication politique fait flores. Il faut dire qu'elle est largement facilitée par la multitude de possibilités de mentir qu'apportent désormais les technologies de l'Intelligence artificielle. Que ce soit par les images, les écrits et même la parole, avec une rapidité et une facilité déconcertantes. La multiplication des « Fakes » pollue progressivement tout l'univers informationnel. À tel point que la méfiance gagne progressivement chacun de nous. Sans aller encore si loin, mais cela ne saurait tarder, nos adversaires utilisent systématiquement les mensonges répétés pour fabriquer des certitudes dans l'esprit des médias et de la population. Deux exemples :

#### « Fake » No 1 : production des parcs éoliens, l'exemple de Ste-Croix

**« ...ce ne sont pas moins de 20.1 GWh que les 6 éoliennes ont produit tout au long de l'année 2024 (...) soit l'équivalent de la consommation annuelle de 8'000 ménages »**

Cette affirmation du dernier [communiqué](#) de Romande Energie est mensongère. Comme chaque fois que l'on parle de parcs éoliens et que l'on veut montrer comme ils sont utiles à la population.

Si l'on fait le calcul, cela signifierait qu'un ménage suisse consommerait 2'500 KWh par année. C'est la moitié que ce qu'annoncent les [chiffres](#) de l'OFEN (5000 KWh) ou même ceux du très bon [site officiel](#) des cantons romands à 3000 à

4000 KWh, sans compter l'électricité pour l'eau chaude et le chauffage !

Nous avons déjà évoqué cette tromperie à propos du parc de Grandsonnaz dans le [Bulletin d'information No 23](#). Mais visiblement sans aucun effet, notamment auprès des médias dociles qui répètent ces sottises sans aucun esprit critique.

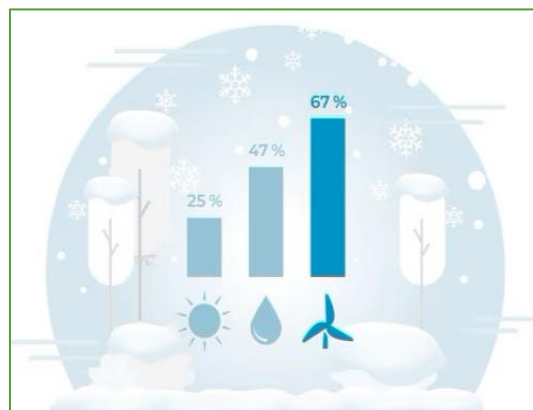


Parc de Ste-Croix, source : Romande Energie

#### « Fake » No 2 : production hivernale, la rengaine de Suisse Eole

**« Le courant éolien est le pilier hivernal de l'approvisionnement énergétique ».**

Bien que nous ayons démontré à maintes reprises qu'elle était totalement fautive comme dans le Bulletin d'information [No 12](#), cette affirmation est répétée jusqu'à la nausée chaque fois que Suisse Eole ou ses affidés ouvrent le bec. De plus, pour étayer ses mensonges, le lobby s'appuie sur un schéma totalement trompeur qui montre que l'éolien est à 67% là où le solaire et l'hydraulique ne sont qu'à respectivement 25% et 47%. Sauf qu'il ne s'agit pas de la production mais du pourcentage hivernal de la production\*. Ce qui change tout puisque comme on l'a vu dans l'article précédent, la production éolienne suisse n'est que d'environ 0.2% de la production électrique, soit presque rien. Alors, convenons que 2/3 de presque rien ne constituent pas un pilier car il est aussi mince et fragile qu'une allumette !



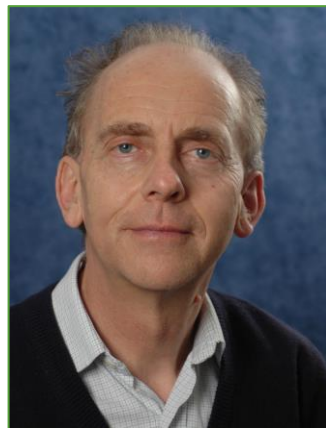
Source : Suisse Eole

\* chiffre en soi largement exagéré puisque les 2/3 ne sont presque jamais atteints.



## L'invité\* : Christophe de Reyff

Physico-chimiste, Dr ès sc., a été durant 23 ans collaborateur scientifique à l'OFEN, en charge de la recherche énergétique.



### Un futur réseau *smart grid* pour gérer des sources d'énergies intermittentes ?

Certes, d'ici 2050 il y aura à gérer progressivement une complexité de flux électriques de plus en plus grande ; mais ce qui est à considérer en priorité ce sera surtout leur intensité excessive ou leur faiblesse, l'une et l'autre souvent soudaines, fluctuantes et aléatoires suivant le vent et le soleil. Rappelons la règle de base incontournable en matière d'électricité : la production doit exactement correspondre à la demande au même instant. Il est dangereux de fonder la sécurité d'approvisionnement en électricité sur le réseau lui-même, fût-il du genre *smart grid* !

En effet, lorsqu'il y a des lacunes de production – comme c'est le cas la nuit et par temps couvert pour le solaire photovoltaïque (PV), et sous dépression par calme plat pour l'éolien –, il arrivera souvent que leur production chute ou fasse défaut de façon aléatoire. Un réseau numérique ne pourra pas remplacer un manque de production. Il ne pourra qu'appeler à la rescousse une autre production pour se substituer à ces manques. Il faudra alors mettre en œuvre des installations, dites de *backup* rapidement opérables, par exemple, en plus des centrales hydrauliques déjà sollicitées en premier recours, des centrales à gaz à enclenchement rapide pour y suppléer, une chose qui est aberrante si l'on souhaite sortir des agents fossiles !

De même, à l'inverse, en cas de surproduction, comme ce serait la situation réaliste en été en milieu de journée avec un parc PV de plusieurs dizaines de GW, tel qu'on le prévoit en Suisse dans la loi sur l'énergie, il n'y aura que la solution abrupte d'« effacer », en les débranchant, ces surproductions énormes qui seront ingérables par un réseau jamais dimensionné pour devoir assumer plusieurs dizaines de GW déboulant soudain sur ses câbles. Ces surproductions non seulement ne seront pas transportables par le réseau, mais aussi ne trouveront pas preneurs puisqu'elles dépasseront de loin la demande. Ainsi, le réseau numérique n'aura plus que cette unique possibilité d'action, aberrante elle aussi : débrancher à distance les autoproducteurs disposant d'une installation PV et cela précisément aux moments où ils assureront le plus de production qu'ils souhaiteraient continuer de revendre aux entreprises électriques ! Mais celles-ci ne voudront plus leur acheter cette électricité, faute d'assez de clients auxquels la revendre. On rencontre déjà, de façon modeste pour l'instant, ce phénomène extraordinaire, et tout à fait anormal, de prix négatifs de l'électricité en Europe, dus aux excès de production à partir de sources renouvelables aléatoires : en été 2024, ce sont déjà plus de 292 heures pleines (soit 12 jours, ou plus de 3,3% de l'année) durant lesquelles était offerte sur le marché européen EPEX SPOT (European Power Exchange) une électricité à prix négatif, car celle-ci ne trouvait pas preneur !

Une étude récente de l'EPFL prédit que, dès que les nouvelles sources d'énergie renouvelables intermittentes, par définition non pilotables, parviendront déjà à un niveau de seulement 13% dans notre approvisionnement (soit quasiment demain), il y aura un danger de survenue sur le réseau d'instabilités qui commenceront à perturber son indispensable fonctionnement stable. Il gère actuellement un ruban de 7 GW en moyenne, descendant la nuit jusqu'à 4 GW et pouvant monter aux heures de pointe jusqu'à 10 GW, mais pas au-delà. D'ici 2050, avec quelques centaines de milliers de pompes à chaleur et cinq millions de véhicules électriques, concrétisant ainsi le tout électrique recherché, la demande moyenne de la consommation croîtra fortement et sera alors autour de 10 GW avec un ruban de base de 6 GW et des pointes autour de 15 GW, mais pas de plusieurs dizaines de GW.

Ainsi, paradoxalement, des *blackouts* menaceront-ils de se produire aussi bien par manque de production que par excès ! Le réseau, si sophistiqué soit-il, n'y pourra rien. Ce qu'il faut, c'est en tout premier lieu disposer de sources de production continues stables, et en partie pilotables, ayant priorité sur le réseau pour assurer à tout prix ce ruban de base, actuellement couvert par environ 2 GW de centrales hydrauliques au fil de l'eau et par près de 3 GW de centrales nucléaires. Les sources pilotables, telle l'hydraulique d'accumulation, pourront être complétées par des sources intermittentes, mais seulement de façon minoritaire, pour éviter des perturbations. Bref, on ne peut pas s'en remettre à un approvisionnement incertain basé sur de l'aléatoire, quelle que soit la qualité du réseau qui ne pourra jamais être le garant d'une nécessaire sécurité d'approvisionnement.

\* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.